# KOUNIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE

Recennue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1 mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS - Tél.: 874-52-93

No Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

## COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

## **FONDATEURS**

Général LAHURE (+), Léonard GARRY (+), Pierre DURAND (+) PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (+), généraux GAUTIER (+) (4° G.T.M.), LEBLANC (1" G.T.M.), BOYER de LATOUR (‡) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (‡) (3° G.T.M.), PARLANGE (‡) (4° G.T.M.), de SAINT-BON (‡) (3° G.T.M.), TURNIER (2° G.T.M.), SORE (‡) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (‡), colonel LUCASSEAU (‡) **VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR** 

Michel BOUIS (+), Georges CROCHARD (+), général MELLIER (+), André MARDINI SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (4), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL Col. Georges GAUTIER (+)

#### MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, Colonel Jean SAULAY,

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres : MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, Michel LÉONET, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, Mº Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Yves SALKIN, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL.

#### BUREAU

| Président :               | Général André FEAUGAS    | (57) 40-40-02 |
|---------------------------|--------------------------|---------------|
| Vice-président :          | André NOEL               | (1) 704-99-20 |
| Secrétaire général :      | Jean de ROQUETTE-BUISSON | (1) 763-36-65 |
| Conseiller administratif: | Yves HUCHARD             | (1) 553-06-49 |
| Trésorier :               | Henry MULLER             | (1) 847-11-42 |
|                           | SECTIONS                 |               |

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

| Alsace-Moselle-F.F.A. :      | Roger DUMONT              | Tél.  | : (88)  | 69-62-41 |
|------------------------------|---------------------------|-------|---------|----------|
| Aquitaine :                  | Commandant SERVOIN        | Tél.  | : (56)  | 80-47-44 |
| Corse:                       | Xavier COLONNA            | Tél.  | : (95)  | 65-01-64 |
| Languedoc:                   | Commandant Pierre BRASSEN | IS T. | : (61)  | 62-82-28 |
| Marseille :                  | Commandant FILHOL         | Tél.  | : (75)  | 01-35-26 |
| Nice-Côte d'Azur :           | Colonel Georges BERARD    | Tél.  | : (93)  | 81-43-78 |
| Ouest:                       | Colonel THET              | Tél.  | : (99)  | 51-94-02 |
| Paris:                       | Colonel Jean DELACOURT    | Tél.  | : (3) 9 | 51-76-68 |
| Pays de Loire :              | Capitaine de LOUVIGNY     | Tél.  | : (41)  | 88-28-59 |
| Pyrénées :                   | Commandant GUYOMAR        | Tél.  | : (59)  | 02-81-09 |
| Rhône-Alpes:                 | Colonel MAGNENOT          | Tél.  | : (74)  | 84-94-95 |
| Roussillon - Bas Languedoc : | Commandant CAMRRUBI       | Tél.  | : (68)  | 50-21-77 |
| Vosges:                      | Lt-colonel J. VIEILLOT    | Tél.  | : (29)  | 65-76-57 |

Association des Descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR. Tél. : (90) 53-63-50 Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Commandant DALLONEAU, Capitaine de LOUVIGNY, Commandant PASQUIER.

Entraide: Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion: Marcel FAYE.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL .

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. (1) 874-52-93 - C.C.P. Paris 8813-50V Cotisation annuelle: 100 F (dont service du bulletin: 80 F) en 1985.

Pour les membres à vie, le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 80 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence: Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h. au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro : Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de

## SOMMAIRE

| LE MOT DU PRÉSIDENT  | 3    |
|--|------|
| COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 FÉVRIER 1985 A PARIS :  |      |
| I. Procès-verbal du conseil d'administration de la Koumia  | 5    |
| Il. Procès-verbal du conseil d'administration de l'Association des   | ITHA |
| descendants.   | 6    |
| CONGRES NATIONAL DE LA KOUMIA A GÉRARDMER ET A LA CROIX-<br>DES-MOINATS LES 1 <sup>et</sup> ET 2 JUIN 1985 (Feuillets papier de couleur) : |      |
| - Programme du congrès national  | 1    |
| - Horaires des trains  | 11   |
| Fiche de réservation hôtelière   | III  |
| Assemblée générale ordinaire Koumia : ordre du jour - pouvoir  | IV   |
| Assemblée générale des descendants : ordre du jour - pouvoir   | V    |
| Bulletin de participation  | VII  |
| ACTIVITÉS DE LA KOUMIA   |      |
| - En mémoire des combats d'Andelnans-Botans  | 9    |
| - Cérémonie du cinquantenaire de la mort du maréchal Lyautey   | 18   |
| <ul> <li>Baptême de la promotion E.O.R. Maréchal-Lyautey à Saumur</li> </ul>   | 25   |
| - Messe à la mémoire du maréchal Leclerc   | 25   |
| - Cérémonies en mémoire du maréchal de Lattre  | 26   |
| Messe anniversaire de la mort du maréchal Juin   | 26   |
| Obsèques de la comtesse du Luart   | 26   |
| VIE DES SECTIONS   |      |
| - Alsace :   |      |
| I. Commémoration des combats de Saint-Amarin   | 28   |
| II. 40° anniversaire de la libération de Colmar  | 28   |
| — Marseille 2001 dam 11 —  | 29   |
| - Nice - Côte-d'Azur : had ladotham ub eulede as ett mudenzguent   |      |
| Célébration à Nice du cinquantenaire de la mort du maréchal     Lyautey  | 29   |
| II. Réunion du 31 janvier 1985   | 30   |
| - Ouest  | 31   |

| MON       | ITSOREAU   |    |
|-----------|--|----|
| 2 6       | <ul> <li>Fondation Koumia-Montsoreau : procès-verbal du conseil d'admi-<br/>nistration du 13 décembre 1984</li> </ul>                            | 33 |
|           | - Musée des goums : dons reçus   | 35 |
| CAR       |  | 36 |
|           | 181AMMOS   |    |
| IN M      | IEMORIAM   |    |
|           | - Colonel Daniel Lanibois Jean Saulay  | 37 |
|           | - Colonel du Plessis de Grénédan Jean Saulay   | 38 |
|           | - Colonel François Poublan H. Servoin  | 39 |
|           | - Lieutenant-colonel Fournier-Foch Général G. Le Diberder  | 39 |
|           | - Commandant Neigel R. Filhol  | 40 |
|           | - Capitaine Combémorel Jacques Gérardin  | 41 |
|           | <ul> <li>Adjudant-chef André Matoré</li> <li>Armand JJ. Genoud</li> </ul>  | 42 |
| ADT       | cies pivene  |    |
| 1         | CLES DIVERS CAT ob notatienmbe i insente ob faction sectorit if  |    |
|           | <ul> <li>A la recherche du temps passé</li> <li>Alain Puidupin</li> </ul>  | 45 |
|           | - Les opérations dans les Hautes-Alpes en septembre 1944 :   |    |
|           | - La libération de Briançon général Daillier   | 47 |
|           | - La mort du colonel de Colbert général Paoli  | 48 |
|           | La mort du capitaine Dubarle     Paul de Combarieu   | 49 |
|           | - La guerre du Rif (1925-1926) - fin) général J. Allard  | 50 |
| VI.       | <ul> <li>Pourquoi les musulmans sont-ils réfractaires aux progrès de notre<br/>civilisation</li> <li>R. Neigel</li> </ul>                        | 54 |
| V<br>HV – | <ul> <li>Un site, vraisemblablement inconnu de gravures rupestres « Mou-<br/>loucham », 1<sup>re</sup> partie</li> <li>Guy de Mareuil</li> </ul> | 57 |
|           | <ul> <li>Au service du Maroc : souvenirs d'un médecin de 1942 à 1958 (suite)</li> <li>Dr Henri Dupuch</li> </ul>                                 | 60 |
|           | - Souvenirs du vieux Maroc (suite) Marie-Elisabeth Pideil  | 63 |
|           | - Poésies :  |    |
| \$        | - Maryvonne chanoine Grasselli   | 66 |
| 7.        | - Le tiers-monde Dr Henri Dupuch   | 66 |
| T-        | - Vulnerant omnes, ultima necat Dr Henri Dupuch  | 67 |
| DIDL      | IOGRAPHIE  |    |
| DIDL      | tribut the appealment of the side state of   | 1  |
|           | <ul> <li>Abdelkader, adversaire et ami de la France,<br/>par Louis Lataillade</li> <li>Jean Saulay</li> </ul>                                    | 68 |
|           | exprose est  |    |
|           | DIVERS   |    |
|           | - Avis de Messe  | 71 |
| 850       | - Rappel du président de se some de la   | 71 |
| 45        | — 11 mai 1985  | 71 |
|           | - Inauguration de la statue du maréchal Juin   | 71 |
|           | - Appel en faveur du bleuet de France  | 72 |

72

72

- Avis de recherches

- Demande de documents (rappel)

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Certains d'entre vous, comme moi-même, ont dû être étonnés de la « chute » DU MOT DU PRESIDENT publié dans le n° 95 de décembre 1984, qui se terminait sur un point-virgule. J'ai pensé en le lisant que le directeur de la publication, ou nos amis du bureau avaient décidé de me censurer, soit qu'ils m'aient trouvé trop prolixe, soit que ma prose leur ait déplu. Il n'en était rien. J'étais le seul responsable de ce « tronquage », ayant adressé mon papier écrit recto-verso, ce qui est une faute grave vis-à-vis d'un imprimeur qui ne tourne jamais la page !... Que nul désormais n'en ignore parmi nos rédacteurs!

Le bilan de 1984 ayant ainsi seul paru dans le précédent bulletin, je me permets de compléter mon propos de décembre en vous précisant nos projets pour cette année.

En 1985 notre association, loin de s'assoupir, devra prendre un nouvel élan prouvant sa vitalité, tout en préparant par une symbiose progressive avec nos descendants, une relève inévitable.

## Il nous faudra :

- décider des conditions dans lesquelles devra être éditée « l'histoire des Goums » due aux travaux du colonel Sauley (éditeur, souscription, compte d'auteur pris en charge par l'Association);
- hâter le règlement des cotisations qui n'auraient pas été réglées en janvier afin d'éviter les rappels et permettre des placements rentables;
- mener à tous les échelons une vigoureuse campagne de recrutement en vue d'atteindre et pourquoi pas de dépasser l'effectif de 1200 (nous étions 1182 au 31 décembre 1984);
- intégrer localement les sections de nos descendants à toutes nos manifestations et les faire participer à nos décisions tout en respectant nos différences;

- faire connaître toujours davantage la Koumia autour de nous certes, mais aussi par les médias, en saisissant toutes les occasions (annonces de réunions, comptes rendus de cellesci...) de rappeler un passé dont nous avons tout lieu d'être fiers;
- intensifier notre campagne en faveur du développement de l'amitié franco-marocaine à tous les niveaux (voyages, contacts, envois de vêtements...);
- nous tenir « à l'écoute » de tous pour venir en aide discrètement mais efficacement et rapidement à ceux et à celles qui, parmi nous, sont dans la peine ou le besoin;
- étudier la possibilité d'envoyer des vêtements à nos anciens goumiers qui ont combattu dans les rangs du G.T.M. et sont actuellement dans la misère.
- « L'avenir on ne le subit pas, on le fait » écrivait Bernanos. Je souhaite que dans l'esprit Koumia, fidèles à notre devise « zidou l'gouddam » nous le fassions tous ensemble fraternel et rayonnant en 1985 et pour TOUS rendez-vous les 1<sup>et</sup> et 2 juin 1985 à Gérardmer.

Général FEAUGAS.

## COMMUNICATION TRES IMPORTANTE

Les travaux pour éditer « L'HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS » ne peuvent commencer que si une première souscription pour 500 EXEMPLAIRES est rapidement couverte.

TOUT MEMBRE DE LA KOUMIA ET DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS SE DOIT DE POSSEDER, CHEZ LUI, CETTE GLORIEUSE HISTOIRE.

Le premier tome, dû au colonel Jean Saulay, traite de la période 1908-1934.

Le deuxième, écrit par le général Salkin, portera sur les années 1934-1945.

Le premier tome est prêt à être mis sous presse, sous la réserve du succès de la souscription.

C'est pourquoi chaque adhérent va recevoir une lettre personnelle avec un bulletin de souscription pour le premier tome, au prix exceptionnel de 195 F (édition normale) plus 30 F de frais d'expédition; 235 F (édition numérotée).

Cet ouvrage de 500 pages environ, de grand format 21 x 30, sera imprimé en deux couleurs, illustré par une centaines de reproductions photographiques de l'époque et une cinquantaine de cartes, croquis ou schémas. Couverture cartonnée avec une impression en quatre couleurs.

SOUSCRIVEZ IMMEDIATEMENT I GRACE A VOUS, L'HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS PASSERA A LA POSTÉRITÉ !

## RÉUNION DU 12 FÉVRIER 1985 AU CENTRE CHAILLOT-GALLIÉRA, PARIS

# 1. - Procès-verbal du conseil d'administration de la Koumia

Etaient présents: M. le général André Feaugas, M. le colonel Georges Boyer de Latour, MM. Gérard de Chaunac-Lanzac, Jean de Roquette-Buisson, André Noël, Yves Salkin, Yves Huchard, Michel Léonet, Jérôme de Ganay, Léon Merchez, André Pasquier, Mme Garret, Me Reveillaud, MM. André Picardat, Jean Wartel, Henry Muller, MM. les présidents des sections: Ouest, Paris et Vosges.

Stanislas Mikcha et Marc Méraud étaient également présents.

Etaient excusés : Mme Brault-Chanoine et MM. les présidents de sections Servoin, Filhol, Bérard, Dumont et Magnenot.

Le président fait part de la liste des adhérents décédés depuis le dernier conseil d'administration : une minute de silence est observée à leur mémoire.

- 1. Le général Feaugas indique qu'il a reçu une carte de vœux du camarade Fougerolle qui s'est rendu sur les lieux du chantier qui commence dans le Haut-Atlas : projet de route ouvrant la montagne berbère. Cette mission doit durer cinq ans. Le conseil offre tous ses vœux pour la bonne réalisation du projet et demande qu'il en soit tenu informé par le bulletin.
- 2. La situation financière est saine. Nous avons actuellement un crédit de 617.883 francs malgré tout ce que nous avons eu à payer. Nous allons pouvoir faire face à des dépenses importantes : fabrication d'un nouveau drapeau et édition de l'Histoire des Goums.
  - 3. Effectifs, en octobre dernier : 1.176; au 12 février 1985 : 1.192.
  - 4. Activités de la Koumia :
- En novembre a eu lieu une cérémonie pour la pose de la première pierre du monument Maréchal-Lyautey dont la statue sera inaugurée le 4 mai à Paris.
- En novembre, également, a eu lieu une cérémonie à Andelnans, à la mémoire des goumiers tombés au cours des combats, en présence du général Leblanc et de M. Chevènement qui a fait à cette occasion un discours très patriotique. Le général Feaugas a remis, au cours de la cérémonie, la Légion d'honneur à notre camarade Courvoisier.
- Le 11 mai 1985 la Koumia participera à une cérémonie, place d'Italie, devant le monument du maréchal Juin, puis ravivera la flamme à l'Arc-de-Triomphe.
- 5. Fondation : le général Feaugas informe le conseil de la Koumia de la situation de la Fondation (cf. procès-verbal de la réunion du 13 décembre 1984).
- 6. Le conseil propose que la Koumia offre une participation de 1.000 francs pour l'érection à Bordeaux du monument du général de Montsabert. 450.000 francs seront nécessaires et 240.000 francs ont été collectés actuellement.
- Le général Feaugas indique qu'il faudrait que ce monument soit inauguré assez rapidement afin que le Premier Bataillon de France qui porte le nom du général de Montsabert puisse assister à la cérémonie avant de quitter l'Ecole de Saint-Cyr-Coëtquidan.
- 7. Programme de l'assemblée générale 1985 à Gérardmer. Le conseil d'administration devra se réunir avant l'assemblée générale afin de procéder à la réélection du bureau, Deux nouveaux administrateurs devront également être désignés.

- 8. Le 13 mars, en la chapelle de l'Ecole militaire, aura lieu, à 18 heures, une messe anniversaire de la mort du général Guillaume.
- 9. Notre drapeau tombe en morceaux. Il est impossible de le réparer. Le conseil vote pour la fabrication d'un drapeau brodé à la main, plus solide.
- 10. Edition de l'Histoire des Goums. Nous avons actuellement un devis acceptable : 186.000 francs pour les 1.000 premiers exemplaires, soit 200 francs environ pour un exemplaire format 21 x 30, 500 pages comportant 100 photographies et 50 cartes, croquis ou schémas. La Koumia devrait présenter à l'éditeur les 500 premières commandes. Le général Salkin qui a pris la suite du colonel Saulay pour la rédaction de l'Histoire des Goums demande qu'un troisième rédacteur prenne la relève pour la période postérieure à 1945.
- 11. Le général Feaugas a été contacté par un journaliste anglais de la télévision Manchester qui désire réaliser une émission de télévision sur la campagne d'Italie. Il est demandé aux membres de la Koumia de bien vouloir collaborer à cette émission et contrôler ainsi la véracité du récit.
- 12. Notre camarade Servoin, président de la section Aquitaine a été contacté par un ancien goumier qui lui a dit que ses compagnons manquaient de vêtements. Le conseil est d'accord sur le principe d'envoyer des colis de vêtements (neufs) mais réservé sur le bon acheminement de ces colis et la distribution. Il faudrait qu'il y ait des correspondants sûrs sur place. Il sera demandé à la section Aquitaine de faire un premier essai de distribution avant de prendre une décision définitive.
- 13. A propos du mauvais entretien des cimetières militaires en Italie, le Souvenir français a informé Mme Garret de ce que 400 tombes avaient été remises en état dans différents cimetières.
- 14. M. Muller informe le conseil qu'il a remboursé les frais exceptionnels entraînés par les cérémonies du 40° anniversaire du débarquement de Marseille.

Une allocation particulière sera versée à la section des Vosges à charge pour elle de veiller à l'entretien du monument de la Croix-des-Moinats.

- Le dernier bulletin a coûté 23.202 francs, pour 68 pages.
- 15. Une plaque Koumia sera déposée sur le caveau du colonel Berriau, en accord avec sa fille Héléna Bocis.
- 16. Il a été demandé si la Koumia pourrait éditer des cartes de vœux. Le colonel Deschard a une carte originale qu'il prêterait comme modèle. Le projet sera étudié. Il est rappelé que la carte représentant les insignes des G.T.M. est disponible au secrétariat général.
- 17. Le général Salkin demande si des bourses pourraient être accordées par la Koumia à des élèves de lycées ou étudiants. Le général Feaugas fera part de cette idée à la Fondation, en effet cette remise de bourses serait plus conforme aux statuts d'une fondation plutôt que d'une association.

# 2. - Procès-verbal du conseil d'administration de l'Association des descendants de la Koumia

Le 12 février 1985, les membres du conseil de l'Association des descendants de la Koumia se sont réunis, sur convocation de leur président, à 18 heures, dans une salle du centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V à Paris.

Assistaient au conseil : MM. Guy Adam, Jean Bertiaux, Georges Boyer de Latour, Jean-Francis Carrère, Hubert Chanoine, Antoinette-Marie Guignot, Jacques Pasquier, Michel Pasquier, Cyril Villerbu.

Etaient absents: Robert Coudry, absent pour des raisons professionnelles, avait donné son pouvoir au président; Francine de Lignières; Maëya Hoyasse,

Frédérique Villerbu était admise au conseil.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance en remerciant les membres présents de leur participation, en particulier Guy Adam qui doit, en avril prochain, partir à Fort-de-France pour y prendre la direction régionale d'une grande compagnie maritime. Cyril et Frédérique Villerbu doivent rejoindre leur affectation militaire à Berlin. Les membres du conseil s'associent au président pour regretter le départ de Guy Adam et de Cyril Villerbu et leur souhaitent une parfaite réussite.

Guy Adam prendra contact avec les descendants des Antilles, dont le président lui transmettra une liste et il recevra avec plaisir tous ceux qui seront de passage.

Le président et les membres du conseil regrettent vivement que Francine de Lignières ne participe plus activement à la vie de l'Association depuis plusieurs années.

Premier point : décider de l'ordre du jour de l'assemblée générale des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1985.

Il est ainsi fixé :

- 1º Rapport moral du président sur la vie de l'Association en 1984.
- 2º Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1984.
- 3° Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1984 et du projet de budget pour 1985.
- 4º Définition de l'organisation nationale et régionale de l'Association. Nomination de présidents de sections. Définition de leurs fonctions et de leurs moyens, dans le cadre d'une évolution définie par les responsables de la Koumia, et d'une prise en charge progressive des responsabilités concernant l'avenir commun de la Koumia et de l'Association des descendants.
  - 5º Rédaction par les descendants d'articles pour le « Bulletin de la Koumia ».
- 6° Perspectives sur le développement des activités de l'Association. Proposition des sociétaires au sujet de l'action à mener en faveur du rapprochement entre les sociétaires en France et les descendants marocains.
- 7. Renouvellement du mandat de quatre administrateurs : Mme de Lignières, Mme Hovasse, M. Jean Bertiaux, Mlle Antoinette-Marie Guignot. Remplacement de M. Guy Adam (pour départ à Fort-de-France).

Deuxième point : bilan d'activité en 1984 :

Ce bilan constituera le rapport moral, et les points principaux suivants y seront développés :

- l'activité des sections régionales;
- l'action de descendants en France et au Maroc;
- la chute du recrutement de sociétaires en 1984 et les moyens à mettre en œuvre pour accroître le nombre de sociétaires;
- étude des causes ayant pu provoquer une diminution du nombre de cotisations en 1984;
- perspectives d'évolution de la Koumia. Fonctionnement de la Fondation du musée de Montsoreau.

Au sujet du contenu du rapport moral, le président prend en compte diverses observations et suggestions faites par Guy Adam, Michel et Jacques Pasquier, Jean-Francis Carrère et Cyril Villerbu.

Diverses propositions concrètes sont faites pour sensibiliser les sociétaires sur l'action que chacun peut mener auprès des membres de sa famille, en faveur du recrutement.

Michel Pasquier, trésorier, indique que le dépôt en « bons de caisse » s'élève à 30.000 francs. Il pourra sans doute passer à 40.000 francs prochainement.

Les crédits disponibles s'élèvent à 55.288,53 francs. Le dépôt rapporte environ 12 p. 100.

Le bilan complet pour l'exercice 1984 n'a pas pu encore être totalement réalisé. Il sera prêt d'ici à quelques semaines.

La situation financière de l'Association est bonne compte tenu du faible niveau de ses ressources.

Si l'Association envisage d'engager des fonds pour développer son activité, il y aura lieu de trouver des ressources complémentaires. La vente de l'insigne des descendants pourrait y contribuer.

A ce propos, le président indique que cet insigne n'est pas destiné à remplacer la Koumia actuelle. Cette Koumia, a une grande valeur symbolique et elle doit être conservée précieusement par les descendants.

Il apparaît cependant qu'à l'unanimité les membres du conseil souhaitent la création d'un insigne spécifique.

Le président demande aux membres du conseil de lui envoyer rapidement leurs projets d'insigne.

Il fait circuler quelques esquisses réalisées par Cyril Villerbu et lui-même pour donner quelques idées sur la composition possible de cet insigne, à partir de critères de bases retenus :

- trois couleurs françaises, fleurs de lys, Koumia, croissant, étoile et couleurs chérifiennes; mots: « Amitié - Fraternité » en français et en arabe;
- forme de l'insigne possibles : écusson classique, porte andalouse, forme longue, ovale, ronde, etc.

Les sociétaires ou les membres de leur famille qui auraient des capacités de dessinateur sont priés de se faire connaître au président. Les trois projets retenus seront dotés de prix intéressants.

Troisième point : questions diverses :

- Jean Bertiaux propose que l'Association offre un foulard de la Koumia comme lot pour le prochain bal de garnison du Groupe géographique occupant le quartier Abescat. Accord donné.
- Antoinette-Marie Guignot exprime une certaine déception devant l'inertie des descendants de la section de l'Ouest à l'occasion de la réunion Koumia.
- Michel Pasquier indique que les contacts qu'il a pris en vue d'accueillir des descendants dans l'abbaye de Seuilly, à l'occasion d'un rassemblement de famille souhaitant visiter le musée de Montsoreau, n'ont pas été très positifs. Néanmoins il se préoccupe de trouver une solution à ce problème.
- Jean-Francis Carrère demande au président s'il a bien reçu le bulletin « Sellam », organe de liaison entre les anciens des lycées et collèges marocains. Le président répond par l'affirmative et il indique qu'il souhaite rencontrer les responsables de ce bulletin en vue d'établir une éventuelle collaboration.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président clôt la séance et remercie les membres de leur participation,

A Salon, le 13 février 1985.

Le président :

Georges BOYER de LATOUR du MOULIN.

En plus des membres du conseil, ont assisté à la réunion ou au repas : Geneviève Feaugas et son fiancé, Anne Guyot de Saint-Michel, A.-M. Sabarots, Georges et Jacqueline Maurer et leurs parents, Simone Labataille, Georges et Dominique Commaret, Françoise Adam.

## ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

## En mémoire des combats d'Andelnans-Botans

Pour le quarantième anniversaire de ces combats, la Koumia publie les articles ci-dessous :

- Compte rendu de l'inauguration d'une stèle à Andelnans, le 17 novembre 1984, par André Noël, vice-président de l'Association.
- Discours prononcé par le président Feaugas, président.
- Exposé de l'action menée le 22 novembre 1944 par le 2° Tabor, par le général de corps d'armée Leblanc, alors commandant du 1" G.T.M. dont fait partie le 2° Tabor.
- Extraits du journal de Botans « L'écho des trois fontaines » et du journal de marche du 2º Tabor.

## INAUGURATION D'UNE STELE LE 17 NOVEMBRE 1984 A ANDELNANS

Le 22 novembre 1944, Andelnans et Botans sont libérés par le 2° Tabor. L'inauguration, le 17 novembre dernier, d'une stèle érigée par le Souvenir français devait marquer la commémoration de cet événement par les deux communes.

Déjà, dans la matinée du 17, le général Leblanc et les colonels de Ganay et Leboiteux accompagnent le commandant (E.R.) et Mme Pasquier, et le capitaine (E.R.) et Mme Pernoux au cimetière de Rougement où reposent le capitaine Fleury, les lieutenants Foglizzo et Lammens, les adjudants-chefs Melin et Véron, et le moggadem Aouel Lahcen ou Akka.

A 14 heures, M. J.-L. Dupont conduit une importante délégation de la Koumia et des personnalités régionales françaises et marocaines au cimetière d'Andelnans où, devant la tombe de deux goumiers, l'imam récite la chahada, tandis que les autorités déposent une gerbe.

Le cortège se rend ensuite à l'emplacement de la stèle. La population des deux communes ainsi qu'un détachement militaire et la musique du 35° R.I. les y attendent.

A 15 heures arrive M. J.-P. Chevènement, ministre de l'Education nationale député-maire de Belfort, avec le préfet du territoire et d'autres personnalités.

La cérémonie officielle commence par l'inauguration de la stèle que les généraux Leblanc et Feaugas dévoilent. Le général Feaugas retrace ensuite l'histoire des goums, leur participation aux combats, tant en Afrique qu'en Europe et en Indochine. Le général Leblanc rappelle ce qui s'est passé le 22 novembre 1944 pour libérer Andelnans et Botans où 9 des nôtres furent tués et 38 blessés.

\*\*

A 16 heures, une réception est offerte par les municipalités. M. J.-L. Dupont prend le premier la parole et remercie tous ceux qui ont aidé le Souvenir français à réaliser ce monument, le ministre des Anciens Combattants, le conseil général, Rhin et Danube et surtout M. Roger Martin qui a fait don du terrain.

M. le maire d'Andelnans auquel se joint M. le maire de Botans remercie les personnalités présentes d'avoir choisi Andelnans pour cette inauguration. M. le représentant du consul du Maroc rappelle que les soldats marocains « par leur sacrifice, ont contribué à défendre une noble cause ».

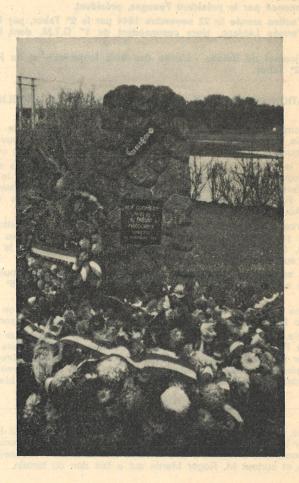
Enfin, M. le ministre Chevènement exprime sa reconnaissance aux goumiers marocains qui ont si vaillamment combattu pour libérer Belfort. Il insiste sur l'amitié franco-marocaine : « En gagnant la liberté de la France, ils ont contribué à la liberté du Maroc. »

Les discours terminés, le général Feaugas décore de la croix de la Légion d'honneur notre ami Hubert Courvoisier. Il remet la Koumia de vermeil aux deux maires de communes, ainsi qu'à Mme Richert, qui est à l'origine de cette manifestation de la reconnaissance et du souvenir.

Il remet également notre Koumia à M. J.-L. Dupont pour le remercier d'avoir si parfaitement organisé cette journée empreinte d'un si chaleureux et généreux accueil.

Assistaient à ces cérémonies, aux côtés du général Leblanc et de notre président, le général Feaugas : M. le ministre Augarde, les colonels Le Boiteux, de Ganay, de Sèze, M. et Mme Léonet, M. et Mme Pasquier, M. et Mme Pernoux et leurs enfants, M. et Mme Courvoisier et leurs enfants, M. et Mme Turc, MM. Noël, Fauque, Merchez, Fritsch, Mavon.

André NOEL.



## DISCOURS DU GENERAL FEAUGAS

Monsieur le Ministre,
Mon Général,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Consul,
Messieurs les élus,
Mesdames, mes chers amis,

Au pied de cette stèle, témoignage de la reconnaissance des citoyens d'Andelnans-Botans envers les goumiers français et marocains qui ont, en novembre 1944, chassé de cette région les hordes nazies, la mission m'incombe, en tant que président national de la Koumia, de retracer brièvement devant vous l'histoire de ces goums marocains qui, de l'Atlas au delà du Rhin, ont, regroupés en tabors, si activement participé à la libération de notre patrie.

Qu'étaient donc ces unités dont la présence en face d'eux terrorisait nos ennemis, dont nos alliés louaient l'exceptionnelle valeur au feu, dont l'étrange uniforme et la langue inconnue inquiétaient parfois nos compatriotes et que nous avions nous-mêmes recrutés dans la montagne marocaine où, en temps de paix, nous exercions les fonctions multiples d'administrateurs.

Le « goum » est étymologiquement, tant en arabe qu'en araméen une « levée » de guerriers tous volontaires. Ceux-ci, encadrés par des officiers français appartenant pour la plupart au corps des Affaires indigènes du Maroc, avaient été créés dès 1908 par le général d'Amade, puis officialisés en 1912 par le général Lyautey, premier commissaire Résident général de la République française au Maroc. Ils étaient chargés de faire respecter la justice et la paix française en s'intégrant aux tribus dont leurs officiers avaient le contrôle.

Lorsque le 1<sup>st</sup> novembre 1908, le général d'Amade obtint l'autorisation de lever six goums mixtes de la Chaouïa, il ne pouvait imaginer que les héritiers de ces unités supplétives par excellence deviendraient les artisans d'une extraordinaire épopée sur tous les principaux champs de bataille de l'armée française durant ce siècle. Ces goums mixtes comprenaient à l'origine 150 piétons et 50 cavaliers recrutés parmi des volontaires liés par contrat n'excédant pas un an, commandés par le capitaine-chef du Service des renseignements local, ancêtre du Service des Affaires indigènes, assisté d'un officier adjoint, d'un interprête et d'un médecin. Cet encadrement si particulier montre nettement le rôle de ces formations qui, vivant en famille et au contact direct avec les tribus au milieu desquelles elles étaient implantées, constituaient un excellent moyen de pacification.

En mai 1911, les 6 goums de la Chaouïa forment sous les ordres du commandant Simon l'avant-garde des troupes du général Moinier, envoyées pour délivrer la ville sainte de Fèz où l'émeute gronde.

Les faits d'armes qui jalonnent leur marche auront un tel retentissement que, par la suite, pas une colonne, pas une opération de pacification ne se passera de leur concours.

Le nombre des goums passe de 6 en 1908 à 12 en 1911 et 22 en 1918, tandis que leur armement devient plus important avec l'affectation d'un groupe de mitrailleuses et d'une arme automatique par section.

Après les dures épreuves de la campagne du Rif, ils participèrent activement tant à Taza qu'au Sarho et jusqu'aux confins du Sahara à l'achèvement de la pacification de l'empire chérifien.

De 1935 à 1939, la sécurité la plus complète régnait partout au Maroc grâce à l'activité de ces unités, merveilleux outils entre les mains des administrateurs militaires ou civils. Chaque poste de goum eut son école, son jardin d'essai, ses ateliers d'artisanat, son infirmerie, et l'unité participait à l'entretien des pistes et des points d'eau ainsi qu'aux activités économiques et de mise en valeur de la région.

Mais bientôt, en raison des menaces de guerre en Europe, il fallut songer à donner aux goums les moyens d'assurer presque entièrement la sécurité intérieure et extérieure du Maroc dès la mobilisation, pour permettre l'envoi en Métropole du maximum de troupes régulières.

Dès 1937 furent créés des « goums auxiliaires » pouvant être levés sur ordre du Résident général avec pour support un « goum actif ». Ces goums de réserve, devenus « goums de marche » le 1er septembre 1939 dès le début de la 2º Guerre mondiale, allaient permettre la constitution des premiers « groupements de goums » (4 goums de marche et une section de commandement). 16 groupements, représentant un effectif de près de 12.000 hommes, furent créés jusqu'au 25 juin 1940, date de la signature de l'armistice franco-allemande. 124 goums de marche existaient à cette date et 4 groupements participèrent avec succès aux opérations en Tunisie durant la courte période des hostilités contre l'Italie, du 10 au 25 juin 1940.

Mais cette force, quasi inemployée à son grand désespoir, que va-t-elle devenir pendant la sombre durée de l'armistice?

Certes, elle est mal équipée et mal armée : mais ce qu'elle possède, elle ne veut à aucun prix s'en déssaisir.

Alors commence, sous l'impulsion du colonel Guillaume, directeur des Affaires politiques, et du général Nogues, Résident de France au Maroc, un des chapitres les plus exaltants de l'histoire des goums : celui de la clandestinité et du camouflage aux contrôles des commissions allemandes et italiennes d'armistice. Les goums deviennent officiellement les « Méhallas chérifiennes » chargées uniquement de la sécurité intérieure avec un armement des plus sommaires.

Il faut de l'argent, il faut des munitions d'instruction, il faut entraîner la troupe; il faut la soustraire totalement aux investigations des commissions d'armistice ennemies qui deviennent de plus en plus pressantes au fur et à mesure que les mois s'écoulent. Certains groupements s'instruisent en forêt sous le couvert d'activités économiques (bûcherons, charbonniers, cantonniers).

Alors que la ferme voisine du camp des goums cache les munitions de guerre, la famille du goumier dort dans son gourbi, sur une fosse qui abrite l'armement automatique non autorisé.

Un régiment régulier vient-il à passer à proximité du poste on le voit abandonner pour quelques heures son armement collectif et ses munitions, dont s'emparent avec joie les goumiers qui pourront ainsi effectuer leur instruction et leurs tirs de guerre.

Les armements lourds et les stocks sont entreposés dans les casbahs de la montagne berbère.

Grâce au merveilleux moral de tous, grâce à l'esprit de corps et à la confiance qui anime la troupe, grâce aussi à la collaboration totale de la population civile, qui garde confiance dans la France, même pendant cette période si néfaste pour son prestige, les recherches italo-allemandes resteront sans effet et à aucun moment une trahison ne sera enregistrée.

Ainsi, les « goums chérifiens » n'ont pas admis la défaite. Au milieu de difficultés sans nombre, ils préparent la revanche et sauront s'adapter aux procédés de combat européen, d'où une nouvelle transformation de leur organisation.

Dès novembre 1940, sont créés secrètement des tabors comprenant trois goums d'infanterie et une section de commandement. Plus tard, le tabor sera renforcé par un peloton de 40 cavaliers et un goum de commandement et d'engins (mortiers de 80 mm et armes antichars).

La réunion de trois tabors constitue un « groupe de tabors marocains » (G.T.M.) disposant de moyens de transmission importants et d'une dotation d'armes lourdes supplémentaires.

Au début de 1942, onze tabors étaient constitués clandestinement et une quinzaine d'autres pouvaient être levés en cas d'événements graves tandis que deux, puis quatre états-majors de G.T.M. étaient mis sur pieds.

Le commandement, qui avait pris ses risques, avait camouflé, non sans danger, la mise sur pied de 20.000 hommes de troupes régulières et de 30.000 goumiers au moral solide et « piaffant » d'impatience.

\*

Enfin, vint le moment attendu de tous, et, en particulier des cadres français parmi lesquels on trouvait de nombreux évadés de France par l'Espagne, de la

reprise du combat contre les forces de l'Axe après le débarquement allié du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord.

Parmi les officiers et sous-officiers de réserve du Maroc rappelés au service, nombreux furent ceux qui se portèrent volontaires pour l'encadrement des goums.

Presque aussitôt, en dépit de leur armement et de leurs équipements désuets, les 1° et 2° groupes de tabors marocains, respectivement commandés par les colonels Leblanc et Boyer de Latour, sont dirigés sur le front de Tunisie. Ils s'y révélèrent comme étant une excellente troupe de montagne, rustique et manœuvrière, douée d'un ardent esprit offensif et ils comptèrent parmi les plus brillants artisans de la victoire en Afrique du Nord de mai 1943.

Aussi le général Patton demanda qu'un tabor marocain figure dans le corps de débarquement américain en Sicile en juillet 1943. C'est le 4° Tabor du commandant Verlet qui eut l'insigne honneur de représenter l'armée française dans cette campagne, première étape de la libération de l'Europe du joug nazi.

En septembre 1943, le général Giraud fait appel au 2° groupe de tabors du colonel Boyer de Latour pour l'opération de vive force qui doit être déclenchée sur la Corse et qui réussit pleinement.

Quelques mois plus tard, ce même groupe conquiert l'île d'Elbe aux côtés de la 9° division d'infanterie coloniale sous les ordres du général de Lattre de Tassigny.

Pendant ce temps, les goums recevaient l'armement et l'équipement américains. Ils disposaient d'un train automobile tout en conservant leurs mulets et leurs chevaux. Après une longue période d'attente en Oranie et un entraînement intensif, trois groupes de tabors sont intégrés successivement au Corps expéditionnaire français du général Juin et débarquent dès novembre 1943 en Italie.

Le 3° G.T.M. du colonel Massiet du Biest et le 4° G.T.M. du colonel Gautier s'illustrèrent, au prix de grosses pertes au cours des terribles combats de la campagne d'hiver dans les montagnes des Abruzzes et autour de Monte Cassino — considéré par nos adversaires comme étant le Verdun de la Deuxième Guerre mondiale.

En avril 1944, le 1<sup>er</sup> G.T.M. du colonel Leblanc vient renforcer le groupement des goums marocains placé sous les ordres du général Guillaume, soit 12.000 combattants qui, à la stupeur des Allemands, effectuent une audacieuse percée à travers les peu accessibles massifs montagneux des Aurunci, du Petrella et du Fammera au moment de l'offensive du 11 mai 1944 sur le Garigliano.

Très souvent en flèche par rapport aux troupes blindées, gênées dans leur progression par les destructions et les combats d'arrière-garde, les goumiers marocains furent les principaux artisans de la victoire alliée en Italie qui permit au Corps expéditionnaire français et à la 5° Armée américaine de s'emparer de Rome, puis de Sienne et d'arriver en vue de Florence.

Cette brillante offensive aurait pu les emmener jusqu'à la plaine du Pô et aux Alpes et sans doute encore plus loin au cœur de l'Europe, à Vienne par le col du Brenner... ce qui aurait eu des conséquences incalculables sur le cours de la Deuxième Guerre mondiale et ses suites... Mais les impératifs d'une guerre de coalition empêchèrent les troupes alliées d'Italie d'exploiter complètement leur succès.

Le C.E.F. et les goums marocains se préparèrent dès le mois de juillet à participer au débarquement en Provence du 15 août 1944 avec la 1<sup>re</sup> Armée du général de Lattre de Tassigny qui connaissait particulièrement la valeur des troupes de son ami le général Guillaume.

A ce moment se situe une des plus belles pages de l'histoire des goums avec la prise de Marseille et la capture de plus de 6.000 prisonniers, dont le général commandant la défense allemande, par les 1<sup>er</sup> et 2° G.T.M. et des éléments du 3° groupe de tabors.

L'accueil des Français à leurs libérateurs venus d'Afrique fut extraordinaire, et nos braves goumiers découvrirent les joies de la victoire dans des conditions bien différentes de celles connues en Tunisie ou en Italie.

Puis, pendant que le 1er G.T.M. sera jeté dans les hautes vallées des Alpes, les 2e et 3e G.T.M. se porteront à marches forcées dans le Jura. La fin de l'au-

tomne verra les trois corps lancés dans la sanglante, la dure, l'impitoyable bataille des Vosges et de la poche de Colmar où le général Leblanc commandait le 1<sup>er</sup> G.T.M.

Ensuite ce sera l'Alsace. Au printemps 1945, le 1er G.T.M. aura la rude mission de percer la ligne « Siegfried », opération qu'il réussira malgré de lourdes pertes, grâce à sa souplesse manœuvrière.

Le 4° G.T.M. du colonel Parlange, revenu du Maroc, se joint en mars aux 1° et 2° G.T.M. pour achever la défaite de l'Allemagne et c'est en plein Wurtemberg, à Stuttgart, pour les uns, au-delà du Danube, pour les autres, que sonne la fin des combats en mai 1945.

Ainsi se termina la magnifique épopée des goumiers marocains pendant les campagnes de libération de notre pays, mais les tombes sont nombreuses le long de la route suivie depuis la Tunisie : 1.500 d'entre eux, revêtus de leur djellaba, aux côtés de 70 officiers et 130 sous-officiers dorment de leur dernier sommeil en Tunisie et dans les cimetières de Corse, d'Italie, de l'Ile-d'Elbe, de France, d'Allemagne et plus tard, d'Indochine.

Les chiffres sont évocateurs : 1.745 tués, 6.598 blessés, 4 prisonniers seulement : 8.500 pertes pour un effectif permanent de 12.000 hommes à peine. C'est une proportion qui souligne les sacrifices consentis par ces volontaires marocains venus nous aider à libérer la France, envers lesquels les citoyens d'Andelnans et Botans, sous l'impulsion de Mme Richert avec le soutien du Souvenir français, ont tenu à marquer leur reconnaissance, ce dont je les remercie vivement au nom de tous les anciens goumiers français et marocains.

Mais, pour vous rappeler les péripéties des combats qui ont permis à vos villages de recouvrer leur liberté, nul n'est mieux placé que le général Leblanc qui commandait alors le 1er G.T.M. et dirigea lui-même cette difficile opération. Je lui passe la parole.

region agreed up increasionally experience to compare the compare of the compare

Général FEAUGAS.

## LE 2º TABOR DEVANT ANDELNANS LE 22 NOVEMBRE 1944

Le 21 novembre 1944, le 2° Tabor a atteint sans sérieuses difficultés Botans et Dorans où il a établi son P.C. Le 22 novembre, il reprend l'offensive. Son objectif est Andelnans où il doit établir une tête de pont pour permettre au Génie de lancer une passerelle sur la Savoureuse.

La mission s'avère difficile.

Dans les premiers projets, le commandement avait envisagé de faire appuyer le 1<sup>er</sup> G.T.M. par un élément de chars. Projet abandonné en raison des démolitions à leur faire franchir.

Il n'existe plus à Andelnans qu'une seule passerelle qui sera évidemment gardée par l'ennemi. Celui-ci a établi une ligne de défense par îlots de mitrailleuses et mortiers dissimulés dans la végétation brouillasseuse de la colline. Au sommet de la colline, il dispose d'excellents observatoires qui dominent tout le pays.

La préparation d'artillerie qui précède la prise de contact a, faute d'objectifs précis, semblé avoir été peu efficace.

Le 62° Goum part en tête, accueilli par un tir violent de mitrailleuses.

Son chef, le capitaine Fleury, arrêté dans le fossé qui précède l'entrée du village, demande un tir de mortiers.

Deux sections ont été envoyées par lui dans la partie ouest de la colline vers la passerelle qui leur permet de franchir un premier bras de la Sayoureuse, puis, par un tronc d'arbre, un second. Elles sont alors violemment contre-atta-

quées, perdent quatre goumiers et restent clouées au sol, complètement immobilisées toute la journée.

Deux batteries allemandes ouvrent le feu. Leurs tirs sont d'une extrême précision.

Le capitaine Fleury ne répond plus. Il a été tué ainsi que ses deux adjoints. Un goumier blessé apporte au Tabor la triste nouvellle.

Mais le P.C. du Tabor est lui-même pris à partie par les batteries allemandes. Le commandant Roussel, commandant le Tabor, est grièvement blessé ainsi que plusieurs officiers et sous-officiers.

Les batteries allemandes harcèlent sans arrêt tout ce qui bouge. Il est impossible d'envoyer le moindre renfort. Les éléments engagés ne pourront se replier avant la tombée de la nuit.

Les Allemands, lorsqu'ils sont obligés de se retirer d'une position importante, pour l'orgueil de leurs troupes, pour bien montrer que cèdant devant le nombre, n'ont rien perdu de leur mordant, cherchent toujours à porter un dernier coup de boutoir à leur adversaire. Il en est de nombreux exemples.

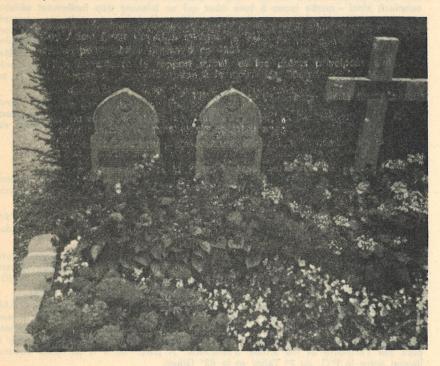
Ils n'ont pas manqué à Andelnans l'occasion que leur offre sur un terrain une situation particulièrement favorable.

Ils réussissent à nous mettre en échec pendant vingt-quatre heures et à nous infliger des pertes très lourdes :

- Tués, officiers : capitaine Fleury, lieutenant Foglizzo, lieutenant Lammens;
   sous-officiers : adjudant-chef Melin, 10 goumiers.
- Blessés, officiers: commandant Roussel, capitaine Voinot, capitaine Miquel, aspirant Pernoux; sous officiers: adjudant Bouvier, adjudant Véron, adjudant Ritournet, sergent-chef Laurent, 32 goumiers.

Les commandements sont immédiatements réorganisés.

Le lendemain, l'ennemi semble être resté sur les mêmes positions. Les batteries allemandes sont encore en action. Cependant, les habitants nous précisent leur emplacement. Notre propre artillerie les prend à partie. Leurs tirs se raréfient,



puis cessent complètement. A notre tour, nous harcelons sans arrêt la ligne de défense sur laquelle nous nous sommes heurtés la veille.

Le G.T.M. est prêt à reprendre l'offensive et à réaliser sa mission.

Cette action n'est plus nécessaire. Il est prévenu de sa relève décidée pour la nuit prochaine.

L'Allemand s'est replié.

Et c'est le régiment F.F.I. de Bourgogne qui récolte, le 24 novembre, le fruit de nos efforts. Il reçoit la soumission des derniers défenseurs d'Andelnans qui ont hissé le drapeau blanc.

Le G.T.M. est déjà en route vers d'autres combats pour la libération de l'Alsace.

Il laisse sur le territoire de Belfort quelques-uns des siens tombés au cours des combats. Grâce à la touchante initiative des habitants de Botans, d'Andelnans et du Souvenir français, leur sacrifice ne sera pas oublié.

Général LEBLANC.

## EXTRAITS DU JOURNAL DE MARCHE DU 2º TABOR MAROCAIN

Mme Richert vient de nous faire parvenir, avec une lettre très touchante et une série de photographies prises durant la cérémonie, un exemplaire du petit journal local de Botans «L'Echo des trois fontaines» consacré spécialement à la mémoire des hommes tombés pour la libération de ce coin de France.

Dans le mot du maire, M. Charles Richert rappelle que « des hommes sont morts, ici, pour notre liberté. Il est juste que nous rendions hommage à leur sacrifice et que nous en transmettions le souvenir à nos enfants », et M. T. Albertoni dans un bel article intitulé « il y a quarante ans, la libération de Botans », concluait ainsi « quelle leçon à tous ceux qui se laissent trop facilement séduire par le courant xénophobe actuel! Sans cultiver la haine, on peut se souvenir au moins pour que ces sacrifices humains ne soient pas inutiles. Et c'est pourquoi le Souvenir français a décidé d'ériger une stèle à Andelnans en mémoire des goumiers, officiers et sous-officiers tombés dans nos champs et nos forêts. Ce monument sera inauguré le 17 novembre et il est de notre devoir d'être présents, petits et grands, pour apprendre et ne pas oublier pour les uns, et se souvenir pour les autres.»

Enfin, ce numéro donne des extraits du journal de marche du 2° Tabor marocain, dont la copie avait été transmise en 1968, à sa demande, à M. Henri Billod, alors maire de Botans, par le colonel Aymeric, ex-commandant du 61° Goum du 2° Tabor.

#### Voici ces extraits :

20 novembre. — Patrouilles de contact des 51° et 61° Goum qui rendent compte que les Allemands creusent des tranchées. Une préparation d'artillerie est prévue pour 14 heures afin de permettre l'attaque du bois de l'Oye.

A 15 h 30, apprenons qu'une partie de Belfort est prise par le 4° R.T.M. Notre artillerie bombarde les forts des Essorts, de la Verpillère et du Bois-de-l'Oye. Il pleut.

21 novembre. — La progression du 2° Tabor reprend. Arrivée à Dorans vers 14 heures, le 51° et le 61° sont envoyés sur Botans. Quelques obus tombent sur le village à 16 heures. Nuit passée sur place, P.C. et 62° à Dorans, 51° et 61° à Botans. Au cours de la nuit, construction d'une passerelle sur le canal.

22 novembre 1944. — Départ à 6 heures dans l'ordre : 62°, G.C.E., P.C., G.T.M. Passage à Botans à 7 heures. Le 62° Goum part en tête pour le canal et ses premiers éléments arrivent dans Andelnans à 8 heures. Deux sections franchissent la Savoureuse et pénètrent dans le village. Le Goum est violemment pris à parti par l'artillerie et les armes d'infanterie. A partir de 9 h 30, plus aucune liaison entre le P.C. du 2° Tabor et le 62° Goum.

Vers 10 heures, un goumier blessé rejoignant le poste de secours nous apprend la triste nouvelle : capitaine Fleury, adjudant-chef Melin tués, lieutenant Foglizzo, aspirant Pernoux blessés, tous les quatre par le même obus. Les deux sections ayant dépassé la Savoureuse, ne peuvent ni progresser, ni décrocher.

L'adjudant Ritouet et le sergent-chef Laurent seront également blessés. Une liaison du P.C. au 62° Goum confirme les pertes et la situation critique du Goum. Le 61° Goum installé à la lisière ouest de Andelnans est pris à parti, il ne peut appuyer le 62° Goum qui a de lourdes pertes. Vers 11 heures, un violent tir d'artillerie se déclanche sur Botans qui détruit tout le P.C. du 2° Tabor.

Le commandant Roussel, le capitaine Voinot, le capitaine Miquel, l'adjudantchef Reeber, l'adjudant Bouvier (amputé), l'adjudant Viron du G.C.E. du G.T.M. et quatre goumiers sont blessés. Le sous-lieutenant Lammens est tué.

Le commandant Henry prend le commandement du 2° Tabor. Dans la nuit, le 62° se replis sur Botans, le 61° en tête de pont, tir de harcèlement ennemi de 17 heures à 19 heures. Tir de harcèlement ennemi dans la nuit jusqu'à 24 heures. Le lieutenant Foglizzo, blessé le matin, meurt au poste de secours à 22 heures. L'adjudant Viron meurt durant le transport des blessés vers l'arrière et le sergent-chef Laurent à l'hôpital, le lendemain.

Pertes de la journée pour le 2° Tabor, officiers : tués 3, blessés 3; sous-officiers : tués 2, blessés 3; goumiers : tués 4, blessés 32.

23 novembre 1944. — Tir de harcèlement ennemi sur Botans, toute la journée. Levée des corps, capitaine Fleury, lieutenant Foglizzo, sous-lieutenant Lammens. L'inhumation aura lieu à Héricourt.

Des civils donnent des renseignements sur les emplacements des pièces qui battent Andelnans et Botans. Notre artillerie effectue un tir précis, efficace.

24 novembre 1944. — Tir de harcèlement sur Botans. Des dépôts de munitions sont recensés dans plusieurs groupes. Au total 310 coups encore en caisses.

25 novembre 1944. — Le 2º Tabor fait mouvement sur Bethoncourt d'où il est enlevé en camion pour l'Alsace.

Note du colonel Aymeric. — Commencée en Tunisie en 1942, poursuivie en Italie, Corse, Provence, Marseille, les Alpes, les Vosges, l'Alsace, la marche du 2° Tabor s'arrêtera en Allemagne en 1945, au moment de la capitulation allemande.

Origine du 2º Tabor : Zaouia es-cheich, par Kasba-Tadla, Maroc.

Recrutement : officiers et sous-officiers d'active et réservistes volontaires, goumiers : tribus de montagne, volontaires.



# Cérémonie du cinquantenaire de la mort du maréchal Lyautey

Nous publions ci-dessous:

- le compte rendu de la cérémonie organisée à Paris le 17 novembre 1984 pour commémorer le cinquantenaire de la mort du maréchal Lyautey;
- l'homélie prononcée par Mgr Marc Lallier en la chapelle des Invalides, au cours de la messe précédant l'inauguration de la stèle;
- le texte du discours prononcé au cours de cette inauguration par M. Frédéric Dupont, député-maire du 7° arrondissement;
- de larges extraits de l'alllocution du lieutenant-colonel Geoffroy, président de l'Association Maréchal-Lyautey;
- le compte rendu de l'assemblée générale de cette association ce même jour
   17 novembre, dans les salons du Cercle militaire, à Paris.

## CEREMONIE DU 17 NOVEMBRE 1984 EN MEMOIRE DU MARECHAL LYAUTEY

Une assistance nombreuse participait à l'émouvante cérémonie organisée à Paris, le 17 novembre 1984, par l'Association Maréchal-Lyautey, pour commémorer le cinquantenaire de la mort du grand Lorrain.

Au cours de la messe célébrée en la chapelle Saint-Louis-des-Invalides, Mgr Lallier, qui avait été le directeur spirituel du Maréchal à la fin de sa vie, et avait à ce titre prononcé son oraison funèbre lors de la messe des funérailles le 2 août 1984 à Nancy, porta témoignage dans son homélie sur la vie intérieure du maréchal et son cheminement spirituel.

Un autre témoignage, musical celui-là, était donné par le général Kalck qui, de main de maître, tenait les orgues célèbres de la chapelle.

Cet organiste de talent avait, à l'âge de quatorze ans, remplacé aux orgues de la cathédrale de Nancy, le 2 août 1934, lors des funérailles du maréchal Lyautey l'organiste subitement malade.

A l'issue de la messe, le colonel Geoffroy, président de l'Association, et le général Pinel, directeur du cabinet militaire du président de la République, déposèrent une gerbe devant le mausolée du maréchal, sous le dôme des Invalides.

La cérémonie se poursuivit place Denys-Cochin où M. Frédéric Dupont, adjoint au maire de Paris et maire du 7° arrondissement, scella un parchemin dans le socle de la future statue en pied du maréchal, œuvre due au fondeur Landowski et au sculpteur Revol, d'après une maquette exécutée en 1934 par F. Cogné.

Le comité de la stèle de Paris s'est joint au projet de l'Association en faisant apposer sur le socle de la statue une stèle dédiée à tous ceux, civils et militaires, qui sont morts outre-mer pour la France.

Dans leurs allocutions, M. Frédéric Dupont et le lieutenant-colonel Geoffroy retracèrent l'admirable carrière du maréchal, et, au-delà de son œuvre « coloniale », le message inoubliable qu'il a laissé.

Parmi les nombreuses personnalités, on remarquait la présence du général Pinel et du sénateur Huriet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle et représentant de M. Alain Poher, président du Sénat.

La Koumia était représentée par Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général de l'Association, le colonel Jean Delacourt, président de la section de Paris, Gérard de Chaunac-Lanzac et Claude de Bouvet.

## HOMELIE DE MGR LALLIER

Je n'ai pas qualité du tout pour imaginer ce que serait, après un demi-siècle, le regard porté par le maréchal Hubert Lyautey sur la France, qui fut en vérité sa raison de vivre. Mais, avant d'évoquer sa physionomie spirituelle, je voudrais vous dire que nous aurions tous intérêt, pour mieux prendre conscience de notre devoir présent, de nous rappeler un mot et une attitude de Lyautey, l'Africain.

Un mot : c'est que, dans nos jugements, il faut presque toujours substituer la conjonction et à la conjonction ou. Sinon, le sectarisme nous guette, qui conduit à toute les divisions.

Il ne s'agit pas, par exemple, d'opter pour l'Ecole dite privée contre l'Ecole publique. L'une et l'autre ont leur raison d'être au service des enfants et des jeunes. Que notre vie serait changée si nous avions l'intelligence et le courage de ne pas opposer mais conjuguer, où que ce soit, des forces qui pourraient n'être pas ennemies mais complémentaires!

Une attitude. En écoutant Lyautey, je me suis rappelé plus d'une fois la parole de l'apôtre Paul : « Je n'ai qu'une pensée : oubliant le chemin parcouru, tendu en avant de tout mon être, je cours droit au but » (Phil. 3, 13). Pour l'apôtre, le but était de rejoindre le Christ et d'entraîner vers lui ses frères humains. Pour Lyautey, c'était le destin de la France. Dieu sait que sa vive sensibilité devait lui rappeler sans cesse les difficultés qu'il avait affrontées et les injustices qu'il avait subies. Il n'y faisait allusion que d'un mot et comme furtivement : ce qui comptait pour lui n'était pas du tout de se pencher sur le passé, mais de faire face à l'avenir et de chercher inlassablement ce qui peut le préparer, pour le service de la France. Je souhaite que ces deux pensées nous inspirent tous dans la diversité de nos tâches.

Mais mon propos voudrait être, ce matin, uniquement religieux. En effet, j'ai été surpris d'apprendre que, récemment encore, on s'était étonné de l'évolution spirituelle du Maréchal à la fin de sa vie, se demandant s'il n'y avait pas eu, de la part de l'Eglise, une sorte de « récupération » que le grand âge rendait plus facile.

Puisqu'on m'a prié de donner ici un témoignage personnel, c'est sur ce point précis de sa foi que je voudrais, au cœur de notre célébration, évoquer quelques faits qui ne trompent pas.

Il est vrai que, parvenu à l'âge adulte, Lyautey a cessé de « pratiquer », comme on dit aujourd'hui. Mais il est toujours resté proche de l'Eglise, et d'autant plus que ses préoccupations majeures — rappelez-vous « Le rôle social de l'officier » — s'accordaient à l'enseignement, plein de hardiesse pour l'époque, du pape Léon XIII. La façon dont, au Maroc, il a conçu sa tâche et l'action qu'il a menée en constituent bien la preuve.

Mais ma génération n'a vraiment connu Lyautey qu'après son douloureux retour en France, Spontanément, dès 1925, il se tourne vers les jeunes parce qu'ils sont l'avenir. Il s'intéresse aux scouts de France qu'il reçoit dans sa propriété de Thorey. Il va souvent visiter, sur la colline de Sion, les novices des Oblats de Marie. Il fait ainsi connaissance d'une troupe scoute de Lille, qui campe chez lui. Il parle longuement à l'un de ses routiers, qui va faire son service militaire puis « entrer dans la vie ». C'est Patrick Heidsieck, auquel Lyautey demande de le tenir au courant de ses projets d'avenir.

Et ce jeune lui écrit ainsi, en octobre 1928, qu'il va se faire prêtre. Le Maréchal n'en revient pas. Tout de suite, il va le voir au séminaire Saint-Sulpice à lasy. Il y retourne souvent. Il se lie d'amitié avec l'archevêque de Paris d'alors, le cardinal Verdier. Et c'est en ce temps-là que la personne du Christ le saisit peu à peu, et qu'il s'efforce que l'Evangile devienne le point de référence de sa vie.

A Nancy, il voit fréquemment le père Lejosne, qui exerça sur les étudiants de l'époque une influence profonde. A Paris, il se confesse au père Lhande, un jésuite très préoccupé de l'évangélisation de la banlieue parisienne. Une année, il « fait ses Pâques ».

Le temps passe. En 1933, le père Lhande tombe gravement malade et va mourir. Lyauety écrit son désarroi à Patrick Heidsieck, alors étudiant à Rome. Celui-ci me prévient qu'à sa demande il a donné mon nom, parmi d'autres, au Maréchal qui cherche à quel prêtre s'adresser. Je me dis que mon jeune âge me met à l'abri d'une telle responsabilité,

Mais Lyautey me téléphone. Je vais le voir rue Bonaparte. Il me dit : « Pouvez-vous vous charger de moi ? » Je lui répondis : « Humainenment, Monsieur le Maréchal, ce n'est pas raisonnable. Mais un prêtre ne peut jamais se dérober à une telle demande. — Alors, je vais vous dire ma vie ». Et pendant une demiheure, avec une précision, une clairvoyance, une humilité déconcertante, il me parle de son passé...

Je suis retourné rue Bonaparte. Et comme j'étais moi-même, alors, professeur au séminaire d'Issy, il y vint aussi, montant mes quatre étages et s'agenouillant la même où se confessaient les futurs prêtres. Un jour, il me dit : « Maintenant que je vous connais bien, permettez que je vous appelle Lallier, mais ici — en désignant le prie-Dieu de sa confession — vous serez toujours mon Père. »

L'été 1934 commençait. Il partit pour Thorey, où je devais venir le voir. Mais la maladie l'emporta tout à coup. A son chevet, on retrouva, avec d'autres, mes deux dernières lettres. D'une main qui tremblait beaucoup, il avait souligné ce qui, je pense, devait inspirer sa réponse et noté quelques mots.

De ces souvenirs, se dégagent à mes yeux une question et une réponse que j'aimerai vous livrer.

- Pourquoi cette longue parenthèse dans la vie chrétienne de Lyautey?

Sans doute, il y a eu le monde, la vie, l'ambition et la faiblesse humaines... et, sans relâche, le service de la France. Puis, à la faveur de circonstances et de rencontres semblables à celles que j'ai évoquées, la foi de son enfance a resurgi. Elle n'avait pas grandi avec lui...

En notre temps, c'est un malheur qui est aussi celui de beaucoup d'hommes. Nos connaissances profanes ne cessent de se développer; notre foi demeure celle de nos douze ou treize ans. Comment tiendrait-elle en face de tous les risques de notre vie présente? Mais il n'est jamais trop tard pour « rentrer en soi-même », comme dit l'Evangile et comme Lyautey a su le faire, jamais trop tard pour réapprendre, à notre taille d'homme, l'existence et l'amour de Dieu. Nombre de jeunes adultes en portent aujourd'hui témoignage.

— L'autre idée qui me frappe à l'évocation de ces souvenirs vous semblera très personnelle, mais je crois qu'elle va beaucoup plus loin que moi-même. Hubert Lyautey m'a mieux révélé qui j'étais. Ce n'est pas Lallier qui a suscité la confiance du Maréchal et l'a aidé à grandir dans la foi. C'est la mystérieuse présence d'un Autre en lui : le Christ dont il a reçu la grâce et la mission, comme tous ses frères en sacerdoce.

Si, de notre temps, beaucoup de jeunes, par distraction ou par une lâcheté souvent inconsciente, ne répondent pas à l'appel de Dieu, c'est qu'ils ne savent pas bien à quelle profondeur atteint la mission du prêtre.

A vous, frères et sœurs, de le leur dire, beaucoup moins avec des mots humains que par votre regard de foi, votre confiance et ce respect qui, à travers leur faiblesse, s'adressent au seul Prêtre, Jésus-Christ.

Un dernier mot, Il est dit de Jésus que, depuis son retour à la droite du Père, il ne cesse d'attirer sur nous l'attention de Dieu et d'intercéder pour toute l'humanité. Que ces mots, mystérieux certes, sont pourtant simples et vraiment à notre portée!

Cette préoccupation du Christ est certainement aussi celle de tous ceux qui l'ont rejoint dans la Lumière de Dieu. Qu'avec l'étonnante audace que nous lui avons connue Hubert Lyautey prenne à partie, si j'ose dire, notre Père des cieux pour que la France soit toujours la France!

## DISCOURS DE M. FREDERIC-DUPONT

Madame la Maréchale, Messieurs les Généraux, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Je tiens d'abord à rendre hommage à ceux qui ont été les compagnons de gloire du maréchal Lyautey. Ce sont eux aussi que nous honorons aujourd'hui.

J'appartiens à une génération qui n'a pas eu cet honneur, mais dès notre jeunesse, nous nous sommes passionnés pour ces livres du maréchal Lyautey : Paroles d'action, Lettres du Tonkin et de Madagascar, Le rôle social de l'officier.

On nous a enseigné qu'au Maroc Lyautey avait, sous les drapeaux de la France, bâti un empire.

Respectant son sultan, ses hiérarchies, ses traditions, préparant l'évolution de l'avenir, il lui avait apporté la paix, la prospérité et avait su inculquer à son peuple, l'amour de la France.

C'est grâce à lui que ces anciens guerriers qui s'étaient opposés à notre conquête, sont devenus sur les champs de bataille de la grande guerre, puis durant la campagne d'Italie de la seconde, les glorieux soldats de la France.

\*

J'ai connu le maréchal Lyautey après sa retraite. Comme les vieux arbres qui en vieillissant se penchent sur leurs racines, il s'était retiré en Lorraine, non loin de la Colline inspirée.

Jeune étudiant lorrain, échoué à Paris, au hasard des garnisons de mon père, j'avais créé « Le journal des Lorrains de Paris ». Le ministre Jacquinot ici présent s'en souvient. Le maréchal m'avait immédiatement apporté son concours. Ecrivant les éditoriaux, présidant nos manifestations, il avait constitué, soucieux de l'avenir du pays, une phalange de jeunes admirant son exemple et inspirés par son action.

Il a été l'origine de ma carrière politique et vous comprendrez mon émotion aujourd'hui devant cette stèle de sa statue dont j'ai voulu qu'elle soit ici, non loin des maréchaux Gallieni et Fayolle, du magnifique général Mangin, et près des Invalides où se trouve son tombeau.

\*

Je me souviens de cette exposition coloniale, ce panorama extraordinaire de la grandeur française, qu'il me fit visiter avec fierté.

Je me souviens aussi de son enterrement à Rabat. Le président Chiappe, connaissant l'admiration que j'avais pour Lyautey, m'avait délégué pour représenter à cette cérémonie, la Ville de Paris.

J'ai pu assister il y a cinquante ans, à cette revue de l'armée d'Afrique, défilant devant son cercueil à Rabat au pied du sultan entouré de cette foule marocaine en extase devant tant de puissance et tant de gloire.

Aujourd'hui, pour un homme de ma génération, c'est l'exposition coloniale et la revue de Rabat, qui marquent dans l'histoire de notre pays l'apogée de la grandeur française.

\*\*

Mais il était nécessaire d'associer au nom du maréchal le souvenir de tous ceux qui ont contribué à la grandeur de la France Outre-Mer.

Je salue ici M. de Sancy, président du Comité de la stèle.

Sur la demande de ce comité, nous avons inscrit qu'il était dédié aux :

« Civils et militaires morts Outre-Mer pour la France ».

Laissez-moi évoquer ici ce cimetière de la baie d'Along au Tonkin dénommé « Cimetière de la Conquête ». Beaucoup de ceux qui y étaient enterrés avaient été des soldats de Lyautey. Ces tombes ont été depuis profanées comme tant d'autres en Algérie et ailleurs. Ce monument remplacera pour tous ces morts, les croix que des mains barbares ont arrachées à leurs tombes. Ils y ont certes droit,

C'est bien grâce à nos soldats, à nos missionnaires, à ces admirables administrateurs coloniaux, à nos ingénieurs, à nos colons, que la France a créé la paix parmi des peuples qui s'entredéchiraient et qui souvent, depuis notre départ, ont recommencé, a créé des hôpitaux, des écoles, foré des puits, construit des routes. Nous avons pu chasser durant notre présence, les famines et les épidémies.

Au Cambodge, ce sont des savants français qui ont pu sortir de la forêt, devant des populations qui les avaient oubliées, les richesses incomparables d'une culture millénaire.

\*

Tous nos amis des terres d'Outre-Mer n'ont pas été ingrats.

A Dien-Bien-Phu, durant les derniers jours de la bataille, le commandement français a demandé 400 volontaires pour se faire parachuter, et aussitôt, 250 Vietnamiens et 380 Nord-Africains se sont présentés pour cette mission de sacrifice.

Ce monument leur est aussi destiné

\*

Il constitue aussi une réparation. C'est la réponse au masochisme et aux dénigrements ignorants ou imbéciles, de tous ceux qui veulent salir l'œuvre de la France Outre-Mer.

Auprès des Invalides, sanctuaire de nos gloires, ce monument constitue une nouvelle flamme du souvenir.

Jurons de la protéger sans faiblesse contre le souffle putride des diffamateurs de la France et des truqueurs de l'Histoire pour que, symbole de notre fierté, elle reste ainsi la flamme de l'espérance.

## EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DU LIEUTENANT-COLONEL GEOFFROY, président de l'Association nationale Maréchal-Lyautey

Evoquer le souvenir du maréchal Lyautey, né à Nancy le 17 novembre 1854 il y a exactement aujourd'hui cent trente ans, c'est évoquer la grandeur de la France, ses réalisations outre-mer et les liens qui l'unissent au Maroc.

Evoquer le souvenir du maréchal Lyautey, c'est rappeler l'importance de son message qui fut celui d'un précurseur et souligner que ce message, d'une portée universelle, reste d'actualité à une époque qui trop souvent veut systématiquement tourner le dos au passé...

\*\*

Rappelons brièvement la carrière prestigieuse de celui qui avait la stature d'un homme d'Etat et dont les vues, d'une étonnante prescience, étaient tournées vers la jeunesse et vers l'avenir.

Descendant de plusieurs généraux d'Empire, fils d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, né à Nancy en 1854, Hubert Lyautey entre à Saint-Cyr à dix-neuf ans. Il mène en France pendant plusieurs années ce qu'il nomme la vie morne des garnisons.

Simultanément, par ses lectures et ses relations, il développe une vaste culture littéraire, historique et sociale.

Toute sa carrière, le maréchal Lyautey a été préoccupé par les problèmes sociaux; jeune officier, il est captivé par l'instruction militaire de ses cadres et de ses hommes. Il ne tarde pas à se rendre compte qu'il a aussi un rôle d'éducateur à jouer : sa carrière sociale commence.

Jeune capitaine, il met en pratique ses idées et, au 4° Chasseurs, à Saint-Germain-en-Laye, son escadron devient bien vite l'escadron modèle.

Il y crée le premier réfectoire d'escadron, la première bibliothèque, la première salle de jeux, le premier foyer où ses hommes retrouvent après le service repos et distractions.

Esprit brillant, son besoin de connaître, d'apprendre, d'agir, de se mêler à tous les événements de la vie sociale s'exprime aussi en dehors de son service. On le recherche pour sa conversation, sa culture étendue, ses idées novatrices. On l'écoute avec plaisir.

En 1891, lorsqu'un ami, Eugène Melchior de Vogüe, emballé par ses théories et ses réalisations, lui demande quelques notes pour un article dans la Revue des Deux Mondes, le capitaine Lyautey rédige cinquante pages qu'il intitule « Du rôle social de l'officier dans le service militaire universel ». Cet article produit l'effet d'une véritable bombe dans les milieux militaires où il passe pour un officier révolutionnaire.

Le ministre de la Guerre, conscient de sa valeur mais soucieux de calmer l'émotion, l'affecte au Tonkin sous les ordres du colonel Galliéni qu'il suivra ensuite à Madagascar. Sous ce chef prestigieux qu'il admire va naître et se développe en lui une passion effrénée de l'action coloniale. Cette passion, il aura l'occasion de l'assouvir au cours des vingt années suivantes, mais cette fois en Afrique du Nord.

Après un séjour en France, au cours duquel il commande le 14° Hussards à Alençon, devenu général de brigade, il reçoit un commandement à Ain-Sefra dans le Sud oranais où la situation est difficile. Par une savante combinaison d'actions militaires et diplomatiques, il parvient à fixer la frontière algéro-marocaine.

En 1912, après la signature du traité de protectorat entre la France et le Maroc et la révolte de Fez, le général Lyautey est nommé résident général au Maroc.

Il y restera treize ans, et, dans une conjoncture parfois très difficile, puisque malgré l'envoi de ses meilleures unités en France pendant la guerre de 1914-1918 il parviendra à maintenir l'ensemble des territoires ralliés et même à en élargir les limites.

En 1920 et 1921 intervient une double consécration :

- En 1920, il est reçu à l'Académie française où il avait été élu à l'unanimité en 1912 au fauteuil de l'historien Henri Houssaye. La grande guerre avait retardé sa réception.
- En 1921, il est élevé à la dignité de Maréchal de France.

Dès la fin de la grande guerre, il reprend au Maroc son programme de pacification et cherche à pénétrer les massifs de l'Atlas où susbsistait la « tâche de Taza ».

Alors survient la guerre du Rif, déclenchée en zone espagnole par Abd-el-Krim et qui tend à gagner le Maroc sous protectorat français. Il parvient, bien qu'avec des renforts insuffisants, à bloquer l'attaque rifaine, mais il est rappelé par le gouvernement et rentre en France dans des conditions humiliantes (1925).



Est-il possible de définir le personnage de Lyautey? Non bien sûr, ce serait l'enfermer dans des clichés qui ne rendraient qu'imparfaitement compte de son génie. Nous citerons seulement le jugement de deux témoins très différents :

- W. d'Ormesson dans son Adieu à Lyautey: « En lui s'unissaient des dons et des qualités qui rarement coexistent : une énergie de fer et une souplesse presque féline, la volonté et la finesse, la décision et la prudence, le goût du risque et le sens de la précaution, le bondissement du chef et l'instinct politique. Il avait des intuitions de génie. Il n'avait pas besoin de savoir : il pressentait. »
- Clemenceau, président du Conseil, en 1906 : « C'est un grand bougre, il me plaît. J'ai découvert un Monsieur. »

Il n'y a pas de progrès social sans respect de la dignité de l'homme et de ses libertés. Il n'y a pas de consensus social possible sans volonté de rechercher

ce qui unit les hommes et de fuir ce qui les divise. Lyautey n'était-il pas celui qui, en toutes circonstances, recherchait selon son expression « le dénominateur commun » qui unit les hommes ?...

\*\*

« Réaliser d'abord, régulariser ensuite ». Cette maxime du maréchal, nous l'avons fait nôtre. C'est pour cette raison que nous avons pu sauver le patrimoine du maréchal Lyautey à Thorey-Lyautey; c'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui à l'échéance que nous avions fixée.

Il y a un an seulement, nous soumettions notre projet de statue au maire de Paris. D'emblée, il lui a réservé un accueil très favorable et promis un emplacement et une subvention importante.

Je remercie chaleureusement M. Chirac, maire de Paris ainsi que M. Frédéric-Dupont, député-maire du 7° arrondissement, qui le représente aujourd'hui et qui nous a aidés à franchir les obstacles rencontrés sur notre parcours pour que ce monument, qui lui tenait tant à cœur, se réalise dans son arrondissement à un emplacement de choix, à deux pas du dôme des Invalides où reposent les cendres du maréchal.

Je remercie le conseil de la Ville de Paris qui a voté une subvention de 300.000 francs ainsi que le général Richard, président du Souvenir français, représenté par le colonel Fournier, qui a aussitôt octroyé 50.000 francs...

En associant le souvenir de tous ceux qui sont morts outre-mer pour la grandeur de la France, que Lyautey a lui-même si bien servie, ce monument prend la valeur d'un symbole au relief et aux dimensions tout à fait exceptionnels, et nombreux sont ceux qui viendront s'y recueillir.

Il associe un passé glorieux au souvenir d'un homme qui symbolise l'esprit d'équipe et l'esprit d'entreprise tellement nécessaire aujourd'hui et qui nous a légué un message éternel.

Il nous a montré pourquoi et comment notre société doit donner la primauté à l'action sociale pour sauvegarder les valéurs fondamentales d'un humanisme qui respecte l'homme face au matérialisme qui veut l'asservir...

## Compte rendu de l'assemblée générale du 17 novembre 1984 de l'Association Maréchal-Lyautey

Le lieutenant-colonel Geoffroy, président, rappelle que le patrimoine Lyautey est désormais sauvé : rachat de 1980 à 1982 des souvenirs historiques du maréchal et du château de Thorey-Lyautey, remboursement des emprunts. Si, comme espéré, les annuités des emprunts sont prises en charge par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, il ne restera plus qu'à restaurer et à animer Thorey-Lyautey.

La restauration, estimée à 3 millions de francs, est subventionnée à 40 p. 100 par le ministère de la Culture. L'Association, disposant de 500.000 francs, va entamer la première tranche de travaux en poursuivant sa campagne de souscription auprès d'un public toujours plus élargi : actuellement 11.250 membres dont 500 personnes morales.

L'animation de Thorey-Lyautey a déjà débuté par la semaine franco-marocaine organisée à Nancy du 4 au 13 mai 1984 qui a connu un vif succès, et a permis de réaliser à l'Hôtel de Ville une exposition sur le maréchal Lyautey, présentée également à la fête des écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan le 23 juillet.

Afin de perpétuer le souvenir du maréchal, un des objectifs de l'Association est de rendre itinérante cette exposition.

Le second acte de cette Association fut la cérémonie commémorative du cinquantenaire de la mort du maréchal organisée à Thorey-Lyautey le 8 juillet 1984, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités : le représentant du ministre de la Culture, le général Simon, gouverneur militaire de Nancy, le général Bigeard et un grand nombre d'associations dont la Koumia —, entourées de 3.000 personnes.

D'autre part les formalités sont engagées pour obtenir le statut de musée contrôlé et subventionné par l'Etat et il a été décidé d'abriter à Thorey le musée national du scoutisme.

Le président exprime sa satisfaction du parfait déroulement de la cérémonie du cinquantenaire qui eut lieu à Paris le matin même et rappelle que l'inauguration officielle du monument du maréchal, à laquelle le président de la République envisage d'assister personnellement, aura lieu le 4 mai 1985.

Claude de BOUVET.

#### APPEL

Le président de la Koumia souhaite que le plus grand nombre possible d'adhérents assiste à l'inauguration de la statue du maréchal Lyautey le 4 mai 1985, place Denys-Cochin, Paris-VII°.

# Baptême de la promotion E.O.R. Maréchal-Lyautey à Saumur

Sur l'invitation du général commandant l'Ecole d'application de l'Arme blindée et de la Cavalerie, notre président s'est rendu le 23 novembre 1984 à Saumur afin de participer aux côtés des généraux Durosoy et Marzloff au baptême de la promotion E.O.R. « Maréchal-Lyautey ». Il était accompagné du commandant Pasquier et entouré d'une délégation de notre section des Pays-de-Loire, conduite par son président, le capitaine de Louvigny. La cérémonie, très émouvante, s'est déroulée de nuit dans l'enceinte de l'abbaye de Fontevrault, en pleine tempête de vent et de pluie. Les épaulettes furent fixées sur les épaules des jeunes aspirants par les généraux Durosoy, Marzloff, Rolland (de la promotion de Saint-Cyr Maréchal-Lyautey) et Feaugas, après que le général Marzloff eut remis au général commandant l'Ecole, pour être déposé au musée de celle-ci le fanion de commandement du colonel Lyautey, commandant le régiment de chasseurs d'Alençon.

## Messe à la mémoire du maréchal Leclerc

Le 2 décembre 1984, une messe fut dite à la mémoire du maréchal Leclerc de Hauteclocque en l'église Saint-Louis-des-Invalides, la Koumia était représentée par MM. André Noël, vice-président, et Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général.

## Cérémonies du 11 et 12 janvier 1985 en mémoire du maréchal de Lattre

Le 11 janvier 1985, Mme de Lattre, en présence du général Boisson représentant le ministre de la Défense nationale, et du général Casso représentant le maire de Paris, a déposé une gerbe au pied du monument du Maréchal, à la porte Dauphine, place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

A 18 h 30, ces mêmes personnalités, auxquelles s'était joint M. Bonnet, directeur du cabinet du ministre des Anciens Combattants, déposèrent une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu et la flamme fut ranimée par Mme de Lattre.

Le 12 janvier 1985, à 16 h 30, une grand-messe fut célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides en mémoire du maréchal.

La Koumia était représentée à ces cérémonies par M. André Noël, viceprésident, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général et M. Mikcha.

# Cérémonies anniversaires de la mort du maréchal Juin

Le 27 janvier 1985, à 9 h 30, place d'Italie, plusieurs gerbes furent déposées au pied de la statue du maréchal Juin en présence de M. Toubon, député, représentant le maire de Paris, du général de Galbert, gouverneur des Invalides, du général Gastaldi représentant le Premier ministre, du général Ducoudray représentant le président de l'Assemblée nationale, de M. Masson, préfet, représentant le ministre des Anciens Combattants, du général Duquesnoy, commandant la place de Paris, de Me Dubois, président du C.E.F.I., du général Bonhoure, ancien chef de cabinet du maréchal, du médecin-général Orsetti, et d'une assistance nombreuse. Parmi les gerbes, citons en particulier celle des parachutistes allemands du colonel Boëmlher, commandant les parachutistes de Cassino.

Les mêmes personnalités se sont ensuite rendues à 11 heures, à l'église Saint-Louis-des-Invalides où la messe était présidée par le général et Mme Pierre Juin.

Les maréchales de Lattre et Leclerc de Hauteclocque étaient présentes. La Koumia était représentée par MM. André Noël, vice-président, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, Léon Merchez, Henri Muller, Marcel Faye portant le drapeau de l'Association, le colonel Sabatier, M. Stanislas Mikcha.

## Obsèques de la comtesse du Luart

Les obsèques, très solennelles et très émouvantes, de la comtesse du Luart furent célébrées en l'église Saint-Louis-des-Invalides, le 29 janvier, à 10 heures.

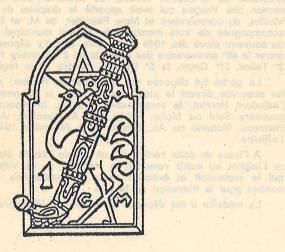
La comtesse du Luart était la marraine du 1er R.E.C. et la créatrice et organisatrice d'une antenne chirurgicale cléèbre durant les campagnes de France, de Tunisie, d'Italie, d'Allemagne, la dirigeant elle-même et payant de sa personne, cette formation médicale se trouvant toujours en pointe, en première ligne, aux endroits les plus exposés.

Après l'homélie de l'aumônier, le général de Galbert retraça la vie de la comtesse du Luart, soulignant ces moments héroïques où elle se dépensa sans compter.

Le 1er R.E.C. était l'organisateur de cette cérémonie. Les plus hautes autorités civiles et militaires y assistaient. Le caractère grandiose en a été marqué aussi bien par le roulement de tambours qui accompagnait le cercueil à l'entrée et à la sortie de l'église que par le chant du 1er R.E.C., exécuté par la très importante délégation de ce régiment, à la tête duquel se trouvait le chef de corps auquel s'étaient joints tous les anciens chefs du corps, ses adjoints, et tous les commandants d'escadrons, ainsi que de très nombreux anciens du 1er R.E.C.

La Koumia avait tenu à être présente, car de nombreux goumiers doivent la vie aux ambulancières de la comtesse du Luart. Elle était représentée par MM. André Noël, vice-président, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, les colonels Picardat et Sabatier, MM. Mikcha, Bernard Chaplot, notre ancien porte-drapeau, avec le fanion de l'Association.

Mme la générale Augustin Guillaume était présente,



## VIE DES SECTIONS

sussi blen par la reulement de tambours oul accompagnalt le cycuell à l'entrée

## Alsace

#### I. - COMMEMORATION DES COMBATS DE SAINT-AMARIN

Le 19 novembre 1984, avec l'accord de la mairie de Saint-Amarin, une délégation de la Koumia, composée du capitaine Pernoux, représentant M. Dumont, président de la section Alsace, du lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges qui avait apporté le drapeau de l'Association, et de Mme Vieillot, du commandant et Mme Pasquier, de M. et Mme Maron, de M. Reeber, accompagnée de trois membres du conseil municipal s'est rendue au monument du souvenir élevé dès 1949 par la ville, afin d'y déposer une gerbe et de commémorer le 40° anniversaire des combats du 2 décembre 1944, livrés par le 1<sup>er</sup> G.T.M., 2° Tabor, 51° Goum, la 5° Division blindée et le régiment du Morvan.

La gerbe fut déposée par le lieutenant Reeber, puis une minute de silence fut observée devant la plaque posée dans la pharmacie, rappelant les noms de l'adjudant Henriot, le sergent-chef Bussing, le moqqadem Ali ou Hammou, les goumiers Saïd ou Moha, Abbès ben Abdesselem, Ali ou Mohamed, Moha ou Hammou, Mohand ou Ali, tombés le 2 décembre 1944, dans et à proximité de l'officine.

A l'issue de cette cérémonie, un pot de l'amitié était offert par la municipalité, et l'adjoint au maire remettait la médaille de la Ville au commandant Pasquier qui le remerciait et évoquait avec ses camarades les différents épisodes du combat pour la libération de la ville.

La médaille a été déposée au musée de Montsoreau.

Edouard PASQUIER.

#### II. - 40° ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE COLMAR

Le 3 février 1985 Colmar fêtait sa libération par un défilé historique et un défilé militaire, avec remise de décorations en présence de la maréchale de Lattre de Tassigny, du ministre de la Défense nationale et du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Notre camarade, M. Scotton était présent, en djellaba de goumier. Il nous écrit que la cérémonie était belle, qu'une femme lui avait dit avoir hébergé chez elle à l'époque (1944-1945) le lieutenant Desbrosse, et un aumônier — dont il ne connaît pas le nom — lui déclara «être heureux de voir une djellaba, (son frère serait professeur d'arabe à Strasbourg »).

Le capitaine Jacques Pernoux représentait M. Roger Dumont président de la section Alsace et M. Scotton représentait le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section voisine : les Vosges.

## Marseille

Depuis le repas qui a eu lieu le 14 octobre 1984, au restaurant « Ciel de Camargue » de l'aérogare de Nîmes-Garons, la section de Marseille n'a pas connu une grande activité, mais, hélas, à ce jour, elle déplore la disparition de trois de ses membres décédés : l'adjudant-chef Ronsin Marcel, le 7 octobre 1984; l'adjudant-chef Matore André, le 17 décembre et le commandant Neigel Roger, le 14 janvier 1985.

Dans chacune de ces tristes circonstances, la Koumia était représentée aux obsèques de ces camarades et la plaque commémorative remise à la famille.

A la cérémonie funèbre concernant le commandant Neigel, célébrée en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence, en plus du président Filhol assistaient les colonels Delhumeau et Brian, M. Lavoignat, M. et Mme Béra, M. et Mme Merlin, MM. Caron, Busi (avec le fanion, djellaba et calot), Dr Aboussart, Mmes Dubus et Boyer de Latour. A l'issue de la cérémonie religieuse, le président Filhol prononça une courte allocution retraçant les mérites du défunt et présenta à Mme Neigel et ses enfants les condoléances de la Koumia.

La réunion prévue à Gémenos pour le 20 janvier a été reportée à une date ultérieure, à cause des intempéries et des difficultés de circulation.

\*\*

A l'occasion de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, comme tous les ans, à l'initiative du commandant Merlin, une délégation importante de la Koumia a participé aux cérémonies du souvenir (avec dépôt de gerbes) à Aubagne et Gémenos. Cette délégation comprenait : M. l'ambassadeur et Mme Dallier, M. et Mme Boyer de Latour, M. et Mme Neigel, M. Brion, M. et Mme Busi, M. et Mme Caron, M. Franceschi, M. et Mme Lejard, M. et Mme Larousse, M. et Mme Setti, M. et Mme Merlin, Mme Desbrosses, MM. Bedet et Leblanc.

Un repas pris en commun a terminé la journée.

Pour cette commémoration, Merlin avait lancé trente-quatre appels, dont quatorze ont répondu positivement, dix-sept négativement et trois sans réponse.

## Nice - Côte-d'Azur

### I. — CELEBRATION A NICE DU CINQUANTENAIRE DE LA MORT DU MARECHAL LYAUTEY

Les délégations d'une douzaine de groupements patriotiques et de rapatriés de Nice et de sa région ont participé samedi 17 novembre 1984, à l'initiative de l'Association des Français du Maroc, à une double commémoration du cinquantenaire de la mort du maréchal Lyautey, s'associant à l'hommage national organisé le même jour à Paris.

En présence du commandant Charles Argillier, représentant M. Jacques Médecin, député-maire, de MM. Maurice Slama et Augier, adjoints au maire, André Bonny, Maurice Mouchan et Roland Foury, conseillers municipaux, eut lieu tout d'abord une cérémonie au monument aux morts de la ville de Nice où, devant la stèle des disparus d'Outre-Mer, furent regroupées autour de la gerbe de la Ville de Nice et du Conseil municipal, celles des principales associations participantes, déposées par leurs présidents et dirigeants : Amicale des Français du Maroc de Nice et Anciens du Maroc de Cannes (M. Jean Poirmeur et Dr René Périn), « Salam » anciens des lycées et collèges du Maroc (M. Mariani), ANFANOMA, Association nationale des Français d'Afrique du Nord (Me Slama), la Koumia anciens des A.I. et des goums ayant servi au Maroc (colonel Bérard), sections départementales et locales de soldats de France (MM. Vialle et Verdoïa) dont les drapeaux étaient présents avec celui de l'UNCAFN (Union nationale des com-

battants en Afrique du Nord) représentée par ses présidents MM. Bonny et Frérot. On notait également la présence de délégations de l'Amicale des troupes de marine (général R. Girard), de la F.U.R.R. (Fédération pour l'unité des réfugiés et rapatriés), M. J.-P. Toni, de la Maison du Pied-Noir (M. Kordratieff), de l'Association Lorraine - Côte-d'Azur (M. Galmiche), des anciens de Port-Lyautey et du Gharb et de l'ANIAC (Association nationale des anciens combattants).

Durant les minutes de recueillement ponctuées par les sonneries d'usage des clairons des sapeurs-pompiers, l'assistance fut invitée par le porte-parole des organisateurs M. Max-Maurice Haillotte, à méditer les vues prophétiques exprimées à Rabat par Lyautey, quittant en 1925 Rabat, où il avait œuvré durant treize ans à sceller une indestructible amitié franco-marocaine, en prévision de l'inéluctable évolution vers une indépendance qui devait effectivement s'imposer trente ans plus tard.

Une heure après, deuxième lieu d'un rassemblement groissi par de nombreux paroissiens : l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, boulevard du Mont-Boron, dont le curé est le père Roland Garofalo, président-adjoint d'honneur de l'Association des Français depuis qu'il exerce son sacerdoce à Nice. La messe qu'il célébra lui donna l'occasion, dans une vibrante homélie, d'exalter l'œuvre fulgurante du « créateur du Maroc moderne », dont le rayonnement humaniste était celui d'un homme de foi, dans le profond respect de celle du pays dont il consolida le trône avant d'en assurer l'essor, et dont le souverain était et devait rester, selon l'antique tradition, le chef religieux.

Ainsi se terminait cette journée d'hommage, dans l'émotion commune de souvenirs ravivés, parfois très lointains et très proches à la fois, tels ceux de cet alerte vétéran venu là comme en pèlerinage, les poches gonflées de photos jaunies, M. Henri Simon, qui fut durant sept ans, au Maroc, le chauffeur du maréchal Lyautey.

Transmis par le colonel BERARD.

#### II. - REUNION DE LA SECTION NICE - COTE-D'AZUR LE 31-1-1985

C'est dans le cadre prestigieux du nouveau palais des Congrès de Nice qu'avait lieu la première réunion de cette section, le jeudi 31 janvier 1985, sous la présidence du général Feaugas. Cet officier général avait voulu témoigner ainsi de l'intérêt et de l'estime qu'il porte à notre section azuréenne, malgré les nombreuses obligations de sa charge.

Une chaude ambiance a vite régné parmi les quarante-trois anciens qui avaient répondu à l'appel de leur président local et qui découvraient le nouvel Acropolis de la ville. Accueillis par le colonel Bérard, les membres de la Koumia et leurs invités se retrouvaient dans le salon Galliéni qui leur était réservé et où ils pouvaient donner libre cours à leur satisfaction de se retrouver et de faire honneur aux pannequets niçois, au contre-filet garni, à la salade mesclun et à son chèvre ainsi qu'au vacherin qui leur étaient servis et qu'ils ont su apprécier. Au café ce fut la communication, par le colonel Bérard, des camarades excusés et la satisfaction qu'il a exprimée du succès de cette réunion assuré par le présence du général Feaugas, du général et de Mme Wartel, nos voisins d'Ollioules et du ministre J.-J. Beucler, toujours fidèle à nos appels.

Notre président devait ensuite exprimer sa satisfaction de constater la bonne marche de la section azuréenne. Il souhaite retrouver pour l'assemblée générale le maximum de membres, à Gérardmer, les 1<sup>er</sup> et 2 juin prochains. La Koumia est en bonne santé mais il faut penser à l'avenir et envisager sérieusement la relève par nos descendants appelés à prendre le fanion de leurs pères pour le porter résolument dans la voie que ceux-ci leur ont tracée.

Pour couronner cette amicale réunion le docteur Guyard a bien voulu projeter un film remarquable par la beauté de ses images, qui témoigne de la sensibilité et du sens artistique de notre camarade : il nous a conduits en Arménie et en Ouzbekistan, de Bakou, Khiva, Samarcande Boukhara et Tachkent jusqu'aux rives du lac Baîkal. Mais le moment est venu (trop vite) de se séparer, et chacun de prendre le chemin du retour, assuré de garder un excellent souvenir de cet aprèsmidi de janvier.

Etaient présents: colonel Bérard et Mme, colonel Bernhardt, M. Beucler, capitaine Breleau, Mme Colin, Dr Dupuch et Mme, colonel Eugène, colonel Gervasy et Mme, colonel Gilbain et Mme, Dr Guyard et Mme, M. Kreis, M. Lebel, colonel Leblanc et Mme, commandant Levallois et Mme, Dr Méténier et trois amis, commandant Miquel et Mme, colonel Montjean, colonel Tenaillon et Mme, M. Thoumire et Mme, médecin-colonel Vaudin et Mlle, général et Mme Wartel, M. Lavest.

Etaient excusés: colonel Aspinion, M. Barbarin, Mme Bartoli, M. Bazin et Mme, colonel Benoist, M. Blanchet, commandant Boyer de Latour, Mme Bridot, colonel Callies, M. Costa, colonel Denain, commandant Dubus, Mme Eugène, M. Flori, Mme Guérin, colonel Guermouche, colonel Guio, colonel Leblond, général Marchal, Dr Maurice, colonel Montgobert, Me Réveillaud, Mme Riez, colonel Ruel, Mme Sabarots, colonel Thiabaud, colonel Terrier, capitaine Tétu, colonel Vernier.

## Ouest

## REUNION DU 17 NOVEMBRE 1984

La réunion annuelle de la section de l'Ouest de la Koumia s'est tenue à Rennes le samedi 17 novembre 1984. Différentes raisons avaient imposé cette date qui, malheureusement, coincidait avec celle des cérémonies commémoratives d'Andelnans, et avec celle de la pose de la première pierre du monument du Maréchal-Lyautey, à Paris.

Malgré cela, les camarades, accompagnés pour la plupart d'entre eux de leurs épouses, et venant parfois de fort loin, comme ceux de l'Orne, de la Manche, du Finistère, de la Loire-Atlantique et même de la Vendée, se sont retrouvés à l'heure fixée au cercle militaire qui dans son cadre historique, offrait l'hospitalité de ses salons luxueux.

Profitant d'un temps exceptionnellement beau pour la saison, les personnes non intéressées par la réunion « dite de travail » ont visité les vieux quartiers restaurés de Rennes, ainsi que le marché très animé et très coloré de la place des Lices, sous la conduite de Mme Thet.

Pendant ce temps, les membres de la Koumia présents ont fait un tour d'horizon sur la vie de l'association et de la section.

Le colonel Thet et le colonel Guignot ont, tour à tour, évoqué différents sujets dont les travaux de l'assemblée générale de Toulouse et ceux de la dernière réunion du conseil d'administration.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des membres de la Koumia disparus au cours de l'année écoulée, notamment du colonel Lucasseau.

La participation à la prochaine assemblée générale, qui doit se tenir à Géradmer les 1et et 2 juin 1985, a été examinée.

Le camarade Stanislas Mikcha, de Paris, a expliqué les charges qui incombaient autant au secrétariat qu'à la comptabilité de l'Association, et dit ce qu'il importait de faire — ou de ne pas faire — pour faciliter leur tâche.

Lorsque la question des effectifs a été abordée, il a été remarqué que la section de l'Ouest compte 64 membres (anciens, amis et veuves), 46 seulement ont répondu à l'invitation qui leur a été adressée. Parmi eux, 30 se sont excusés dont 6 pour raison de santé: MM. Jean Chulliat, Jean Fouillen, Ferdinand Four-nier-Foch, Isidore Lelong, Jean Mouillé, ainsi que le doyen Jean Verchin. A tous ceux-ci il a été souhaité un prompt rétablissement et une bonne santé.

La section des descendants compte 16 membres. Seule, leur présidente, qui est aussi secrétaire générale de leur Association, Mlle Antoinette Guignot, était présente : 5 d'entre eux se sont excusés.

Le résultat, très modeste, de la participation était certainement dû au choix malheureux de la date du 17 novembre.

Après la réunion, un office religieux a rassemblé tous les participants à l'église de la Sainte-Famille, près du quartier Foch.

Ensuite, tout le monde s'est retrouvé au mess des officiers pour le déjeuner.

M. Ali Serraj, ministre plénipotentaire, consul du royaume du Maroc, ainsi que Mme Serraj, s'étaient joints à l'assistance. Au cours du repas, des anecdotes rappelant les souvenirs plus ou moins anciens, les relations communes, du Maroc d'hier et du Maroc d'aujourd'hui, ont été racontés avec animation et avec joie.

Etaient présents, outre le colonel et Mme Jean Thet : le général et Mme Alain de Coux, le colonel et Mme André Guignot, le colonel et Mme Jean Chatras, M. et Mme Jean Gentric, M. et Mme Arnault de Bardies, M. et Mme Emile d'Agon de la Contrie, M. Stanislas Mikcha, M. et Mme Eugène Boisnard, M. Charles Boivin, M. Hubert Boivin, M. Edmond Jousset, Mme Lemoine, M. Pierre Forget, Mme Denis-Fonteix, Mile Antoinette Guignot, M. Paul Bernard.

Etaient excusés, en plus de ceux qui ont déjà été cités : MM. Jacques Bourget, Henri Brocvielle, Pierre Iacconi, Bernard Lepetit, Guy Pelletier, André Rattez, René Espeisse, Lucien Guigoux, Jean-Louis Rousseau, Edgar Audoux, Geoffroy de Cacqueray, Constant Pichot, Antonio Plaut, Jean-Pierre Bissey, Mary Bedu, Alexandre Escolle, Roger Page, Maurice Roger, Charly Thommeret, Roland Fradin de Belabre, Georges Lesage, Adolphe Wery-Protat, Guy Legouis, Pierre Feaugas, Mmes Lucasseau, Edon, Girard, de Lestang, Beauchet-Filleau et Freymann.

La réunion s'est terminée, en compagnie de M. et Mme Serraj, au domicile du colonel Thet, où son épouse a offert le pot de l'étrier.

Ce fut, en définitive, une journée très agréable, et, sur le plan des sentiments « Koumia », une réunion très profitable.



## FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU

# Procès-verbal du conseil d'administration du 13 décembre 1984

Le conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau s'est réuni le jeudi 13 décembre 1984 à 14 h 30 au château de Montsoreau, sous la présidence du général Feaugas.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1. Situation financière de la Fondation.
- 2. Bourses d'études.
- 3. Travaux à envisager.
- 4. Ouestions diverses.

Etaient présents: le général Codet, commandant l'Ecole d'application de l'Arme blindée et de la Cavalerie; le général Feaugas, président de la Koumia; Mme Pinthier, directeur de l'Office départemental des anciens combattants, représentant M. le préfet du Maine-et-Loire; M. Foulon, maire de Montsoreau; le commandant Pasquier, conservateur du musée Montsoreau; le commandant Dalloneau; le capitaine de Louvigny; M. Michel Pasquier (avec un pouvoir de M. Boyer de Latour); M. Muller, trésorier; le commandant Huchard, secrétaire de la Fondation.

S'étaient excusés : le général Saint-Macary, directeur du musée de l'Armée ; M. Touchais, vice-président du conseil général de Maine-et-Loire ; M. Boyer de Latour, président de l'Association des descendants de la Koumia.

Le général Feaugas ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au général Codet et en excusant MM. Touchais et Boyer de Latour, retenus par leurs obligations.

I. — Le général Feaugas expose à Mme Pinthier les différents problèmes relatifs à la Fondation : création, fonctionnement et mécanisme du budget autonome avec une dotation par la Koumia de 300.000 francs. Les dépenses se sont élevées à 43.000 francs. Il y a en plus 13.000 francs de dettes. Les recettes se sont élevées à 81.000 francs. Grâce aux intérêts de la dotation, l'excédent est de 38.000 francs environ.

L'augmentation des charges de toutes sortes rend impératif le relèvement du prix des entrées qui devrait être porté à 10 francs.

Il est regrettable que le représentant du conseil général ait été retenu à Angers. M. Touchais aurait pu prendre note de cette suggestion en vue de la soumettre au conseil général. Il sera, dans ces conditions, nécessaire de saisir l'assemblée départementale car, pour le moment, les dépenses ne sont couvertes que grâce aux intérêts que rapporte le placement de la dotation.

- M. Foulon: En vertu des textes en vigueur, l'augmentation ne peut être supérieure à 4 p. 100 et nous devons nous conformer à cette règlementation.
  - 2. Des travaux indispensables sont à envisager dans le courant de l'année :
- a) Une vitrine pour abriter une grande tenue complète d'officier.
- b) Une vitrine pour le burnous rouge du Souss.

- c) Deux plaques de cuivre pour rappeler aux visiteurs que le musée est sous surveillance électronique.
- d) Deux vitrines plates pour les objets ayant appartenu au maréchal Lyautey.
- e) Protection des fils téléphoniques afin d'éviter un éventuel sabotage ou arrachage.
   Ces travaux sont autorisés.
- 3. Le général Feaugas développe la question de l'octroi des bourses d'études à des jeunes, attribution qui, par les recherches entreprises par les élèves, a une valeur éducative certaine. Quatre bourses ont déjà été distribuées.

Cette fois-ci, le concours s'adressera aux élèves des classes terminales et les prix seront, non pas en espèce, mais en voyage au Maroc — un par lycée —. La Koumia s'occupera de l'hébergement au Maroc. Trois lycées participeront au concours : Chevrolier et Montgazon à Angers, lycée mixte de la rue Durry à Saumur. Les travaux seront remis en avril et les lauréats seront désignés en mai. Le jury sera composé de professeurs et de membres de la Koumia (CI Delage).

Michel Pasquier est chargé de prendre contact avec les compagnies de transports aériens en vue d'obtenir les meilleurs tarifs.

La documentation doit être remise aux candidats en janvier (ouvrage de M. Augarde — Le goumier Saïd et l'étude sur les Goums). Il est nécessaire de prévoir également, en accord avec les chefs d'établissements, la visite du musée et une causerie par le conservateur, après cette visite.

- M. de Louvigny est chargé de préparer la documentation et la visite, en accord avec les proviseurs et le conservateur.
- 4. Le commandant Pasquier propose qu'une gratification de 1.000 francs soit donnée au gardien, pour avoir exécuté des travaux hors de sa compétence. La gratification est accordée.

La jeune fille aidant à conduire les visiteurs durant l'été n'envisage pas de revenir, estimant insuffisant le salaire octroyé.

Le commandant Huchard signale que les recherches entreprises pour établir des graphiques chiffrant les réalisations de la France au Maroc (voies routières et ferrées, postes, télégraphes, téléphone, hôpitaux, écoles, urbanisation, irrigations grands travaux, etc.) nécessiteront des dépenses que l'on ne peut chiffrer à l'heure actuelle. Mais au prochain budget, il sera nécessaire de doter un poste.

M. Foulon signale qu'à une réunion de travail du conseil général, la création d'un musée par Mme Nedelec paraissait acquise et en voie de réalisation.

Le général Feaugas précise que cet écho paraît en contradiction avec les décisions précédemment prises, à savoir que l'autorisation ne serait donnée que lorsque l'intéressée aurait fourni un budget et dégagé les ressources nécessaires.

Enfin, M. Foulon, très préoccupé par le fait que les touristes ne s'arrêtent pas tous à Montsoreau, faute d'un stationnement possible, envisagerait l'achat d'une propriété voisine du château pour aménager un parking.

Il soumettra le problème aux instances compétentes.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

M. Faulon . Fo vertu dee textes on vigueur l'augmentation ne paut être

une grace aux interets) que rapporte le piscement de la dotation.

Le général FEAUGAS, président de la Koumia.

# Musée de Montsoreau

#### DONS REÇUS

Lieutenant Edgar REEBER:

 Trois photographies du cimetière de Rougemont : tombes des officiers, sous-officiers et goumiers tombés à Andelnans le 22-11-1944.

Adjudant-chef Yves TURC :

Quatre photographies de la cérémonie d'inauguration de la plaque au général Guillaume à Guillestre.

Lieutenant Georges MAVON:

- Journal « La Marseillaise » du 24 août 1944.

Commandant André PASQUIER :

 Médaille de la Ville de Saint-Amarin, qui lui a été remise le 19 novembre 1984.

Colonel ASPIGNON:

 Photographie du Glaoui rentrant de France en 1945, dans un avion prêté par le général de Gaulle.

« Le DAUPHINE LIBERE » :

Un lot de 6 photographies prises lors de l'inauguration du quartier Guillaume à Gap.

Général FEAUGAS :

- Une plaquette, concernant le quartier du Général-Guillaume à Gap.

Adjudant-chef COURVOISIER:

- Un lot de photographies du 5° Tabor (N'Kheila et Indochine), Andelnans.

C.E.F.I. :

Une photographie de la statue du maréchal Juin, inaugurée à Coëtquidan le 5 juin 1984.

Capitaine PERNOUX:

- Photos prises à Andelnans.

Lieutenant MULLER:

- Photo de la cérémonie de l'inauguration quartier Général-Guillaume à Gap.

Section RHIN - DANUBE de TOURS :

 Le fanion de la voiture de commandement du général de corps d'armée Carpentier.

Docteur ROUSSELLE de Talence :

 Une collection de pipes marocaines, avec notice sur le chanvre et le présentoir.

KOUMIA

- Insigne de la promotion « Général-de-Monsabert ».

Mme FARCAT, née LE BOUTEILLER, de la part du curé de Barbizon :

— Trois très belle photos en couleurs (cimetière militaire d'Itto : tombe du Franciscain, mort du typhus en 1938 à Tazert — mausolée à Boujad).

Mme DILPHY:

— Une djellaba grise; une sacoche de selle en laine (smat); une musette en laine; une paire de babouches brodée; un lot de photographies (25 grandes et moyens, 37 petites).

#### RAPPEL

Certains de nos adhérents et quelques-uns de nos amis ont reçu une lettrecirculaire de Mme Nedelec présidente du C.D.H.A.N. d'Angers, sollicitant dons en espèces ou en objets pour un musée qu'elle souhaite ouvrir au château de Montsoreau.

Le président demande à tous de l'aider à maintenir à notre musée sa spécifité marocaine en adressant au commandant Pasquier, villa des « Tilleuls-II », rue Sainte-Radegonde, 37100 Tours, tous dons qu'ils souhaiteraient faire.

# CARNET

#### NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Clémence, 4° petit-enfant de M. Robert Breton, ancien du 10° Tabor, et de Mme Breton, résidant à Valence (Drôme).
- Bruno, à Marseille, le 28 octobre 1984, 9° petit-enfant de M. et Mme Bonachera.
- Anne-Antoine, fils de Jean-Luc et de Frédérique Le Floch, née Roquette-Buisson, le 29 janvier 1985 à Paris, 11° petit-enfant de Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général de l'Association et de Mme de Roquette-Buisson.
- Gautier, le 2 décembre 1984, 2° fils du Dr (D) et de Mme Dubus, petit-fils du commandant Alain Dubus,

#### MARIAGES

C'est également avec joie que nous annonçons le mariage de :

- Marie-Nancy Filhol, fille du commandant Filhol, président de section de Marseille, avec Alain Sénécaut, le 24 novembre 1984 à Donzère.
- Emmanuel Croux, fils de M. et de Mme Maurice Croux, petit-fils du général de Loustal, avec Mlle Tarbé de Saint-Hardoin, le 2 février 1985 en l'église Saint-Romain de Sèvres.

#### DECES

Nous avons la douleur de faire part du décès de :

- L'adjudant-chef André Matore, de la section de Marseille, le 17 décembre 1984.
- Mme Marchand, épouse du commandant Marchand, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), début décembre 1984.
- Mme Arbola, veuve du colonel Arbola, le 8 janvier, à l'hôpital d'Aubagne (Bouches-du-Rhône).
- Le lieutenant-colonel Fournier-Foch, beau-frère du général Le Diberder et de Mme Blankaert, le 20 décembre 1984, à Arradon (Morbihan).
- Le commandant Roger Neigel, de la section de Marseille, le 14 janvier 1985.
- Le capitaine (E.R.) Clément Trouillard, membre du conseil d'administration de la Koumia, le 23 janiver 1985, à l'hôpital intercommunal de Créteil-Saint-Maur.
- Le capitaine (E.R.) Marcel Combémorel, le 4 décembre 1984.

#### PROMOTIONS - DISTINCTIONS

- Notre ami, membre de la Koumia, le lieutenant-colonel (E.R.) Pierre-Louis Huot a été réélu président départemental de l'U.D.A.C. de Haute-Savoie, le 19 janvier 1985 à Annecy. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.
- Le commandant Jean-Pierre Boutin (R) descendant, fils du commandant Boutin Pierre, a été promu au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite.
- Le capitaine Gille Chollet, descendant, fils du commandant (E.R.) Chollet, est inscrit au Tableau pour 1985.
- Le commandant Henry-Jean Fournier, descendant, fils du lieutenant-colonel Fournier J.-A., a été nommé lieutenant-colonel en 1984. Il a été promu également au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite.
- Le commandant Nicolas Spillmann, descendant, fils du général Spillmann, a été nommé lieutenant-colonel dans la gendarmerie en 1984.

A tous, la Koumia et l'Association des descendants adressent leurs chaleureuses félicitations.

# PROGRAMME DU CONGRÈS NATIONAL DE LA KOUMIA A GÉRARDMER - CROIX-DES-MOINATS LES 1° ET 2 JUIN 1985

## **VENDREDI 31 MAI 1985**

17 heures à 20 heures - Accueil des congressistes à l'hôtel Bragard, Gérardmer.

#### SAMEDI 1er JUIN 1985

| e ii a ii ii su |   | Remise des dossiers Apéritif de bienvenue dans le parc.  |
|-----------------|---|--|
| 12 h 30         | - | Buffet.  |
| 15 heures       |   | Réunion du conseil d'administration en vue réélection statutaire du bureau.  |
| 15 h 30         |   | Assemblée générale de la Koumia et assemblée générale des descendants Pendant l'assemblée générale les épouses pourront visiter en autocar le musée de la Moinaudière et le village typique du Valtin (12 km aller et retour). |
| 18 heures       |   | Dépôt de gerbes au monument aux morts de Gérardmer.<br>Unité militaire rendant les honneurs, avec musique<br>militaire.  |
| 18 h 30         | _ | Réception à la mairie de Gérardmer.  |

### **DIMANCHE 2 JUIN 1985**

- Dîner à l'hôtel Bragard. - Tirage de la tombola.

Déplacement en autocar et voitures particulières vers la Croix-des-Moinats par la D 486 et D 34 (20 km),

| 10 h 30 | <ul> <li>Messe en plein air à la Croix-des-Moinats devant le<br/>monument aux morts des Goums marocains.</li> </ul>  |
|---------|--|
| 11 h 30 | <ul> <li>Cérémonie du Souvenir avec le concours des Associations patriotiques locales et la musique de Bassesur-le-Rupt.</li> <li>Déplacement vers Cornimont, Ventron (6 km environ).</li> </ul> |

12 h 30 - Déjeuner à l'hôtel du Frère Joseph.

20 h 30

16 heures — Fin du congrès. - Retour des autocars vers Gérardmer.

# Horaires des trains

#### AU DEPART DE PARIS

PARIS: 06 h 58 - **07 h 52** - 08 h 34 - 15 h 52 - **17 h 18**NANCY: 10 h 35 - 10 h 35 - 12 h 13 - 18 h 43 - 19 h 53

EPINAL: 11 h 26 - 11 h 26 - 12 h 54 - 19 h 53 - 20 h 56

#### AU DEPART D'EPINAL

EPINAL : 05 h 53 - 07 h 55 - 16 h 17 - 18 h 51 NANCY : 07 h 23 - 09 h 22 - 18 h 23 - 20 h 59 PARIS : 10 h 52 - 11 h 59 - 20 h 59 - 23 h 01

Les trains dont les horaires sont imprimés en gras sont à supplément.

#### AU DEPART DE MARSEILLE

| MARSEILLE :   | D. | 14 h 30 | MARSEILLE : |    | 11 h 30 |
|---------------|----|---------|-------------|----|---------|
| DIJON :       | A. | 19 h 27 | BELFORT :   |    | 18 h 43 |
|               | D. | 19 h 42 |             | ). | 18 h 51 |
| CULMONT :     | A. | 20 h 32 | EPINAL :    | ١. | 20 h 18 |
| (CHALINDREY): | D. | 20 h 39 | MARSEILLE : | ١. | 9 h 20  |
| EPINAL :      | A. | 22 h 02 | NANCY:      | ١. | 17 h 08 |
|               |    |         |             | ). | 17 h 42 |
|               |    |         | EPINAL :    | ١. | 18 h 38 |

## AU DEPART D'EPINAL VERS MARSEILLE

| EPINAL :       | D. | 7 h 34 | EPINAL :    | D. | 8 h 18  |
|----------------|----|--------|-------------|----|---------|
| CULMONT        | A. | 8 h 57 | BELFORT :   | A. | 9 h 36  |
| (CHALINDREY) : | D. | 9 h 10 |             | D. | 9 h 45  |
| MARSEILLE :    | Α. | 15 h   | MARSEILLE : | A. | 16 h 57 |

Ces horaires sont ceux d'hiver, mais d'après les renseignements obtenus auprès de la S.N.C.F. les horaires d'été ne varieraient que de quelques minutes. A vérifier,

# SERVICE D'AUTOBUS AU DEPART DE LA GARE D'EPINAL

Les départs ont lieu à : 06 h 45 - 07 h 30 - 09 h 30 - 11 h 40 \* - 13 h 00 - 16 h 00 - 18 h 40

La durée du trajet est d'environ 1 h 30.

<sup>\*</sup> Ce bus ne fonctionne que le samedi en été.

# Fiche de réservation hôtelière

#### HEBERGEMENT A GERARDMER

| 47.834.0  | * Hôtel<br>Restaurant<br>du Tilleul | ** Hôtel<br>des<br>Bains | ** Hôtel<br>du<br>Parc | ** Hôtel<br>La<br>Jamagne | *** Grand<br>Hôtel<br>Bragard |
|---|-------------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| 1 pers. cab. toil 2 pers. cab. toil 2 pers. douche              | 95,00<br>190,00<br>190,00           | 100,00<br>125,00         | 100,00<br>125,00       |                           |                               |
| 1 pers. douche/w.c.<br>2 pers. douche/w.c.<br>1 pers. bains/w.c |                                     |                          | 180,00<br>180,00       | 240,00<br>240,00          | 230,00<br>280,00              |

Ces prix comprennent le petit déjeuner. Il faut y ajouter une taxe de séjour qui est, par personne et par jour, de 1,10 pour les hôtels à 1 étoile; 2,20 pour les hôtels à 2 étoiles; 3,30 pour les hôtels à 3 étoiles.

Les demandes de réservation devront parvenir pour le 15 AVRIL 1985 terme de rigueur à l'HOTEL DE LA JAMAGNE (qui assurera la répartition par hôtel), 2, boulevard de La Jamagne, 88400 Gérardmer. Tél. : (29) 63-36-86. Avec un accompte pour une nuitée et une enveloppe timbrée pour une éventuelle réponse.

#### DEMANDE DE RESERVATION DE CHAMBRE

| M. ou Mme |                                   |                         |             |      | <br> | •• |
|-----------|-----------------------------------|-------------------------|-------------|------|------|----|
|           | éservation d'un<br>pilette – douc |                         |             |      |      |    |
| du        |                                   | • • • • • • • • • •     | au          |      | <br> |    |
| et du     |                                   | ,                       | au          |      | <br> |    |
|           | ent C.C.P. ou<br>oppe timbrée.    | chèque banc             | aire (1) de |      | <br> | F  |
|           | Α                                 | • • • • • • • • • • • • | , le        |      | <br> |    |
|           |                                   |                         | Signa       | ture |      |    |

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA KOUMIA - GESTION 1984

# SAMEDI 1° JUIN 1985 HOTEL BRAGARD - GERARDMER

# Ordre du jour

- Approbation de la cooptation de deux nouveaux administrateurs et présentation du nouveau bureau.
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1984.
- 3. Rapport moral.
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1984 et du projet de budget 1985.
- 5. Rapport de l'entraide Koumia.
- 6. Activités de la Fondation Koumia-Montsoreau.
- 7. Détermination du lieu et de la date de l'assemblée générale de 1986.
- 8. Ouestions diverses.

# Pouvoir

| Koumia du 1 <sup>er</sup> juin 1985, | je donne pouvoir à : | generale | Ordinane | ue ia       |
|--------------------------------------|----------------------|----------|----------|-------------|
| M                                    |                      |          |          |             |
| de m'y représenter.                  |                      |          |          | 181 9       |
| Nom, prénom et grade                 | 1                    |          |          |             |
| Fait à                               | le .                 |          |          | • • • • • • |
|                                      | Signature :          |          |          |             |

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »).

Pouvoir à adresser à : Lieutenant-colonel VIEILLOT, Girecourt-sur-Durbiom,
88600 Bruyères,

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA SAMEDI 1° JUIN 1985 A GÉRARDMER

# Ordre du jour

- 1. Rapport moral du président.
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1984.
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1984 et du projet de budget 1985.
- 4. Définition de l'organisation nationale et régionale de l'Association. Nomination et définition des présidents de sections et de leurs fonctions et moyens, dans le cadre de l'avenir.
- 5. Participation des descendants au « Bulletin de la Koumia »,
- 6. Perspectives d'avenir. Propositions en vue resserrement liens entre sociétaires français et descendants marocains.
- 7. Renouvellement mandat de quatre administrateurs.
- 8. Questions diverses.

# Pouvoir

Ne pouvant assister personnellement à l'assemblée générale des descendants des membres de la Koumia, le samedi 1<sup>er</sup> juin 1985 à Gérardmer, je donne pouvoir à :

| M                   |   |   |   |           |  |
|---------------------|---|---|---|-----------|--|
| de m'y représenter. |   |   |   |           |  |
| Nom du sociétaire : |   |   |   | Section : |  |
| •••••               |   | • | • |           |  |
| Fait                | à |   | , le                                    |           |  |
|                     |   |   | Signature :                             |           |  |

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »).

Pouvoir à adresser à : Lieutenant-colonel VIEILLOT, Girecourt-sur-Durbiom, 88600 Bruyères.

Une nouvelle voiture?

Des travaux dans votre maison?

De l'argent pour l'avenir?

Le crédit

et l'épargne

c'est simple

comme... bonjour!

70 agences sont à votre écoute dans toute la France demandez l'adresse de la vôtre en écrivant, sans timbre, à: Cetelem - Libre réponse N° 604 92 92529 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

cetelem

89, avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine Tél. 738.85.85

# Bulletin de participation

(à adresser au Lieutenant-colonel Vieillot, Girecourt-sur-Durbiom, 88600 Bruyères)

| - Je prendrai part au congrès national de la Koumia les 1er et 2 juin 1985.   |
|---|
| NOM, prénom et grade :  |
| - Je seral accompagné de personne(s).   |
| <ul> <li>Je serais désireux d'utiliser, avec personne(s), un des cars de<br/>transport le samedi 1<sup>er</sup> juin.</li> </ul>  |
| - Je serais désireux d'utiliser, avec personne(s), le car de transport le dimanche 2 juin.  |
| — Mme et participeront à la visite prévue l'après-midi du 1 <sup>st</sup> juin, pendant la tenue des assemblées générales.        |
|   |
|   |
|   |
| REGLEMENT   |
|   |
| - Je joints au présent bulletin un chèque bancaire ou un virement postal au nom de la Koumia, section Vosges, de F représentant : |
| - déjeuner du 1 <sup>er</sup> juin : 110 × =  |
| — diner du 1 <sup>er</sup> juin : 175 × =   |
| - déjeuner du 2 juin : 115 × =  |
| Total :   |



le plus « **koumia** » des groupes de compagnies d'assurances

1, rue des Arquebusiers - 67000-STRASBOURG 48-50, rue Taibout - 75009-PARIS 78, route de Paris - 69260-LYON-CHARBONNIERES

# Bernard MERLIN

SECRETAIRE GENERAL

STRASBOURG

### Henry ALBY

CONTROLEUR PRINCIPAL

"Bordeneuve"
31380-MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

#### Pierre SALANIÉ

AGENT GENERAL

" Le Haut-de-la-Côte "

46220 - PRAYSSAC

## Michel LEONET

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DU GROUPE

Rhin et Moselle - Assurances Françaises Languedoc

STRASBOURG

#### André FEAUGAS

INSPECTEUR GENERAL HONORAIRE

" Le Méjean "

Pessac - sur - Dordogne 33890 - GENSAC

# Renaud ESPEISSE

SOUS - DIRECTEUR HONORAIRE

4 . Quai Koch - STRASBOURG

# Maurice DUBARRY

DIRECTEUR ADJOINT HONORAIRE

" La Grande Candelle "

Allée des Pins - 13009 MARSEILLE

# IN MEMORIAM

#### MORT DE CLEMENT TROUILLARD

Nous avons la douleur de vous annoncer la mort du capitaine (E.R.) Clément Trouillard, membre du conseil d'administration de la Koumia, le 23 janvier 1985, à l'hôpital de Créteil. Les obsèques religieuses ont eu lieu le 29 janvier à Challuy, près Nevers (Allier).

Assistaient à la levée du corps à Créteil : le colonel de Ganay, André Noël, vice-président ; Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général ; Léon Merchez, Henry Muller et Stanislas Mikcha.

Ont accompagné le défunt jusqu'au cimetière de Challuy : le colonel de Ganay, Léon Merchez et Henry Muller portant le drapeau de la Koumia.

La Koumia présente à la famille ses condoléances les plus sincères.

L'« In Memoriam » du défunt paraîtra dans le prochain bulletin.

# Colonel Daniel Lanibois

Il était l'une des figures les plus fortes que j'ai rencontrées parmi les officiers des Affaires indigènes des confins algéro-marocains.

Je l'ai connu au début de ma carrière, dans le courant de l'hiver 1932-1933, au cours des opérations qui aboutirent le 16 novembre, à l'occupation de la palmeraie d'Alnif et de celle de Tinifift, par l'action convergente, sous les ordres du général Giraud, des troupes supplétives du cercle d'Erfoud et du cercle des Aït-Moghrad, soutenues par un demi-bataillon du 3° R.T.M. et la compagnie montée du 2° R.E.I. et la compagnie saharienne du Guir. Le capitaine de Bournazel commandait le groupement des goums, le capitaine Jean était à la tête de la Saharienne et le capitaine Fourré commandait sa fameuse compagnie montée.

Le lieutenant Lanibois fut chargé de construire le poste et d'installer le bureau d'Affaires indigènes créé à Alnif, avec un poste détaché à Tinifift, aux ordres d'un jeune sous-officier hors de pair, le sergent-chef Ithier.

Dans le bulletin nº 91 du « Saharien », bulletin de liaison de l'Amicale des anciens Sahariens, le colonel Nabal rend au colonel Lanibois un hommage mérité, en soulignant sa profonde connaissance des territoires sahariens, son expérience du comandement des pelotons méharistes et des compagnies sahariennes, qui l'avaient fait choisir pour le poste important du Tidikelt, à In Salah, au cœur du Sahara.

Il fut ensuite ,chef de bureau à l'état-major du territoire d'Ain-Seffra à Colomb-Béchar. Le jeune sous-lieutenant que j'étais à cette époque garde toujours le souvenir de la silhouette mince et élancée du lieutenant Lanibois, l'élégance toujours parfaite de sa tenue, ses longs silences et son souci de l'exactitude. Ses compagnons étaient les capitaines de Bournazel, Melmoux, Gaulis, les lieutenants Davout d'Auerstaedt, Rendu, de Maistre, Lacomme, de Tournemire, de Launay, Jean et Roger Boulet-Desbarreau, Gillioz, Badie, Betbeder, d'autres encore, dont les noms n'échappent et qui ne sont plus que des ombres sur lesquelles tombe peu à peu l'oubli.

Daniel Lanibois les a maintenant rejointes dans la mémoire des anciens, de moins en moins nombreux, qui se souviennent encore.

Jean SAULAY.

# Colonel du Plessis de Grenedan

Le colonel du Plessis de Grenedan, qui vient de nous quitter, était l'un de nos grands anciens des A.I. et des goums du Maroc. Il appartenait à la promotion du Souvenir, — Saint-Cyr 1921-1923, celle du colonel Ferront, du colonel Tivolle, du colonel de Tournemire, «Toutou», qui fut l'ami de Bournazel en même temps que celui du capitaine Parlange et du lieutenant de Launay, qui n'était pas encore le R.P. Othon, du colonel du Boys aussi.

Avec lui disparait l'un des derniers témoins de l'œuvre de notre pays au Maroc, dans les années héroiques, sur les confins sud de la région de Marrakech.

Adjoint au capitaine Paulin à Tinrhir, il participe à la tête du 39° Goum aux durs combats du Saghro, dans la harka du Dadès, commandée par le capitaine Barrieux. En soutien des partisans des lieutenants Bertiaux, Paul et Moulin, il est grièvement blessé lors des attaques du 21 au 23 février 1933, dans le massif des Aiguilles, à l'attaque du « Plateau supérieur », que le colonel Chardon avait fixé comme objectif à la harka. Au cours de ces combats acharnés, son officier adjoint, le lieutenant Timpagnon, fut tué à son poste de combat, et l'âpreté de la lutte était telle qu'un goum frais, le 34° de Zagora, aux ordres du sous-lieutenant Sieurac, qui y trouva la mort, dut être engagé à son tour, mais sans succès.

Lors de l'occupation du district de l'Oussikis, dans le Haut-Imdrhas, il effectua un travail de préparation politique remarquable, qui lui permit de réunir les jemaas dès les premiers jours et d'interroger leurs membres sur leurs familles, leurs troupeaux, leurs cultures, comme s'il les connaissait de longue date, — ce qui provoqua une surprise considérable chez les Ait Atta et les Ait Moghrad nouvellement soumis.

Plus tard, en 1935, après la chute du Baddou, il participa à la poursuite de Zaïd ou Ahmed, le dernier dissident de l'Atlas central. Sa popularité égalait presque celle du capitaine Paulin et les femmes des Aït Moghrad associaient leurs deux noms, Boublis et Boula, dans les ahidous nocturnes, dans lesquelles elles pleuraient la mort des guerriers de la tribu dans le Kerdous, et la soumission au Maghzen qui en avait été la conséquence.

Après avoir été affecté à la D.A.P. à Rabat, il rejoignit le 3° R.T.M. à Saint-Dié peu avant la guerre. Fait prisonnier en mai 1940, il poursuivit sa carrière en Métropole après la victoire et sa libération. Il revint cependant au Maroc commander le 6° R.T.M. de 1952 à 1954.

Meylan, mai 1984.

Jean SAULAY.

# Colonel François Poublan

Né en 1902, à Tarbes, le colonel Poublan s'est éteint le 9 novembre 1984, après une brève hospitalisation. Il a été inhumé le 12 novembre à Sainte-Bazeille près de Lamothe-Lauderron (Gironde); le colonel Griffet, ami des goums et du défunt représentait la Koumia.

Engagé à dix-huit ans, sous-lieutenant en 1925 il sert au 35° R.I.. En 1929, après avoir suivi les cours des A.I. il est affecté à Kerrando, puis à Amougueur et à Outat el Hadj. Il participe, à la tête de partisans, aux combats des confins algéro-marocains et deux citations : division, corps d'armée lui sont décernées. Il quitte les Affaires indigènes, et, commandant de compagnie au 8° R.T.M., il est sur le front dès le 3 septembre 1939. Blessé grièvement les 6 juin 1940, il est fait prisonnier. Promu chef de bataillon en captivité, cité à l'ordre de l'Armée, il reçoit la rosette en 1946.

Volontaire pour l'E.O., il combat avec le 2° bataillon de marche du 1<sup>er</sup> R.T.M. de 1949 à 1952. Deux nouvelles citations : armée, C.A. De retour en France, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Après une carrière civile dans les Ardennes, il se retire à Lamothe-Landerron pays de son épouse.

Le 21 octobre dernier, à Loupiac il assistait plein d'entrain, de bonne humeur, à notre journée Koumia-Aquitaine ; qui eût pu penser à une fin aussi rapide?

Nous renouvelons à Mme Poublan et à ses enfants nos condoléances émues.

La plaque commémorative des goums a été déposée sur la tombe du colonel Poublanc le 2 décembre 1984.

H. SERVOIN.

# Lieutenant-colonel Ferdinand Fournier-Foch

Le lieutenant-colonel Ferdinand Fournier-Foch, officier de la Légion d'honneur est décédé le jeudi 20 décembre 1984 à Arradon où il avait pris sa retraite.

Il aimait le golfe du Morbihan, la beauté de ses paysages, les couleurs de ses couchers de soleil, la ville de Vannes où son grand-père le maréchal Foch qu'il vénérait, avait commandé le 35° régiment d'Artillerie.

Ayant réussi à se trouver en Afrique du Nord au moment du débarquement des troupes américaines, il est incorporé au bataillon d'instruction du 6° R.T.M. en décembre 1942 d'où il est à l'école de Cherchell en juillet 1943. Nommé aspirant puis sous-lieutenant, il rejoint en Italie le 5° R.T.M. et participe à la campagne de France et d'Allemagne comme chef de section de mitrailleuses. En quelques semaines il mérite alors trois citations, celles que tout soldat reconnaît comme les plus belles car gagnées au contact du feu de l'ennemi.

Il demande après l'armistice à être affecté aux Affaires indigènes et rejoint le cercle d'Azilal. C'était l'époque où les chefs de poste luttaient contre les épidémies de typhus, de la peste, de la variole, dépistant les malades dans les mechtas isolées, sous les kheimas des nomades, vaccinant ceux qui devaient l'être. Ils collectaient aussi le grain pour nourrir les villes, tant leur ravitaillement était difficile après la sécheresse aggravant la disette de la guerre. Le pays était rude, enneigé l'hiver, les pistes impraticables aux autos après les pluies. Après avoir connu la dureté des combats, les jeunes officiers vivaient dans l'enthousiasme et avec passion l'initiation à leur métier royal, respectant les anciens qui eux, comme leur chef le commandant Jean Le Davay et l'ami Ithier, avaient connu en plus l'épopée de la pacification des tribus : « la grande geste ».

Par la suite Fournier-Foch est affecté à Arbaoua où déjà sa santé délicate donne des inquiétudes, puis il devient chef de poste à la Zaouïa N'Aît Ishaq jusqu'à l'indépendance du Maroc. Il y a peu d'années il recevra les paysages où

il avait servi et, comme tous les camarades qui eurent la chance de retourner dans ce pays, il sera reçu partout comme un ami d'autrefois.

Il prenait en 1956 le commandement d'une compagnie du 8° R.C.P. à Wittlich d'où il rejoindra le 31° R.C.P. à Tiaret en Algérie. Deux nouvelles citations récompensaient sa conduite au combat. Quel drame pour tous ceux qui comme lui avaient appris à connaître Arabes et Berbères du Maghreb et à les aimer, de voir ces populations soumises à la violence de l'action des égorgeurs d'un parti totalitaire!

Il rentre en France, affecté à Rennes, puis à Vannes après avoir obtenu de passer au cadre spécial pour assurer l'éducation de ses cinq enfants dans le calme. Peu de temps après, en 1970, il quitte l'armée et prend la direction de la clinique privée Saint-Louis.

Depuis deux ans, il avait pris sa seconde retraite. Libéré de l'angoisse d'une gestion délicate, car il était d'une extrême rigueur dans ses actes, ayant un sens aigü de ses responsabilités, il goûtait enfin du repos avec sérénité. On le sentait heureux et gai.

Tout à coup la maladie éclate avec toute sa vigueur et lui, qui souvent avait appris à souffrir, entrait en clinique pour connaître l'épreuve des douleurs into-lérables après deux graves opérations. Sans une plainte, soutenu par la douceur de l'affection de son épouse, par les prières de tous ceux qui l'aimaient, de celles de sœur Marie-Bénédicte sa fille avec toute la communauté des Chartreuses de Nonenque, il offrait le sacrifice de sa vie le matin du 20 décembre 1984. Son âme se présentait à Dieu.

Comme sur cette terre, il n'a cessé de servir et d'aider avec une totale discrétion, selon le conesil de l'Evangile, ceux qui étaient dans la peine, nous avons confiance et nous lui d'emandons de prier pour nous sans se lasser là il se trouve maintenant.

Général Georges LE DIBERDER.

# **Commandant Roger Neigel**

Roger Neigel était né à Rabat, le 20 octobre 1914, où il grandit et fit ses études, jusqu'à son incorporation au 1<sup>er</sup> Zouave, le 15 octobre 1935. Il y conquiert successivement ses galons de caporal, caporal-chef, puis sergent, avant d'être admis, comme E.O.A. à Saint-Maixent.

Sous-lieutenant le 20 décembre 1939, il est affecté au 2° R.T.A., à Mostaganem. Après un passage à l'E.M.I. d'Aix d'avril 1941 à septembre 1941, il revient au 2° R.T.A., où il est chargé plus particulièrement des Affaires militaires musulmanes, poste qui lui est confié en raison de ses profondes connaissances de la langue arabe et de sociologie musulmane. Nommé lieutenant, le 20 décembre 1941, il est mis à la disposition du résident général au Maroc pour le service des Affaires indigènes.

Il y sert, à partir du 24 janvier 1942, comme contrôleur adjoint de 2° classe, au bureau du cercle de Taroudant. Il est ensuite affecté, pour la campagne de Tunisie, comme adjoint au commandant du 62° Goum (2° Tabor - 1° G.T.M.). Rapatrié sur le Maroc, à l'issue de la campagne, il rejoint les A.I. et sert successivement à Midelt, Goulmima et Ksar-es-Souk.

Promu capitaine, le 25 décembre 1946, il est muté à Khenifra, en février 1948. Il y restera jusqu'en mai 1951, époque où il est nommé chef d'annexe à Tanant (région de Casablanca). Il passe ensuite, avril 1954, au secrétariat de la région de Casablanca (contrôle urbain et assure enfin les fonctions de commissaire du gouvernement près les juridictions chérifiennes du 1er avril 1955 au 30 juin 1956.

Il est alors mis à la disposition du général commandant la 10° région militaire à Alger pour être affecté à l'E.M. de la subdivision de Tlemcen. Il est ensuite officier de renseignements de la 5° D.B., puis le 1er février 1957, il passe au

service des Affaires algériennes et devient chef de la S.A.S. des Achastes, puis est affecté à la S.A.U. de Mostaganem, à partir du 24 juin 1957. Promu commandant le 1<sup>er</sup> janvier 1959,il devient chef de l'échelon de liaison des Affaires algériennes à la sous-préfecture de Cassaigne, poste qu'il occupe jusqu'au 15 novembre 1961.

Il reçoit alors une affectation au 2/1er R.T.M. à Bourg-en-Bresse, qu'il rejoint le 26 janvier 1962.

Il est admis, après vingt-sept ans de service à faire valoir ses droits à la retraite le 6 mai 1962 et se retira à Aix-en-Provence.

Roger Neigel était chevalier de la Légion d'honneur (21 juillet 1958). Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 (1 citation); titulaire de la croix de la Valeur militaire (2 citations); médaille coloniale (Agrafe Tunisie 1942-43); médaille commémorative du maintien de l'ordre en A.F.N.; officier du Ouissam Alaouite.

Après son installation à Aix-en-Provence, Roger Neigel a consacré une partie des loisirs que lui laissaient les occupations professionnelles qu'il s'était créées, au moment de sa retraite, à poursuivre ses recherches sur la religion et le monde musulmans, consignant ses réflexions dans de nombreux articles dont il a fait bénéficier le « Bulletin de liaison de la Koumia. » Il était d'ailleurs un des fidèles de notre Association, à laquelle il appartenait depuis sa création et il ne manquait pas de participer, avec son épouse, à toutes les manifestations organisées par la section de Marseille, où sa disparition est douloureusement ressentie.

Que Mme Neigel, ses trois enfants et ses petits-enfants trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées.

# Capitaine Marcel Combémorel

Le 20 décembre 1984, un petit mot de son épouse m'annonçait la brutale disparition du capitaine Marcel Combémorel, rappelé à Dieu le 7 décembre.

J'avais eu la joie de rencontrer le capitaine chez lui à Montluçon et nous étions tout de suite étreints avec émotion. La correspondance que nous avions échangée me tenait particulièrement à cœur, car elle portait sur la dramatique évacuation de Bournazel, mortellement blessé. Le récit du capitaine Combémorel est unique, car seuls l'ex-sergent-chef du 7° Goum et son chef, le lieutenant Latourette, alors adjoint du lieutenant Badle, ont à ma connaissance porté témoignage sur ce dramatique épisode. Je dois ajouter que leurs récits, remarquables de précision, se recoupent avec exactitude.

Le 28 février 1933, à 7 h 20, le capitaine de Bournazel reçoit coup sur coup une balle au flanc droit, puis une qui lui fracasse le poignet. L'effort surhumain qu'il fait pour se relever après la première blessure lui est fatale : il s'abat et perd connaissance. Peu après, une peur panique s'empara des premières vagues d'assaut : les goumiers des 28° et 21° se débandent et s'enfuient en hurlant dans tous les sens, le Maghzen de Rissani qui constitue en quelque sorte la garde personnelle de Bournazel ne fait pas exception. Elle est composée en majorité de Branès, et « ses » branès abandonnent « l'homme rouge ». Dans le vacarme de la mitraille et le hurlement des femmes, les Chleuhs commencent à déscendre les pentes et le corps de Bournazel va tomber entre leurs mains. Un des hommes du Makhzen de Rissani voyant les Branès fuir, entraîne son chef en le tirant brutalement par les pieds, le soustrayant ainsi à une mort affreuse. C'est un Marnissi, dénommé Bouga. (Plus tard, ce dernier dira au lieutenant Jean Boulet-Desbareau : « Un Marnissi ne fuit pas quand son chef est blessé ».

A gauche du dispositif, le lieutenant Garnier de la Montée du 2° Etranger, fait mettre baionnette au canon et porte ses légionnaires en crête pour arrêter la contre-attaque.

Au centre du dispositif : un trou face à l'adversaire. Le sergent-chef Combémorel, du 7° Goum ,y entraîne couragement les trois sections d'Infanterie du Goum pour le boucher et continuer l'attaque de l'objectif initial : le Piton 6, qui les domine à 150 mètres. La médaille militaire à titre exceptionnel, confirmée par une citation à l'ordre de l'armée (J.O. du 28 décembre 1933) sanctionnera la splendide initiative du sous-officier.

A un moment donné, le sergent-chef Combémorel, aperçoit à sa gauche, en amont, un officier de Légion blessé. Sans hésiter, il se porte seul à son secours. L'intensité du feu balayant la position ne laisse pas le temps au sergent-chef d'interroger l'officier. En rampant parmi les rochers à angles aigus, avec son lourd fardeau sur le dos, car il s'agit du lieutenant Garnier, grand et solide gaillard, le courageux sous-officier dépose l'officier à une cinquantaine de mètres en aval où se trouve un groupe de légionnaires. Sans savoir le nom de celui qu'il a sauvé, le sergent-chef Combémorel regagne son emplacement de combat Ce nom, le capitaine ne l'apprendra que cinquante ans plus tard sur notre indication).

Peu après avoir regagné son emplacement de combat, le sergent-chef voit déboucher sur sa gauche le capitaine de Bournazel porté par cinq hommes : deux en djellaba et trois en képi blanc, de la Montée du 2° Etranger, le sergent Lang, le caporal de Nadaï, le légionnaire Fisher. Bournazel est nu-tête, les pieds en avant et sa djellaba relevée laisse voir sa veste rouge (ceci m'a été confirmé par des Berbères qui se trouvaient alors dans les rangs adverses). Un homme en djellaba porte d'une main le fanion rouge du capitaine et de l'autre son képi bleu. Au moment où le petit groupe va passer devant la section du sergent-chef Combémorel, l'adversaire le prend à parti. Le sergent Lang, par chance, a son bidon crevé par une balle, le caporal de Nadaï qui tient le bras gauche de « l'homme rouge » est blessé d'une balle à la main droite : il lâche son fardeau et de sa main droite valide aide à conduire l'officier à l'abri. Après un instant d'arrêt dû à cet incident, l'évacuation se poursuit, non sans mal, et le groupe disparaît aux yeux du sergent-chef Combémorel derrière un mouvement de terrain.

Après la soumission d'Assou-Baslam, le 25 mars 1933, le 7° Goum du sergentchef Combémorel participe à une bien pénible corvée sanitaire en traversant le sinistre massif du Bou Gafer, début avril. Le Goum regagna Mellab avant de gagner son nouveau cantonnement : Aghbalou N'Kerdous et de participer à la dernière phase de la pacification.

Que Mme Combémorel reçoive ici l'hommage de notre profonde sympathie et de nos affectueuses condoléances. Adieu, capitaine Combémorel, vous étiez un des derniers survivants de cette fabuleuse épopée dont le souvenir est encore vivace dans les cœurs des Aït Atta du Sahro à Touroug.

Jacques GERARDIN.

(Tanger, 3 février 1985).

# Adjudant-chef André Matore

Fils d'un employé des chemins de fer, André Matoré, né le 24 septembre 1924 à Trèves en Rhénanie, au hasard d'une affectation de son père, là où la France est censée veiller à ce que l'Allemagne ne réarme pas.

C'est ensuite à Oullins, l'un des plus importants fiefs cheminots du Sud-Est que Dédé, comme le nommaient ses amis, va vivre son enfance puis passer sa jeunesse.

Appelé et incorporé dans les chantiers de jeunesse le 28 mars 1944, il va faire là, sans armes, l'apprentissage d'une certaine discipline militaire.

Aussi lorsque le 1<sup>er</sup> R.T.M. débarqué en août en Provence remonte vers les Vosges et l'Alsace, Dédé n'hésite pas, il signe un engagement de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1944.

Ce sera avec ce glorieux régiment les campagnes d'Alsace et d'Allemagne puis l'armistice.

Le 1er R.T.M. rejoint la France, le bataillon de notre ami va tenir ses quartiers à Nice. Le 1er septembre 1947, il signe un rengagement de six mois et le 1er mars 1948 il se fait libérer en fin de contrat au Maroc où le régiment est revenu depuis le 20 novembre précédent.

André Matoré rentre en France, où il ne séjournera guère plus de six mois, puisqu'il contracte un rengagement de quatre ans à compter du 30 août 1948 au titre des goums marocains qu'il rejoint le 11 septembre 1948.

Il opte pour une affectation dans la région de Meknès; son frère Georges (lui aussi ancien du 1er R.T.M.) étant fixé en cette ville, où il gère un bar «Le Novelty», rue de Nice. Pour Dédé ce sera le 4e Goum à El Kbab où va l'accueillir un grand ancien de la campagne d'Italie, de France et d'Allemagne l'adjudant-chef Emile Larousse.

Nous sommes à l'automne 1948, deux tabors sont déjà au Tonkin, l'on prépare à Rabat l'envoi d'un troisième pour former sur place un G.T.M. et ce sera bien le 3° Tabor, sous les ordres du commandant Bertrand de Sèze.

Le 4° Goum d'El Kbab aux ordres du capitaine Jeantet en fera partie. La 1° section sera commandée par l'adjudant-chef Larousse, le sergent André Matoré sera son adjoint.

André Matoré quitte El Kbab avec le 4° Goum, le 16 avril 1949, pour embarquer à Oran le 17 mai sur le S/s « Calais ». Arrivé à Haiphong le 17 juin 1949, le 3° Tabor est tout de suite engagé dans le delta (région de Sontay) avant d'aller établir ses quartiers en zone nord-est sur la R.C. 4 d'abord à Tat Khe, puis à Nacham ou le 4° Goum s'installe à la mission.

Très vite ce sont les engagements sérieux, en particulier les combats de Lung Phaï; ouvertures de route, ravitaillement des postes et embuscades se succèdent. Ce qui vaudra à notre ami Dédé sa première citation à l'ordre de la Brigade.

Arrive la mi-septembre, ce sont les engagements de Tha Lai, le retour sur Langson, puis l'enlèvement du Tabor par Junkers, pour aller renforcer la garnison de Cao-Bang. Enfin le 3 octobre, l'évacuation de la place forte, et ce que l'on a appelé la colonne Charton.

Dédé a la responsabilité d'une section, il aura avec quelques camarades l'insigne chance de passer au travers du rideau et de faire partie des rescapés ayant pu rejoindre Tat Khe et ensuite Langson.

Une nouvelle citation à l'ordre de la Division lui sera alors décernée. Ce sera l'évacuation des trois Tabors décimés sur le delta, et pour le 3° Tabor le repos à Doson, au bord de mer.

Notre ami a la aussi rendez-vous avec son destin, puisque c'est à Doson qu'il va rencontrer, celle qui est appelée à devenir sa compagne et la mère de ses enfants. Le Tabor embarque à Haiphong et prend le « Pasteur » en baie d'Along le 14 mars 1951.

André Matoré, retrouve en France et épouse le 11 août 1954, à Paris, Mile Jacqueline Hellin, sa fiancée connue en octobre 1950 à Doson.

Le jeune couple va rejoindre El Kbab et le 4° Goum le 17 septembre 1951.

André Matoré est nommé sergent-major. C'est de ce poste que Jackie Matoré partira pour mettre au monde à Meknès ses deux filles, Gisèle en 1952, puis Chantal en 1955.

C'est également là que personnellement je les retrouverai en 1955, alors que je viens d'être muté aux Ait Isshacq, comme comptable du 38° Goum.

Ils quittent El Kbab pour Rabat le 24 avril 1956 (les goums sont dissous le 2 mai à Oh.), et c'est le 1<sup>er</sup> août de la même année qu'André rejoint la garde royale marocaine où il vient d'être affecté.

Promu adjudant le 15 décembre 1956, adjudant-chef le 5 janvier 1961, il demande à faire valoir ses droits à pension militaire de retraite et va être R.D.C. de l'armée active le 1<sup>er</sup> avril 1963; malgré cela il va servir encore une année comme civil sous l'uniforme de la garde.

Enfin le 18 décembre 1964 André et Jackie Matoré quittent le Maroc pour Bourges, où Dédé se voit confier la gérance d'un foyer Sonacotra et cela jusqu'en 1968. Cette année là il décide d'aller rejoindre son frère Georges en Corse, il va prendre la gérance d'un bar à Bastia.

En 1970 la santé de Jackie se détériore, ce qui les incite à venir rejoindre le beau-frère et le beau-père de Dédé installés à Draguignan.

André trouve un poste de confiance dans l'électro-ménager, mais hélas les malheurs vont se sucéder, décès du frère, puis du père de Jackie, elle-même va faire depuis là, chaque année, de longs séjours en clinique à Nice.

Tous les anciens du 4° Goum d'E.O. s'étant retrouvé autour de leur ancien officier adjoint le lieutenant Marcel Mézard (devenu colonel) le 15 juin 1979 à Saumur pour l'assemblée de la Koumia, le contact depuis lors ne sera plus rompu

Chaque année un grand nombre d'anciens sous-officiers de Goums (anciens du 4° en tête) tous membres actifs de l'Association des anciens sous-offciers de carrière — ANFASOCAF — ont pris pour habitude de se retrouver pour un méchoui en Savoie, et chaque année depuis 1979 Dédé Matoré venant de Draguignan mettait un point d'honneur à être l'un des grands artisans du succès de cette journée de retrouvailles.

Hélas des janvier 1984 un coup de fil de sa fille Gisèle nous mettait en alerte, puis tout devait aller très vite, trop vite hélas, puis ce fut la perspective d'une intervention chirurgicale.

Une journée passée ensemble chez lui cet été en compagnie de Michel Duchamp, des enfants, de nos épouses nous avait regaillardis, il avait un moral d'acier.

Le 13 septembre dernier c'était l'opération au centre Lacassagne à Nice et depuis un état stationnaire.

Mardi 11 décembre je l'appelais. Quoique ayant des difficultés au plan vocal, il n'a pas manqué de me faire sentir qu'il était là et bien là, parlant AVENIR!

Hélas lundi 17 décembre il était terrassé par une crise cardiaque, qui mettait ainsi un terme à ses souffrances.

L'adjudant-chef André Matoré était décoré de la médaille militaire, chevalier du Ouissam Alaouite, deux fois cité à l'ordre de la Brigade et de la Division et titulaire de nombreuses autres décorations.

Comme ce lundi 7 septembre 1981 pour ton ami très cher Tony Pédra de Perpignan, ils étaient venus, Dédé, tes compagnons de la R.C. 4 pour te porter là ou tu dors ton dernier sommeil, les anciens du 4°: Mamari, Caron, Duchamp, Genoud et Aubert du 36° Goum et notre ami Busi de Marseille en jellaba, calot de tradition et avec le fanion.

Notre peine est immense et un grand vide se'st fait parmi nous ce jeudi 20 décembre 1984 au cimetière de Draguignan, mais en nous-mêmes ton souvenir est immortel.!...

2

Le président et les membres de la Koumia s'inclinent avec respect devant la douleur de la famille et des amis de celui qui reste par delà la mort, l'un des leurs ; ils les prient d'agréer leurs très vives condoléances ainsi que l'expression renouvelée de toute leur compassion.

P.S. — L'absence de leur ami Emile Larousse en route pour Draguignan et bloqué sur l'autoroute n'a fait qu'accentuer la peine de ses compagnons.

Armand J. J. GENOUD.

# ARTICLES DIVERS

# A la recherche du temps passé

Les jumeaux Alain et Marc Puidupin, aspirants élèves officiers médecins à l'Ecole de Santé militaire de Lyon, ont effectué un voyage au Maroc au mois de septembre 1984.

Ils partaient pour réaliser un rêve d'enfance : celui de retrouver les souvenirs d'une époque où les officiers des A.I. accomplissaient une mission humaine passionnante au service des hommes, en sachant, comme le disait le maréchal Lyautey que « rien de grand ne peut s'accomplir sans une parcelle d'amour ».

C'est le récit de cette aventure marocaine qu'ils offrent à nos anciens, en hommage respectueux, et aux descendants pour qu'ils conservent précieusement les témoignages d'un passé qui fait honneur à la France, malgré, comme l'écrivait en 1956 le général de Gaulle au général Boyer de Latour, après la parution de son livre « Vérités sur l'Afrique du Nord », « L'Inconsistance de Paris », et « Les palinodies » du régime en place.

Le président de l'Association des descendants des membres de la Koumia :

Commandant Georges Boyer de Latour.

Lyon, le 4 janvier 1985.

Pour ceux dont l'enfance a été bercée par les récits de parents passionnés par une vie intense en terre marocaine, et qui n'en ont jamais connu directement l'histoire ni la magie, l'idée d'un voyage au Maroc portait en elle toutes sortes de rêves, qui avaient nom : « A.I., Tabors, Goums... » je suis donc parti avec mon frère jumeau, à la recherche de souvenirs.

Au bout d'un périple de trois semaines, c'est d'une autre aventure qu'il s'est agi. J'ai été conquis par la diversité de traditions fabuleuses et l'hospitalité d'un peuple digne et fraternel.

Malheureusement, ayant récemment perdu le meilleur guide que j'aurais pu espérer pour une telle entreprise, je me serais trouvé à cours de documentation si je ne m'étais pas tourné, selon un vieux principe militaire, vers la voie hiérarchique, c'est-à-dire le général Feaugas, président de la Koumia, le colonel Magnenot, président de la section Koumia Rhône-Alpes, le commandant de Latour, président de l'Association des descendants des membres de la Koumia. Ils ont été mes conseillers techniques et je leur dois une grande part de la réussite de ce voyage.

La préparation historique et géographique assurée, il restait à trouver un mode de transport digne d'un reporter de la Koumia fraîchement nommé. C'est sur des motos, du modèle de celles qui courent le Paris-Dakar ou le rallye de l'Atlas (engins qui se rapprochent le plus du cheval), que notre choix s'est porté.

C'est donc munis de ces informations et moyens indispensables à une découverte du vrai Maroc que nous nous sommes élancés vers Tanger, ville charnière entre l'Europe et le Maghreb.

Au débarquement du bateau, surprise devant cette cité bâtie en amphithéâtre au sud de la mer. Couleurs et styles qui signalent la terre marocaine, architecture marquée par un modernisme plutôt européen. Le Maroc c'est l'Orient et l'Occident tout ensemble et une oscillation constante entre ces deux pôles. Tantôt des images traditionnelles de tentes des Beni M'Guild du Moyen-Atlas, ou de médinas de Fez et Marrakech, tantôt un aspect moderne avec les chalets d'Ifrane ou le quartier du Gueliz. C'est ce mélange de deux cultures qui fait une part du charme de ce pays et y rend son séjour si agréable.

Notre premier souci en arrivant en terre chérifienne a été de nous « marocaniser ».

Une famille du Zerhoun que nous connaissions indirectement par l'intermédiaire du commandant de Latour s'est chargée de nous introduire dans la vie marocaine en nous accueillant pour l'Aid el Kebir. Le jeune Français, découvrant le mode de vie de ce pays, est frappé par l'aspect rituel de chaque geste de la vie quotidienne. L'hospitalité, les repas, les cérémonies sont très codifiées et on se rend compte qu'au fur et à mesure des contacts, ce rite devient chaleur et amitié.

La mise en exergue de cette valeur d'accueil est un aspect essentiel de la mentalité de ce peuple.

De plus un ami est assimilé à un membre de la famille, noyau essentiel sur lequel se fonde la structure sociale marocaine. La famille Himmiche nous en a fourni un témoignage touchant : leur fils, le sous-lieutenant Ahmed Himmiche (de la promotion Général-d'Harcourt de l'Ecole de l'air de Salon) actuellement en troisième année est, depuis lors, devenu notre ami.

Notre périple nous a, par la suite, mené vers Fez où la chance a voulu que nous y arrivions lors des fêtes données par Sa Majesté le roi Hassan II en l'honneur du mariage de sa fille, Lalla Meriem.

Pendant quatre jours Fez s'est trouvée vidée de ses touristes. Les Fassis participaient activement à la fête. Des représentants de toutes les régions, des villes, des plaines et des montagnes sont venus acclamer la jeune mariée. Durant ces journées ce ne fut que fantasias, danses, feux d'artifices, illuminations. Ce fut là, sans doute, un des moments les plus fastueux du règne et nous fûmes heureux d'en être les témoins.

Fez est une cité magnifique.

Deux jeunes filles fassies, infirmières dans la clinique du Dr Zoghbi ,ont été nos guides très charmantes. Grâce à elles nous avons pu pénétrer dans l'une des plus belles Médinas du Maroc dont les monuments, les médersa, les innombrables boutiques, la foule bigarrée qui envahit les ruelles étroites sont autant d'images caractéristiques du Maroc.

Quel plaisir fût le nôtre de marchander, dans un arabe rudimentaire, les quelques souvenirs que nous voulions ramener! Le marchandage est un jeu à deux comme une partie d'échecs. Chacun avance ses pions, chacun manœuvre habilement ses pièces en étudiant la psychologie de son adversaire et quelle déception pour le vendeur si un touriste impatient « couche son roi » basculant ce rituel immuable.

Malheureusement, comme dans les villes de France, les contacts avec la population sont fugaces. Néanmoins grâce à nos hôtes ce séjour fut riche en moments inoubliables.

Notre route s'est ensuite poursuivie vers la région de Beni Mellal et plus particulièrement Tillouguit, ancien poste A.I. de notre père. Là ce fut comme par la suite à Tazenakht, autre poste A.I. un accueil merveilleux. Car, outre l'hospitalité, on sentait des témoignages d'amitié s'adressant autant à nous qu'à la mémoire de notre père. Le souvenir de la présence française est très vivace dans ces montagnes. On se souvient de l'amitié solide qui unissait l'officier A.I. à ses administrés, souvent des montagnards à la noblesse légendaire,

L'ancien caïd nous a invités dans son Ksar (équivalent de nos châteaux forts) dont l'architecture est impressionnante. Ce fut émouvant de rappeler les histoires anciennes, de constructions de pistes, de règlements de « chikaïa » dont nous avions entendu parler lorsque nous étions enfants.

Puis ce fut la visite au nouveau caîd qui, lorsque nous avons décliné notre identité, nous a immédiatement réservé un accueil tout aussi amical évoquant le présent et les projets de nouvelles constructions. C'est grâce à ce fonctionnaire (équivalent actuel des contrôleurs civils de jadis) que nous nous sommes rendus compte du rôle capital et passionnant de l'officier des A.I.

Enfin ce voyage fut pour nous l'occasion de rencontrer des personnages exceptionnels et d'établir des contacts avec des gens de toutes nationalités, voyageant, ou non, en moto, avec lesquels nous avons pu partager nos impressions.

Nous avons aussi rencontré des Français habitant le Maroc, tout d'abord M. Gérardin, membre de la Koumia, qui, fidèle aux traditions A.I., nous a spontanément offert l'hospitalité, en nous faisant partager sa passion pour le combat du Sarho et pour le capitaine de Bournazel. Son hospitalité a été réconfortante et son amitié nous est précieuse.

Inoubliables les discussions sur le Maroc moderne et la France, inoubliables encore les découvertes des rues de Tanger et de son musée.

A Fez, notre hôte, un ami de Jean-François Carrère, était en plus un de nos anciens. En effet, le Dr Zoghbi, gynécologue, a fait ses études à Lyon. Il a su nous faire profiter de sa science médicale en nous faisant assister à ses consultations. Là encore c'est un maître et un ami que nous espérons revoir et dont la rencontre a été déterminante pour notre compréhension du Maroc.

Pour nous, ce voyage restera un événement dans notre vie. Tout d'abord, il nous permit de marcher pendant quelques instants privilégiés sur les traces de notre père. Il est facile de comprendre toute l'émotion de cette démarche.

Ensuite, pour de jeunes élèves officiers médecins rêvant de postes en brousse et d'aventures, un tel périple constitue une expérience passionnante et un avant-goût de choix.

Pour nous ce séjour au Maroc aura été la découverte d'un monde étonnant et mystérieux, à la fois si proche et si éloigné de nous. Cette dualité, c'est tout l'Orient.

Alain PUIDUPIN.

# Les opérations dans les Hautes-Alpes en septembre 1944

Les récits des combats menés par les Goums en France et en Allemagne en 1944-1945, commencés dans les bulletins de 1984, vont évidemment se poursuivre en 1985. C'est ainsi que nous publions ci-dessous, dans le cadre des opérations menées dans les Hautes-Alpes en septembre 1944, le récit de la libération de Briançon, par le général Daillier (membre de la Koumia) qui en fut un des principaux artisans, puis celui de la mort du colonel de Colbert, près d'Abriès, récit fait par un témoin, le général Paoli, alors commandant de la compagnie-canon du 4° R.T.M., et aimablement communiqué au bulletin par le général Daillier, et enfin Paul de Combarieu trace pour nous l'admirable portrait du capitaine Dubarle, blessé en même temps que le colonel de Colbert, tué deux mois après.

#### I. - COMBATS DE LA LIBERATION DE BRIANÇON

En fait, il y eut deux libérations de la « cité de Vauban » dont la dernière est en date du 6 septembre 1944.

En vue de faciliter les opérations de débarquement en Provence, qui eurent lieu effectivement à partir du 15 août, les mouvements de résistance eurent à intensifier leurs activités, à la demande du Haut Commandement allié. Il semble même que ces actions aient été engagées prématurément, comme dans le Vercors, entraînant des représailles de la part des forces allemandes, qui causèrent de lourdes pertes aux résistants.

Après le 15 août, le débarquement ayant réussi, des éléments légers de reconnaissance et de poursuite furent lancés vers le haut-pays, notamment en direction de Briançon et du col du Montgenèvre. Ce col était utilisé, en effet, par la Wehrmacht en cours de repli, en vue de gagner l'Italie du Nord. La plaine du Pô était encore entre les mains des Allemands, la progression des Alliés en Italie n'ayant pas alors dépassé les rives de l'Arno et les contreforts de l'Appenin, en août 1944.

C'est ainsi qu'un détachement léger blindé U.S. atteignait Briançon le 29 août sans s'y maintenir d'ailleurs, laissant les forts de la rive gauche de la Durance aux mains des Allemands, ainsi que la petite localité de Puy-Saint-Pierre qui domine la ville sur la rive droite.

Mais il ne s'agissait que d'une incursion, alors que la population célébrait prématurément, dans la joie, sa libération. Aussi, le détachement américain s'étant retiré, les Allemands revenant en force, exerçaient des représailles, en fusillant douze otages.

Aussi, la 2° D.I.M. qui achevait ses opérations de débarquement autour de Saint-Tropez, était alertée le 1<sup>er</sup> septembre et envoyée d'urgence vers le Briançonnais. Un groupement, aux pordres du colonel Bridot, composé du 4° R.T.M.,
du 3° Tabor du colonel de Colbert et du 2/63° R.A.A., recevait pour mission de libérer Briançon et de couper la route d'Italie au col du Montgenèvre.

Ces opérations durèrent les 4, 5 et 6 septembre. Le 4° R.T.M. (un bataillon) et le 3° Tabor agissaient par les hauts, en direction du Gondran et du col du Montgenèvre, tandis que le 2°/ R.T.M. appuyé par le 2/63° R.A.A. s'emparait de Puy-Saint-Pierre, puis de la localité de Briançon qui était entièrement libérée, après la prise de vive force du Fort-du-Château, le 6 septembre au soir.

Général de C.A. Pierre DAILLIER (C.R.), ancien commandant du 2/4° R.T.M.

#### II. - A LA GLOIRE DES GOUMIERS, MES AMIS

Ce récit dû au général Paoli, alors lieutenant commandant la compagnie-canon du 4° R.T.M. (2° D.I.M.) s'inscrit dans le cadre des combats qui ont marqué la libération de Briançon.

Dans les premiers jours de septembre 1944, avec une section de trois canons de la compagnie-canon du 4° R.T.M., j'occupais une position de batterie à proximité du village d'Abriès dans la vallée du Guil. Ma mission initiale avait été de soutenir la moral des résistants de l'endroit par des interventions inopinées sur des points particulièrement menacés par des troupes de montagne allemandes agissant dans un secteur qui leur était très favorable.

Abriès est un coupe-gorge pour une batterie motorisée qui ne peut en sortir si l'ennemi coupe sur ses arrières l'unique voie qui relie ce village vers le sudouest à Aiguilles et Chateau-Queyras et notre position devint rapidement critique dès que nous eûmes tiré quelques coups de canon. C'est pour cette raison et, de plus, pour couvrir à l'est l'attaque que la première Armée préparait sur Briançon que des goumiers vinrent remplacer les résistants dont le nombre et l'équipement étaient dérisoires.

Un matin dont je n'ai pas noté exactement la date, je me rendais en jeep, avec mon chauffeur et un radio sur la route qui, vers le Nord, relie Abriès au petit village du Roux situé à 4 km d'Abriès. Je désirais observer pour une intervention ultérieure les abords du col de Turrès où des mitrailleuses allemandes avaient été signalées la veille. Dès la sortie d'Abriès la route est visible des pitons de la frontière italienne. Il faisait très beau et je n'étais pas pressé; je décidai de quitter ma jeep et de poursuivre mon chemin à pied avec mon radio.

Au moment où je me préparais à partir, je vis arriver derrière moi une voiture rouge que j'appris plus tard être légendaire chez les goumiers. Elle s'arrêta à ma hauteur; je me présentai au colonel qui s'y trouvait qui me dit de son côté être le colonel de Colbert. J'avais souvent entendu parler de lui mais ne l'avais jamais rencontré. La conversation s'engagea :

- « Où vas-tu l'artilleur ? »
- « Je vais au Roux chercher un bon observatoire pour surveiller le col de Turres. »
  - « Monte avec nous. »

Il eût été difficile de décliner une telle invitation; je pris place à l'arrière à côté du lieutenant Paye qui accompagnait le colonel.

Au village, nous étions attendus par le commandant de l'unité que venait visiter le colonel de Colbert. Il était arrivé depuis peu et je n'avais pas eu le temps de prendre contact avec lui. Il me souvient que son nom était Dubarle mais je ne saurais, quarante ans plus tard, garantir l'orthographe de son nom.

La voiture s'arrêta; le colonel de Colbert en sortit, la contourna et s'approcha la main tendue vers le capitaine Dubarle; je sortis à droite de la voiture et reflexe d'artilleur, me collais contre le mur d'une grange qui se trouvait près de moi; Paye me suivit. A ce moment précis, un obus allemand éclata sur le toit de la grange et nous vîmes le colonel porter la main à son côté droit et Dubarle le soutenir. Paye et moi étions indemnes.

Nous transportâmes le colonel à l'intérieur du P.C. et lui fîmes un pansement d'urgence. Le chauffeur, un peu choqué sur le moment, avait pu remettre en marche la voiture qui n'avait pas été touchée; nous y installâmes le colonel de Colbert et Paye l'emmena d'urgence vers l'arrière. Je ne pensais pas qu'il était si gravement atteint et c'est avec stupéfaction que j'appris sa mort.

C'était un grand chef et un homme de cœur : les quelques paroles que nous avions échangées me l'avait prouvé, tant elles étaient pleines de chaleur et de cordialité.

Puis c'est la dure campagne des Vigges, La. 2 décembre 1944, le capitaine Dubarle obtient se huitième citation et est fommé chavalier de la Légion d'honneur.

Je pourrais arrêter ici mon témoignage mais je tiens à raconter la suite en hommage à un homme dont j'ai admiré le courage et le sang-froid.

Après l'évacuation du colonel, Dubarle me fit entrer dans son P.C. et me dit : « Maintenant vous allez me soigner. » Je ne pus m'empêcher de m'écrier : « Quoi, vous êtes blessé vous aussi ? »

Il avait reçu plusieurs éclats d'obus dont un dans le dos. Avec l'aide de ses hommes nous lui fîmes des pansements et je lui proposais d'aller immédiatement chercher ma jeep. Il refusa net : « Je ne veux pas qu'une autre voiture vienne ici aujourd'hui. Mon planton va marcher devant, je le suivrai à cent mètres, et vous à cent mètres derrière moi. Si je suis obligé de m'arrêter, alors vous irez chercher votre voiture. »

Je fus obligé de lui céder. Il fit le trajet de près de deux kilomètres sans broncher; nous reprimes la jeep et, à Abriès, une ambulance vint le chercher. Je ne l'ai jamais revu.

\*

Beaucoup d'épisodes dramatiques de ces années de guerre ont perdu de leur précision dans mes souvenirs, mais ce jour-là y est demeuré gravé dans tous ses détails car il m'a permis de découvrir et d'admirer le courage de deux hommes dont les goumiers peuvent être fiers.

Paris, le 27 octobre 1984.

Le général PAOLI, ancien commandant
de la compagnie-canon du 4° R.T.M.

#### III. - PORTRAIT D'UN HEROS : LE CAPITAINE DUBARLE

Le lieutenant Pierre Dubarle était agriculteur à El Hadjeb, près de Meknès. Après le débarquement américain à Casablanca, les goums sont mis sur pied de guerre et le lieutenant Dubarle, bien que dégagé de toute obligation militaire, rejoint le 3° Tabor, le 22 novembre 1942 à El Hadjeb; il est affecté comme officier adjoint du 101° Goum que commande le lieutenant de Lavarène. Il fera toute la campagne de Tunisie avec le 101° Goum, sera quatre fois cité. Il est blessé le 8 mai 1943, quatre jours avant la fin de campagne de Tunisie, d'une balle à la poitrine, sera évacué sur les hôpitaux d'Oujda et de Meknès.

Il rejoint le Tabor avant son départ pour l'Algérie et l'Italie. Il fera la campagne d'Italie comme officier de renseignements du 3° Tabor et y sera l'objet d'une cinquième citation.

Lors de notre séjour en Corse, avant d'embarquer pour la France, le capitaine Dubarle quitte le poste d'officier de renseignements du Tabor pour prendre le commandement du 101° Goum. Il est remplacé au Tabor par le lieutenant Lucien Paye qui, après la guerre, sera ministre de l'Instruction publique et premier ambassadeur de France à Pékin.

Le 15 septembre, le 101° Goum est aux Roux d'Abriès et le Tabor à Abriès même. A 15 heures, le colonel de Colbert prend sa voiture pour aller voir le 101°. En arrivant aux Roux, le capitaine Dubarle sort de la maison qui lui servait de P.C. pour recevoir le colonel ; à ce moment, l'artillerie allemande envoie deux obus, l'un se perd dans la nature, l'autre éclate sur le rebord du toit du P.C. et c'est la catastrophe. Le colonel de Colbert est blessé d'un éclat dans la poitrine, le capitaine Dubarle de même, le lieutenant Paye d'un éclat dans le dos et le chauffeur a une jambe arrachée.

Le capitaine Dubarle ne révèlera sa blessure et ne demandera son évacuation que lorsqu'il aura constaté que les autres blessés sont évacués et soignés.

Le capitaine Dubarle rejoindra le Tabor en octobre et reprendra le commandement du 101° Goum.

Puis c'est la dure campagne des Vosges. Le 2 décembre 1944, le capitaine Dubarle obtient sa huitième citation et est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le 15 décembre 1944, le 101° Goum attaque le Bois-du-Bonhomme, il est pris sous un tir d'artillerie, le capitaine Dubarle est tué. Il avait trente-cinq ans, l'âge qu'avait son père, le capitaine André Dubarle, tué en 1915, à Notre-Dame de Lorette.

La dernière citation, posthume, du capitaine Dubarle résume parfaitement le souvenir qu'il a laissé à ses compagnons d'armes :

« Avait acquis une haute réputation de chef et de combattant sur les champs de bataille de Tunisie, d'Italie et de France. Trois fois blessé, huit fois cité.

Est glorieusement tombé le 15 décembre 1944, à la tête de son Goum à l'attaque du Bois-du-Bonhomme, laissant à ses compagnons d'armes le souvenir d'un héros très pur et le plus bel exemple des vertus chevaleresque : Bravoure, Droiture et Générosité. »

Paul de COMBARIEU.

# La guerre du Rif 1925-1926

(SUITE)

#### III. – LA TREVE DE L'HIVER : NEGOCIATIONS SECRETES, CONFERENCE D'OUJDA

Les opérations actives sont suspendues à partir du 20 octobre, les pluies torrentielles d'automne ont commencé, transformant les pistes en bourbiers, les oueds en torrents, les ponts sont enlevés... Les divisions (car maintenant il y a onze divisions sur le front nord, là où en juillet il n'y avait que trois groupes mobiles) ont monté leurs bivouacs sous la tente et, pendant cinq mois, vont monter la garde dans les montagnes du Rif, organiser les arrières, construire de nouvelles routes et pistes, en un mot, préparer les bases de l'offensive de printemps, pendant que les officiers des Affaires indigènes réorganiseront les tribus nouvellement soumises, lèveront des partisans et pousseront l'action politique dans les tribus dissidentes voisines.

Ces cinq mois sont marqués aussi par une importante action diplomatique. D'une part, avec les autorités espagnoles pour coordonner les futures opérations des deux armées et obtenir que l'armée française puisse poursuivre l'ennemi en zone espagnole; l'accord sera réalisé en février. D'autre part, mais de façon

officieuse et secrète, avec Abd-el-Krim lui-même afin de ne négliger aucune possibilité de paix avec «Rogui». Le contrôleur civil de Taourirt, M. Gabrielli, sera pendant toute cette période le porte-parole et même l'émissaire (Il fera en effet plusieurs missions en zone riffaine, jusqu'au P.C. d'Abd-el-Krim) officiellement chargé de négocier l'envoi de secours à nos prisonniers et officieusement de sonder les intentions du Rogui. Il se rendra compte qu'Abd-el-Krim est encore bien loin de se sentir vaincu, ses prétentions sont exorbitantes, il entend toujours que l'indépendance du Rif soit reconnue et s'il se déclare prêt à traiter avec la France, « d'Etat à Etat », il ne veut absolument pas entendre parler de l'Espagne.

Cependant, les semaines et les mois passent. En février 1926 le caïd Haddou, émissaire d'Abd-el-Krim, avoue au contrôleur Gabrielli, que « l'inquiétude règne dans l'entourage de l'émir et que les combattants commencent à être découragés et las d'une lutte qu'ils considèrent maintenant comme vaine », et il déclare de la part de son maître : « Abd-el-Krim est disposé à faire toutes les concessions territoriales et politiques que lui demandera le gouvernement français et Sa Majesté le Sultan, souverain des deux zones, mais, et il insiste sur ce point, aucune concession d'aucune sorte à l'Espagne, il y a trop de sang entre les Espagnols et moi ». Il n'ignore pas cependant que la France s'est engagée vis-à-vis de l'Espagne à ne pas traiter séparément.

Le 18 mars, le résident général, M. Steeg, remettait, pour être transmises à Abdel-Krim, les conditions officielles de paix du gouvernement français :

- 1º Soumission d'Abd-el-Krim au sultan.
- 2º Eloignement d'Abd-el-Krim.
- 3º Désarmement des tribus, selon garanties à préciser.
- 4º Reddition des prisonniers.

Conditions établies en accord avec l'Espagne.

Le « ministre des Affaires étrangères » d'Abd-el-Krim, Si Mohamed Azerkane, accompagné du caîd Haddou, vient le 24 mars à Taourirt pour prendre connaissance de ces conditions et les rapporter à son maître. Le 1<sup>st</sup> avril, arrivait, transmise par Haddou, la réponse d'Abdel-Krim, qui « acceptait d'entamer des pourparlers » et demandait qu'un armistice ait lieu sur tous les fronts, pendant la durée des négociations, enfin, il admettait que l'Espagne soit partie à ces négociations

Oujda fut le lieu choisi pour la conférence. Le 1<sup>st</sup> avril à 10 heures du matin, la délégation riffaine franchissait nos lignes à Souk es Sebt, elle comprenait Si Mohamed Azerkane, Si Ahmed ould el Hadj Cheddi, et le caîd Haddou. Elle était accueillie par le général Mougin, chef du cabinet militaire du résident général, et le contrôleur Gabrielli. Un premier contact eu lieu à Camp-Berteaux, le 17, avec la délégation française, présidée par le général Simon assisté de M. Ponsot, ministre plénipotentiaire et la délégation espagnole, présidée par M. Lopez Olivan, ministre plénipotentiaire.

Enfin la conférence officielle s'ouvrit à Oujda le 21. Elle aboutit, après une semaine de discussions laborieuses et le plus souvent stériles, à une impasse. Le 3 mai, les conversations sont rompues, un délai de trois jours est alors donné à Abd-el-Krim pour se décider. La réponse arriva le 6, il refusait de souscrire aux conditions posées.

La parole était rendue aux armes.

\*\*

# IV. — OFFENSIVE GENERALE DU PRINTEMPS 1926, REDDITION D'ABD-EL-KRIM

Depuis le retour des beaux jours, trop de temps a été perdu en palabres, deux cent mille hommes attendent impatiemment, l'arme au pied, l'annonce de la rupture des négociations, qui ne fait plus de doute pour personne. Tous les renforts sont à pied d'œuvre, venus de France, de Rhénanie, du Levant, les derniers sont arrivés en mars d'Algérie.

Sous la tente, autour des tables de popote, les discussions vont bon train. On commente les nouvelles, vraies ou fausses, apportées chaque jour par « ceux du ravitaillement ».

J'ai retrouvé mon journal de marche de sous-lieutenant de tirailleurs (3/6° R.T.A.) :

- 23 avril : « toujours la même vie inactive et déprimante... combien de temps cela va-t-il durer encore? Travaux de piste, me voilà transformé en chef cantonnier! Il paraît que l'armistice va être signé aujourd'hui ou demain. Que fera-t-on de nous ensuite? »
- 24 avril : « camp levé à 2 heures du matin. Quittons enfin Souk-es-Sebt d'Ain Amar, où il y a quelques jours, nous avons vu passer les délégués d'Abdel-Krim. Nous sommes arrivés à 7 heures au sommet de l'Adrar N'Térial (1.500 m d'altitude), à la limite extrême de la dissidence. Vue superbe, appercevons la mer en direction de la baie d'Alhucemas. Les murettes s'élèvent rapidement avec créneaux pour l'emplacement de mes mitrailleuses... pas d'eau... deux heures de corvée avec les mulets pour trouver enfin une source... d'eau magnésienne!
- 29 avril : « coup de fusil dans la nuit... on ne sait rien au sujet de la conférence de la paix.
- 3 mai : les négociations seraient rompues? Si les hostilités reprennent nous partirons à l'assaut du Rekbaba, gros massif montagneux que nous voyons en face de nous.
- 6 mai : bruits les plus contradictoires sur la reprise des opérations ou, au contraire, la paix qui serait sur le point d'être conclue.
- 7 mai : 10 heures du matin, le capitaine Pierrot, qui commande la section de 75 de montagne installée dans notre poste, bondit radieux de sa tente, il a reçu à l'instant par téléphone, l'ordre de commencer le tir sur les retranchements riffains que l'on voit dans la vallée.

Branle-bas de combat. Le bataillon se rassemble au pied de l'Adrar N'Térial. Nous attaquons cette nuit.

- 20 heures : les mulets sont bâtés, tout est prêt, silence et obscurité... on attend l'heure « H »...
- 22 heures : Tac...co, Tac...co, les balles sifflent... quelques salopards venus nous embêter... de nouveau le silence...
- 23 heures : départ colonne par un, derrière des guides indigènes qui s'y retrouvent dans cette obscurité et le chaos de la montagne : ravins à descendre, parois à escalader... trois de mes « brelles » roulent dans les rochers... je les crois morts, non, ils se relèvent... braves bêtes. Que ferait-on sans eux!
- 8 mai, 4 heures du matin : arrivés au pied du Rekbaba... brusquement c'est le baroud en tête de la colonne, c'est la compagnie Vassel et la compagnie de Légion qui se heurtent aux « assès » (guetteurs) riffains, complètement surpris ; l'ennemi ne tient pas, en une demi-heure le sommet est à nous ; peu de pertes, un tué, quelques blessés.

On s'organise sur la position conquise... Toute la journée, des Espagnols, qui semblent égarés et bien fatigués, passent.

- 9 mai : le bataillon Magne, à notre droite, a été durement contre-attaqué. Il a eu six morts et six blessés... nous les voyons passer, évacués par mulet, les morts ficelés en travers des bâts, les blessés brinqueballés dans les « cacolets » et les civières...
  - 19 heures : pluie diluvienne... on n'y voit pas à cinq mètres.
- 20 heures : alerte, brusquement les Riffains attaquent sur toutes les faces de la position... vacarme assourdissant, la pluie redouble... le bruit du tonnerre se mêle à celui des rafales d'armes automatiques et des explosions de grenades... mes mitrailleuses crachent sans arrêt... l'une d'elles s'enraye, je la démonte dans l'obscurité, et reprends moi-même le tir... je suis assis dans l'eau jusqu'à la ceinture... cela dure ainsi toute la nuit... enfin les salopards décrochent... »

Ainsi débuta, en mai 1926, la reprise des hostilités par l'attaque du corps d'armée du général Marty (divisions Dosse, Ibos, Vernois) dans le but de s'emparer des impressionnants massifs du Rekbaba, du Tinhout et de l'Izkiren, qui dominent les vallées de l'oued Kert et de l'oued N'Kor qui coulent vers le versant méditerranéen.

Les Riffains, d'abord surpris par la tactique, nouvelle au Maroc des attaques de nuit, réagissent rapidement, se lancent dans de furieuses contre-attaques qui donnent lieu à de rudes combats. Mais dès le 11 mai tirailleurs et légionnaires avaient vaincu tous les obstacles et pouvaient comtempler dans le lointain, le panorama splendide de la côte méditerranéenne de Mélilla à la baie d'Alhucémas.

C'est alors, que le général Boichut, qui commande le front nord, lance l'offensive générale de l'ouest à l'est. Les divisions du général Dufieux, soumettent la tribu des Béni Zéroual, et s'enfoncent en pays Djébala, tandis qu'au centre la brigade Corap de la division Ibos, conquiert de nuit, par surprise, le massif du Bou Zineb le 18 mai, pénètre chez les Béni Ouriaghel et s'empare de Tarquist le 23. A droite, la division Dosse s'emparait dans le même temps du djebel Hammam qui surplombe de ses 1.950 mètres le réduit dans lequel Abd-el-Krim va être pris au piège. Le 24, celui-ci ne peut en effet que rassembler une centaine de fusils pour tenter, par une contre-attaque désespérée, qu'il commande luimême, de desserrer l'étau qui l'enserre de toutes parts; ayant échoué, et la mort ne voulant pas de lui, il se résoud à envoyer ses émissaires au colonel Corap afin de lui demander les conditions d'aman.

Le 25, trois officiers, le capitaine Suffren, le lieutenant de vaisseau Montagne, et le lieutenant de la Rouzière portent au chef rebelle la réponse de Corap : « rendre les prisonniers immédiatement, et pour le reste s'en remettre à la générosité de la France ».

Les prisonniers arrivent le 26, amaigris, épuisés, mais rayonnant de joie. Le 27 enfin, dans le petit jour de l'aube naissante, en plein bled, au lieu dit Tizzemouren, Abdel-Krim, accompagné de nos trois officiers se présentait au colonel Corap et lui demandait l'aman.

J. ALLARD.

# Pourquoi les musulmans sont-ils réfractaires aux progrès de notre civilisation

Nous avons examiné ici, précédemment (1) ce que représentait au regard de l'Islam sunnite, le dernier né de la civilisation moderne : le robot.

En fait, cette question ne traite qu'une partie d'un problème plus vaste qui est la condamnation du progrès matérialiste de notre civilisation par l'Islam, surtout orthodoxe.

On sait que dans la pensée musulmane tout perfectionnement matériel contient en germe : déchéance, esclavage, perdition, ruine de l'âme. Doit-on trouver l'explication de cet état d'esprit dans les versets coraniques relatifs à la chute de l'homme tenté par le fruit défendu : « Mangez de ce que vous voudrez », dit Allah à Adam et Eve, « mais n'approchez point de cet arbre-ci ! » Et le tentateur Satan (Iblis) va tout de suite essayer de détourner de la « voie droite » le premier homme et la première femme, ainsi qu'il avait averti Allah : « J'en jure par Ta Grandeur que je les réduirai tous, sauf tes serviteurs sincères » XXXVIII, 80-84). Iblis insinue donc : « Adam, t'indiquerais-je l'arbre de l'éternité et un pouvoir qui ne s'altère pas ? » Le Coran ne précise pas la nature de cet arbre : « l'arbre était désirable pour que l'on devienne intelligent » ; l'arbre de la connaissance du bien et du mal ». Serait-ce l'arbre de science dont l'homme doit se méfier pour ne pas devenir un apprenti-sorcier ?

On sait également que la « chari'a » (2) cette loi divine qui conduit à Allah, indique ce qu'il y a lieu de faire et de ne pas faire dans notre vie ; elle est tout entière contenue dans le Coran qui les contient potentiellement, mais très souvent pas concrètement et explicitement. De nombreuses questions n'y sont qu'impli-

citement énoncées, si bien que, dès la Révélation, Mahomet d'abord, puis ses compagnons et leurs suivants furent amenés à donner les explications demandées par les fidèles; enfin, naquit la science du Hadith (3). En fait, la Chari'a constituerait en quelque sorte un canevas de vie où il y a lieu de mettre chaque besoin dans chaque case et de considérer les fils des trames, comme des garde-fous. Les innovations (« bid'a ») devront être modelées de telle sorte qu'elles pourront être insérées dans le canevas, à leur place. Mais, le peut-on toujours? Et comment? Aux Uléma et aux Mufti de décider.

Il est évident que la civilisation moderne a bouleversé, en bien des domaines, la nature et les conditions de vie d'autrefois. Nous vivons aujourd'hui, en pleine mutation. Où en serons-nous demain? L'Islam serait-il menacé en ses fondements? Examinons quelques cas pris dans les prescriptions du Coran :

- En échange de toutes les bénédictions et de tous les biens qu'Allah lui a accordé, l'homme doit se souvenir de sa vraie nature et garder toujours présent à l'esprit le but réel de son passage sur la Terre. Le péché capital en Islam est l'oubli (nisaya) et la négligence (rafla) à l'égard de ce que nous sommes réellement. L'homme doit savoir qui il est et où il va ce qu'il ne peut faire qu'en conformant sa volonté à la Loi divine (chari'a). Malgré sa nature théomorphique, il est imparfait, Allah Seul étant la perfection en soi. Aussi l'homme a-t-il tendance à oublier, à se dégager d'une responsabilité suprême au profit du matérialisme et de machine par voie de conséquence. C'est pourquoi l'homme a besoin d'être rappelé à ses obligations : prières, jeûne du Ramadam... etc... etc... Les cinq prières canoniques chaque jour à des heures déterminées constituent pour le musulman l'entrée cinq fois quotidienne en la présence divine. Et ce cycle continuellement répété, intègre ainsi la vie de l'homme à un cycle spirituel. La voix du Muezzin appelant du haut du minaret est une véritable pendule à sonnerie réveillant les fidèles des distractions de ce monde. Et ce rappel constant à la prière sert à briser de façon systématique ce rêve d'oubli dans lequel vit l'homme, rêve qui l'éloigne d'Allah et Le lui fait oublier. Un proverbe arabe, qui se fonde sur le jeu phonétique des mots « nasya » (oubli) et « insan » (homme), dit que le premier homme oublieux fut le premier homme (awwalu nâsin, awwalu nnas): Adam. L'homme doit se souvenir de sa vraie nature, d'essence divine, avec responsabilité du «dépôt sacré » (Amana) conformément au pacte (mithaq) et garder toujours présent à l'esprit le but réel de son passage sur terre.

Lorsqu'il y a « non-observance » autrement dit désobéissance aux préceptes divins, toute la vie sociale se dégrade, se grippe, occasionnant des déviations. Car l'idée essentielle est que l'Islam est le bien commun, le patrimoine de tous les musulmans. Le fauteur par non-observance, altère non seulement sa relation personnelle avec Allah, mais dégrade le tissu social des relations entre coréligionnaires et engendre un phénomène susceptible de le dénaturer complètement : celui qui ne prie pas et n'effectue pas ses ablutions, détériore le moyen de purification par lequel la communauté musulmane se régénère en permanence, cinq fois par jour.

Or, la vie moderne, surtout dans les usines, impose des contraintes telles qu'il est difficile au croyant de se libérer aux heures voulues pour effectuer ses prières. Et même le pourrait-il que le « bruit infernal, satanique » des machines l'en empêcherait.

Autres cas : le jeûne du Ramadan. Dans la pensée musulmane, le jeûne du Ramadan, après la « Chahada » (profession de foi) et les prières coraniques, constitue le troisième acte fondamental d'adoration. C'est un élan de piété vers Allah, un temps d'épreuve et d'exaltation de la foi et aussi une véritable purification : chaque musulman, peut comme l'ensemble de la communauté se purifier et renouveler l'énergie spirituelle de la société. Aussi, dit-on, la rupture du jeûne détruit la cohésion de la communauté islamique. Or, on sait combien l'épreuve du jeûne est dure à observer à notre époque, surtout dans les classes pauvres où l'on rencontre tous les travailleurs de force en particulier. De là, la tendance à rompre souvent le jeûne par suite de fatigues, d'épuisement par manque de sommeil, de soif. Alors qu'au Maroc, par exemple le code pénal de 1963 punit de prison et d'amende tout musulman rompant ostensiblement le jeûne dans un lieu public sans motif admis par la religion, en Tunisie, au contraire, le président Bourguiba, homme acquis à la civilisation moderne occidentale, conseille à chacun de se comporter selon sa conscience et d'éviter de faire perdre au pays un mois de sa production nationale. On devine les reproches que peuvent adresser les « vieux turbans » au « combattant suprême » et, dans la foulée, à certaine presse tunisienne qui propose aux ressortissants de ce pays de rester cinq ans sans « Grande Fête », c'est-à-dire de s'abstenir de fêter l'Aid El Kébir célébrant la fin du pèlerinage à la Mecque, parce qu'il fallait importer chaque année, pour les immoler, 400.000 têtes de bétail (pour la plupart des moutons).

#### L'HOMME, CET APPRENTI-SORCIER

Le Coran comprend une cosmologie sur la structure de l'Univers, disent les musulmans, ce vaste monde de la Création dans lequel vit l'homme. Ce n'est pas par hasard qu'on appelle les versets du Coran « ayat » (signes ou prodiges) au même titre que les phénomènes de la nature et les événements intérieurs de l'âme humaine. C'est pourquoi contempler un phénomène de la nature doit conduire le musulman à se rappeler Allah, Sa Puissance et Sa Sagesse. L'homme doit être attentif aux merveilles de la Création et voir constamment les « Signes » d'Allah dans l'Univers. A travers le Coran, on sent Mahomet ébloui par la splendeur du Monde, se perdant en la contemplation du ciel constellé d'étoiles les nuits d'été au désert. Et il prendra ce spectacle à témoin de la Puissance infinie d'Allah qui a fait le soleil pour donner à l'homme la lumière, la lune pour éclairer les caravanes pendant la nuit, des mers pour y faire flotter les navires (LV et LVI). Mais, on ne devra observer les astres que pour en tirer des indications sur la direction de la « Qibla » (direction de la Kaaba), sur les diverses divisions de la nuit pour fixer l'heure des prières, sur les dates pour déterminer les mois lunaires et les époques du Ramadan et du pèlerinage à la Mecque. On devra s'abstenir d'observer les astres dans toute autre intention. Or, on sait les progrès que la science a pu réaliser dans le domaine de l'espace : envoi des cosmonautes et astronautes sur la lune; le placement de certains satellites de télécommunication en orbite autour de la terre, l'expédition d'engins à travers l'espace pour étudier la nature des astres... etc. On voit combien ces réalisations peuvent heurter la conscience musulmane.

En outre, dans un autre domaine, l'homme par les transformations brutales qu'il impose à notre planète est le principal responsable du changement qui nous menace. De sorte que les différents phénomènes naturels : variation du rayonnement solaire sur la terre, celle de l'orbite terrestre autour du soleil, la dérive des continents, qui sont la cause des cycles climatiques sont considérablement perturbés par ces activités humaines. Normalement l'athmosphère est le siège d'un « va-et-vient » thermique incessant : la terre reçoit le rayonnement solaire et renvoie dans l'espace une partie de la chaleur reçue. Or, l'ensemble des pollutions produites par l'homme forme un écran qui vient perturber le fonctionnement de cette machine thermique. Le gaz carbonique rejeté par la combustion au rythme du développement industriel et urbain, empêche la chaleur de s'élever normalement vers les hauteurs et la maintiennent dans la basse athmosphère. Cela constitue pour l'avenir une augmentation de température susceptible d'occasionner, d'une part, des sécheresses catastrophiques dans certaines régions, le dégel de la banquise océanique d'autre part, ce qui provoquerait le relèvement du niveau des mers, de plusieurs mètres. On voit les conséquences qui pourraient s'en suivre. Mais, objectent certains les forêts et les océans sont là pour absorber le gaz carbonique et rejeter de l'oxygène. Malheureusement, le développement des activités humaines attaque également ce mécanisme naturel d'épuration. Les forêts tropicales reculent sous les coups du « progrès » et les mers sont de plus en plus polluées par les pellicules d'hydrocarbures et les déchets industriels de toutes sortes.

On a constaté assez récemment, que la brume « étrange » composée de soufre et d'oxyde d'azote, citée ci-dessus, étend sa pollution sous forme de pluies acides par combinaison chimique avec de la vapeur d'eau athmosphérique. Résultats : modification dramatique de l'environnement dont les aspects les plus spectaculaires sont la disparition de toute vie dans certains lacs et la dévastation des forêts de résineux

 Quant aux gaz d'échappement des automobiles, concentrés particulièrement dans les villes, nul n'en ignore les dangers intervenant sous la forme de maladies graves comme la tuberculose et le cancer.

- Les déchets des résidus industriels, dans les rivières en particulier menacent non seulement la vie de l'homme, mais aussi celle des poissons et des animaux.
- Et que dire de l'énergie atomique et de ses différentes applications? Nous ne nous étendrons pas ici, non plus, les écologistes défenseurs modernes de la nature nous en ont assez souligné les dangers, ces dernières années... Mais, il se pourrait bien qu'un jour une main criminelle vienne cueillir, elle aussi ce fruit défendu pour nous chasser de notre « paradis » terrestre.
- Autres exemples pris dans la vie de l'homme : l'usure qui est absolument interdite mais que l'on voit se propager à une échelle mondiale, par les musulmans. Cependant, précisons que l'usure (riba) n'est pas comprise ici comme la pratique d'un taux excessif d'un prêt, mais comme le gain à risque unilatéral, autrement dit : prêter de l'argent à un commerçant ou à un industriel et exiger un intérêt sans participer aux risques et aux pertes éventuelles du débiteur. On voit ce que peut représenter pour la conscience musulmane le gain de tous ces pétrodollars qui circulent à travers le monde! La transplantation des organes est interdite, le Coran prescrit en effet le respect du corps « pendant et après la mort »... la création d'Allah ne saurait être changée (XXX-29) d'où condamnation du bébé-éprouvette. La tradition conseille : « pas de continence excessive dans l'acte sexuel ; elle réprouve le vœu de chasteté et interdit la contraception (3). La position de l'Islam est immuable en ce domaine.

Alors, direz-vous, les musulmans sont de parfaits écologistes! Certes! mais il leur importe peu qu'on les qualifie de telle ou telle manière d'être. Ils savent qu'ils sont musulmans et qu'en conformant leur vie aux injonctions de la chari'a, ils s'épargnent bien des catastrophes imprévues et s'assureront une vie pleinement signifiante. Ainsi, pour eux, adopter les progrès de la civilisation moderne, c'est s'écarter de l'Islam, de la « voie droite » (çirat el mostaqim) et la déviation est impardonnable.

R. NEIGEL, décédé le 14 janvier 1985.

(1) Voir bulltin précédent.

(2) Chari'a veut dire textuellement : chemin, rue, route (qui conduit à Allah).

(3) Sauf en certains cas : lorsque la vie de la mère est en danger, en particulier.

# Un site vraisemblablement inconnu de gravures rupestres dans l'extrême sud marocain : « Mouloucham » (Sahara occidental)

#### SOUVENIRS DU « BUREAU DE GOULIMINE-AGLEMIME » VERS 1937-1941

A mes camarades de la Koumia qui ont connu ces lieux, en ces époques.

A nos successeurs marocains, amicalement.

#### PROMENADES DANS LE PAYS

J'évoque ici un pays lointain dans le temps et l'espace mais que je suppose inchangé...

Je suis sorti, avec une vingtaine de camarades, lieutenants comme moi, du cours des Affaires indigènes de Rabat en juillet 1937 et, sur les excellents

conseils de notre fraternel ami Lucasseau, je choisis le bureau de Goulimine, confins algéro-marocains, tandis que Pierre Delcourt allait au 16° Goum méhariste d'Assa dont le chef était Michel de Furst, capitaine et chef du poste A.I.

A Goulimime, régnait le capitaine de Latour, futur grand chef. Latour, connu bien après comme «Khali Moha» nous impressionnait beaucoup et se prétendait — un peu abusivement peut-être — le capitaine le plus vieux et le plus ancien de notre armée.

Latour me fit alors instruire et « tester » par son admirable et inoubliable adjoint, le capitaine Hutinel, puis, après quelques mois où je prenais connaissance du mejless pénal des caids, de la jemaa — au civil — des tribus berbères, des papiers des sept postes et des trois Goums, où je faissis les liaisons avec l'armée (escadron de chasseurs venus de Rabat), il me nomma chef de poste d'Aouinet Torkoz. L'affectation à ce poste — assez peu défini — doté d'un maghzen, mais n'étant pas chargé d'une tribu particulière comportait, en réalité, deux cadeaux gratuits pour moi. Latour me donnait :

- 1) La tribu guerrière imazighen, les Ait Seghrouchen, parce que celle des moghazenis du poste et de leur chef, le chaouch.
- Le «Sahara maure», le pays qui s'exprime en «hassania» qui emploie la «kelmat el beidam», les « mots de blancs».

Ainsi, Khali Moha allait me donner mes frères d'armes de toute la guerre, de novembre 1942 à août 1944, car je débarquais le 15 août 1944 dans les environs de Saint-Tropez avec mon Goum, dont l'élite et l'âme appartenaient aux « Aît Latour ».

« Khali Moha » alors, puis plus tard, allait établir toute ma carrière militaire, entièrement imprégnée de « tourisme méditerranéen ».

Me voici donc, cet été 1937, chargé de représenter la France et son armée dans ce petit morceau du nord du Sahara occidental ou de l'extrême sud marocain. Limite ouest : l'Atlantique.

Le sud du Bani, certes, peut sembler sévère et même chaud, au moins cinq mois par an, car cette petite barrière montagneuse est bien la seule frontière géographique que je connaisse en Afrique du Nord. A partir du versant nord commence le Sahara, sans sable aucun, mais plein de cailloux, galets et rochers en tout genre. Je cite de mémoire :

« Ici venu, l'avenir est paresse, L'insecte net gratte la sécheresse, Tout est défait, recru, brûlé dans l'air A je ne sais quelle essence... »

dit Paul Valéry, dans le Cimetière marin, phrase qu'il composait à Sète, en France méditerranéenne, mais que je vivais dans le sud du Bani, où le soleil se met en conserve et en concentré, pour le jour et la nuit. Certes, je connais des régions de l'Irak où il fait chaud, mais cette impression d'être sous une loupe solaire me semble quelque peu particulière à la « banlieue » sud de la chaîne du Bani.

Et moi, venant de Compiègne et de Paris, de penser que le métro est bien la meilleure préparation à tout exotisme « barbaresque » ou autre. En effet, j'ai remarqué que le Parisien, grâce notamment au métro souterrain, est vacciné contre beaucoup d'aléas en tout genre (reprenez-moi, si ce n'est pas votre avis).

... Me voici, dans ce pays, pas riant ni verdoyant peut-être, mais qui me plut, à moi maître et seigneur, (de rien du tout... ce qui est le secret du Sahara) mais équipé d'une voiture découverte et américaine, pourvue de nombreux chevaux au départ, et où restait une modeste cavalerie-vapeur retenue au logis (châssis et carosserie peu avenants) par des fils de fer et du scotch, en plus, un bon petit cheval, barbe et gris, à qui je fis cadeau d'un couloir d'obstacles sur les quelques mètres carrés dépourvus de pierres et de cailloux, barbe qui avait en plus une petite escorte de moghazenis-cavaliers, et un excellent méhari, accompagné lui aussi d'un petit troupeau monté par des « natives », hommes bleus du pays, c'est-à-dire de ce grand village qu'est le Sahara maure, commune rurale de plus de deux ou trois mille kilomètres d'est en ouest et du nord au sud, traversée de nomades et de ragots.

Et voici le petit Parisien à lunettes qui devient peu à peu chamelier et qui se met, lui aussi, à employer jour et nuit le « hassania ». J'en ai gardé d'ailleurs jusqu'à ce jour l'accent et les consonnes nettement prononcées et individualisées. C'est là où l'on voit que la langue du « Dad » et les «natives » du Sahara maure appartiennent à une civilisation du verbe. Ils tiennent à la pureté de la langue et de son emploi et corrigeaient le maladroit... « Dis donc, où te crois-tu? Tu ne sais pas la différence entre taleb (étudiant), un thaleb (chacal) et un t'aleb (vieux chameau)? » Et je regardais, plein de repentir, les « professeurs » ou « institutrices » et m'efforçais de prononcer moins mal.

\*\*

Au fur et à mesure des promotions et mutations des camarades — ceci se passe entre 1937 et 1941 — Khali Moha m'envoyait d'Assa à Aouinet Torkoz, El Ayoun du Draa, Tafnidilt et Aoréora. Il n'y avait pas forcément des tribus rattachées aux postes, mais bien trois Goums : en premier, le 16°, méhariste, à Assa; puis le 19°, mixte, grâce à un peloton de cavaliers, à El Ayoun du Draa, enfin le 21° Goum, à Goulimine même.

A Aouinet Torkoz, les seuls «nazaréens», à part le chef de poste, étaient un sous-officier, qui s'occupait des papiers, et un radio parisien : on « causait » en morse, et l'appareil se mettait volontiers en panne, ce qui, en cas de promenade, rendait le désert plus grand, et l'impression de libre tourisme encore plus totale... et je me promenais hors du temps : le Sahara est presque intemporel.

Faisant la connaissance de ces nomades, il semble que les plus « grands » soient les Reguibat « l'Gouacem ou Sahel », bien reconnaissables à la lettre gravée à la naissance du cou de leurs chameaux — côté gauche — et à force détails, visibles à l'œil et audibles à l'oreille du familier.

Et ces dames? De toutes tribus, tout à fait adorables... dans leur jeune âge (de douze à quelques vingt-cinq ans), souvent un peu chochottes ou maniérées lorsque vient la maternité (à partir de vingt-cinq ans), mais toujours si exquisement féminines, n'hésitant pas à consacrer de longues heures — voire journées ou demi-journées — à s'attifer et se pomponner.

Une simple coiffure, avec nattes, et épilage complet, demande bien une journée. Les amies s'occuperont alors des travaux d'intérieur; car sont réservées aux dames : la tente (khaima), la traite des chamelles, les enfants, la nourriture et le vêtement; ces derniers sont simples, réduits, faciles à porter et les modes ne varient guère : la «khount» qui détint comme du papier-carbone, le «rom», toile bleue plus épaisse et plus claire qui forme la jupe aux multiples plis et met en valeur le balancement des hanches; la partie khount de l'étoffe recouvre la tête — des hommes et des femmes — et, en déteignant, donne la couleur bleue à la peau et aux cheveux. Bleues aussi sont les barbes des hommes âgés et vénérables... Quant aux dames, montrer ses cheveux serait — il est vrai — indécent : la pudeur n'a pas une définition universelle; elle est venue à Adam et Eve à la suite des conversations avec le serpent. Sans celui-ci, ils ne s'en seraient jamais doutés.

... N'oublions pas l'odeur de la coiffure féminine qui est celle de l'onguent à cheveux, fait à la demande : clous de girofle, (kronfel) beurre ou huile d'argane, taral (champignon), odeur qui rappelle l'œillet...

Il est recommandé, pour les hommes, de graisser la longue chevelure (ou la barbe) en y plongeant les doigts lorsque, par chance, on a mangé un animal grassouillet ou un « aïsh » avec « douza ». S'il n'y a, pour l'accommoder, que de l'eau et du sel, c'est un simple « boufi ».

Mais on ne peut passer sa vie à manger, ou à y penser, car la base de l'alimentation est toujours le lait de chamelle ou un quelconque lait caillé, le blanc « leben », dont le nom est au Liban le lébné. Le Mont-Liban, grâce à sa neige vue de loin par tous les voisins sémites, en tire son nom « terre de lait et de miel »

Dès que le passant, bien visible du groupe de tentes et invité par signes, fait barraquer son chameau, il entend « Berrek marhaba oua Sahla » ou bien « Ahlan oua Sahlan »; puis, dans l'écuelle de bois, la collective gedha passée de main en main, arrive le lait, caillé ou liquide. (Personne ne vous demande,

heureusement, si vous ne préféreriez-vous pas un porto, ni — comme je l'entends souvent, bien que n'en prenant jamais — « Comment prenez-vous votre wisky? »).

Si le passant est très important, et si la tribu est présaharienne et riche, on peut égorger un mouton, voire un jeune chameau.

Alors, la halte sera longue... et de toutes façons la seule montre à consulter est bien le soleil à son poste...

(A SUIVRE).

Guy de MAREUIL.

# Au service du Maroc Souvenirs d'un médecin de 1942 à 1958

### XIII (SUITE)

Au cours de ces pérégrinations, en même temps que mon expérience médicale s'enrichissait, j'étais surpris par le pittoresque de certaines rencontres. J'allai déjeuner, près de Marrakech, dans une cantine tenue par ancien légionnaire qui avait rempli les fonctions de... directeur des Eaux et Forêts du Maroc I

Désespérant de trouver dans son entourage un collaborateur qualifié, Lyautey avait remarqué, dans un jardin, un légionnaire qui arrosait un carré de légumes. Il le convoqua et lui posa un certain nombre de questions qui durent le satisfaire, car il le bombarda, séance tenante à ce haut poste. Son arrêté de nomination portant la signature de Lyautey figurait en bonne place sur le mur de la salle à manger, ce qui ne manquait pas d'impressionner sa clientèle. A la vérité, il ne remplit ces fonctions que peu de temps. Lorsque son successeur, disposant cette fois des qualifications requises, vint se présenter devant Lyautey, celui-ci, travaillé par ses sentiments d'écologiste qui s'ignorait, manifesta son désir de faire reboiser rapidement une partie de la forêt de cèdres qui avait brûlé dans la montagne berbère.

« Mais, mon Général — lui dit le nouveau venu — un cèdre met cent ans avant de devenir adulte! »

Il s'attira cette réponse :

« Raison de plus pour s'y mettre tout de suite! »

Tel était Lyautey.

Ces déplacements en zig-zag me permettaient de découvrir, en outre, des sites incomparables et grandioses, et d'être en contact avec des personnalités marocaines ou européennes connues ou célèbres : la vieux caïd Amhroq, le grand Chérif d'Ouezzane, etc.

Mais si j'appréciais leur hospitalité, je me trouvais tout aussi bien sous la nouala des humbles fellahs. Partout je recevais un accueil chaleureux, et pouvais me rendre compte de ce qu'est l'hospitalité chez les musulmans. Dès qu'ils avaient compris, senti, que leur médecin les considérait comme des frères, même et surtout s'ils étaient les plus modestes de tous, leur maison et leur cœur s'ouvraient au nouvel arrivant qui y pénétrait non sans surprise, car il y faisait les découvertes les plus exaltantes.

La parcelle d'amour qu'on leur donnait était toujours retournée au centuple, et je devais conserver dans mon cœur, comme de purs joyaux, les preuves d'attachement que me manifestèrent les Marocains.

Je fis enfin un séjour à Outat Ouled el Hadj, dans le Sud, sur les bords de la Moulouya, un poste assez austère. Le Goum était commandé par le commandant de Boissieu, apparenté sans doute à la famille bien connue.

J'y contractai, au cours d'une épidémie, une grave maladie infectieuse, qui me tint alité pendant de longues semaines à l'hôpital Auvert de Fez. Le docteur Bonjean et le docteur Charbonneau vinrent me réconforter pendant cette pénible affection.

Ce dernier devait revenir encore à mon chevet, lors d'une nouvelle agression microbienne.

C'était là le premier tribut que je payais à la médecine et au pays où j'avais choisi de vivre.

#### XIV

Après un congé de convalescence bien mérité, je repris mes fonctions à l'hôpital Moulay Yousseff. J'avais pris assez d'assurance pour remplacer, en cas d'urgence, le chirurgien, le docteur Botreau-Roussel.

Une nuit fut particulièrement chargée. Après une appendicite, je fus réveillé, dans mon premier sommeil, pour une amputation de cuisse. Un homme avait eu son genou complètement broyé lors d'un accident de la circulation. Impossible de sauver sa jambe. Il ne manifestait pourtant aucune inquiétude. Il souriait et montrait le ciel du doigt.

« Chi bès ma kain » (ça ne fait rien) dit-il « Mektoub ».

Je me rappelai alors que les chirurgiens de Napoléon pratiquaient cette intervention sur les champs de bataille, en dix sept secondes, sans anesthésie, et pensai qu'on avait bien de la chance, de nos jours, de pouvoir être opéré sans douleur.

Tout se passa sans difficulté.

A peine étais-je rendormi, vers 3 heures du matin, que l'on vint à nouveau tambouriner à ma porte.

- « Agi fissa, si toubib... Mra l'motasseb hamla... Dem besef... »
- « Que me dis-tu? La femme du Motasseb est enceinte? Elle perd beaucoup de sang? Elle est enceinte de combien de mois? »

L'infirmier me précisa qu'elle était près du terme.

« Alors, ce n'est pas une fausse couche... C'est un placenta praevia... ».

Je donnai quelques explications aux infirmiers,

Normalement le placenta se fixe dans le fond ou sur les parois de l'utérus. S'il se fixe trop bas, cette partie est inextensible, et ne suit pas l'accroissement de volume du placenta. Il se produit alors une déchirure qui entraîne des hémorragies. Je dois donc retourner le fœtus, l'asseoir sur le placenta qui saigne, ce qui arrêtera l'hémorragie, et terminer l'accouchement par une présentation du siège. Il me fallait donc prendre un pied du fœtus pour provoquer cette rotation mais j'arrivais à peine à introduire trois doigts dans le col et l'hémorragie s'aggravait.

A chaque seconde, c'était un peu de vie qui s'en allait.

- « Elle va me claquer entre les doigts » me disais-je, une sueur d'angoisse au front. Deux femmes s'étaient introduites par la porte entrouverte. L'une d'elles les yeux exorbités, semblait être en transes. Elle se mit soudain à vociférer des paroles incompréhensibles.
  - « Qu'est-ce qu'il lui prend? » demandai-je.
- « Elle invoque les démons habituels auteurs de madéfices, Si Toubib », me dit l'un de mes aides, d'un air grave.
- Je remarquai alors qu'elles avaient apporté un « kanoun », un petit réchaud de terre cuite rempli de braise ardente. L'une des femmes inscrivit quelques mots sur un papier.
- « Voyez, Si Toubib, elle a écrit les noms des démons sur un papier couvert de glu. Les démons s'approchent... »

Brusquement la matrone jeta le papier dans le feu en se tordant comme si elle souffrait atrocement. L'autre femme psalmodiait des invocations rituelles.

- « Les trois démons ont été pris au piège de la glu et de l'écriture » continua l'infirmier. « Les jurons ont été carbonisés. Le mauvais sort est conjuré ».
  - «Cela n'avance guère notre affaire pour autant », ajoutai-je.

Je commençais à désespérer, mais me souvenais avoir assisté à la clinique d'accouchements de Bordeaux, le vieux professeur Andérodias, pour la même intervention. Il suait à grosse gouttes et disait :

«L'embêtant, dans ces interventions, c'est qu'on travaille toujours à la dilatation incomplète... mais le plus grand accoucheur du monde ne pourrait pas faire mieux.»

C'était précisément ce sentiment qui me soutenait : savoir que personne d'autre ne pourrait être plus efficace que moi, en l'occurence...

Soudain, ma main pénétra brusquement dans la matrice. J'eus l'impression qu'elle avait été aspirée comme par une machine pneumatique.

« J'y suis... le pied antérieur... je l'ai... il était temps... ma main commence à s'engourdir... »

Sitôt la jambe abaissée, l'écoulement de sang diminua. L'enfant qui avait complètement pivoté, était maintenant assis sur la tranche utérine qui saignait, et la compression qui en résultait obturait les vaisseaux déchirés. La deuxième jambe suivit facilement et le corps glissa peu à peu. C'était une petite fille prématurée, maigre comme une volaille dépecée. Elle était à califourchon sur mon avant bras... Seule restait encore dans l'utérus la tête qui fut extraite grâce à une manœuvre appropriée.

Miracle... l'enfant était encore en vie. Je poussai un soupir de soulagement. Il me semblait que c'était moi-même, mon propre organisme qui venait d'être délivré.

L'aube pointait au-dessus de la mosquée voisine. Le chant rituel s'éleva. Epuisé par la nuit que je venais de passer, je rentrai chez moi et me jetai sur mon lit où je m'endormis aussitôt.

Deux heures après, nouveaux coups à la porte. On criait :

« Viens vite... La toubiba t'appelle... »

Que se passait-il, encore?

Tandis que je m'habillais, j'eus soudain une impression exaltante : la conviction d'avoir peut-être sauvé deux vies humaines. Certes il m'était déjà arrivé d'intervenir dans des cas où la vie de mes patients était en danger, mais je n'avais jamais eu comme en cet instant conscience de l'importance de ma mission. Peut-être cela était-il dû à l'angoisse que j'avais éprouvée, lorsque, pendant de longues minutes, j'avais tenté de forcer en vain le col utérin. A ce sentiment d'efficacité se mêlait aussi celui de la responsabilité qui pesait sur mes épaules et aussi une sourde inquiétude : ne m'arriverait-il pas d'être dépassé par les événements, d'être incapable de faire ce qu'une situation critique exigerait de moi?

En fin de compte, ce fut une profonde impression d'humilité qui s'empara de moi. Je mesurais l'ampleur des difficultés qui m'attendaient, et songeai que bien des lacunes existant encore dans ma formation de médecin devaient être, au plus tôt, comblées,

Une agitation insolite régnait au pavillon central.

Contrairement à son habitude, le médecin-chef, Mlle Langlais gesticulait, en roulant des yeux énormes derrière ses grosses lunettes. Les pans de sa cape bleue s'envolaient comme deux ailes. Elle discutait ferme avec les médecins et les adjoints de santé. Les infirmiers marocains, les mains dans les poches de leurs tabliers écoutaient d'un air grave, en faisant le cercle.

- « Les Américains ont débarqué cette nuit! » s'écria t'on.
- «Le résident général a donné l'ordre de les repousser. C'est une honte! Il fallait les accueillir à bras ouverts!...»

- « C'est peut-être le coup de Dakar qui recommence... Noguès a des responsabilités vis-à-vis de Vichy... »
- « Non! C'est un débarquement de grande envergure. Ils viennent à notre secours, comme en 1917!»

Pendant ce temps, Français et Américains s'entretuaient sur les plages, notamment sur celle de Bousnika. Trente six heures après le résident général dut s'incliner. Une formule fut trouvée, qui donnait satisfaction aux autorités militaires des deux camps. Il s'était agi d'un « Baroud d'honneur »... Malheureusement trois mille combattants s'étaient faits tuer au cours de cette opération.

Les Américains donnèrent au général Noguès le surnom de général « No-Yès ». (Le général qui dit non puis qui dit oui).

Chacun sentait qu'en ce mois de novembre 1942 un nouveau chapitre d'histoire allait commencer. Docteur Henri DUPUCH.

# Souvenirs du vieux Maroc

La Kelaa des Bou-Korra, le 5 février 1930.

Mes chers parents,

Le ciel est gris et il pleut; nous n'avons eu qu'une froide éclaircie hier, j'en ai profité pour arracher les mauvaises herbes du jardin ; il y en avait tellement que je me suis faite aider par un goumier qui hélas! dans un excès de zèle a arraché aussi mon semis de reines-marguerites que je surveillais et soignais avec amour depuis plusieurs semaines. Il faudrait tout faire soi-même! Nous avons renvoyé Brahim après douze jours d'essai; malgré les certificats flatteurs de ses précédents patrons nous ne pouvions vraiment pas le garder. Il est remplacé momentanément par Moha cuisinier du lieutenant Jeannin. Il a fait l'apprentissage dans un restaurant de Paris. Il est propre. En ce moment il fait une crème au chocolat pour midi,

Contrairement à mon habitude, c'est le matin que je rédige ma lettre, je ne peux pas vous dire l'heure car ma montre est complètement détraquée, le verre cassé. Et, moi qui me suis fait une réputation d'horloger! En effet, Ould-Hamou avait la sienne en panne, celle que nous lui avions rapporté de Paris; j'avais ouvert le boîtier et avec une épingle remis le petit ressort en marche, il criait au miracle et j'avais eu un beau succès au souk, toutes les montres en difficulté étaient au rendez-vous. Je refusais de les dépanner, ce procédé ne réussissant pas à chaque fois. Nous ne savons jamais le jour ni l'heure que nous vivons.

Je ne peux pas vous dire avec quelles herbes on teint la laine. Ici ce n'est pas le pays des tapis; contrairement à ce qui était annoncé Mimouna s'est servie de teintures à l'aniline, le tapis risque de déteindre au lavage et de ce fait il ne sera pas estampillé. Il vaut mieux les acheter tout faits et dans leur bled d'origine.

Je vais vous parler du Cheikh Hamidou. Je n'ai jamais vu une tête aussi rusée, en voilà un d'intelligent et quel intrépide. A la chasse au sanglier, chaque fois qu'il vise il en tue un, il traverse les oueds glacés et furieux à la nage, va à pied en un temps record de la Kelaa à Zoumi et retour. C'est un as au baroud, toujours à chicaner par monts et par vaux, le commandant Jourdan l'estimait beaucoup, je lui ai entendu dire qu'en 1925 sans le Cheikh les Français auraient pu abandonner non seulement le Rif mais Fez et qui sait peut-être le Maroc. Le caid et lui sont de grands ennemis.

Je termine en vous embrassant, à bientôt la suite.

La Kelaa des Bou-Korra, le 14 février 1930.

Mes chers parents,

La période de mauvais temps semble terminée, aujourd'hui nous avons été gratifiés d'une belle journée ensoleillée, vous pouvez penser que nous en avons profité pour ne pas la passer à l'intérieur. La nuit dernière ayant été très froide, les montagnes voisines étaient recouvertes de neige qui faisait plaisir à voir. Le nouveau sergent Eléna de Nice se marie dans deux mois avec la fille d'un boulanger de Fez, l'adjudant-chef Robin est parti pour le même motif en permission de vingt jours en France, de sorte que sous peu il y aura quatre ménages à la Kelaa presque autant qu'à Zoumi.

Demain après-midi nous aurons la visite du lieutenant Assens avec lui le toubib qui vient tous les quinze jours et le lieutenant Favatier adjoint au colonel Herique. Nous aurons une veillée plus gaie que d'habitude.

Je continue ma lettre, mes chers parents, nous étions heureux d'avoir du monde, le toubib a eu un gros travail, résultat des dernières semaines de pluie grippes, fluxions et autres maladies. Le repas de midi était réussi, Assens avait apporté une bouteille de champagne pour fêter son départ en France. En fin de journée tout le monde regagnait Zoumi.

Hier, au souk, j'ai été témoin d'un vif incident entre acheteur et vendeur. Le premier marchandait une pierre de sel gemme, le prix ne lui convenant pas il prend la pierre et la jette sur la tête du vendeur, un pauvre vieillard lui faisant une grande blessure et une forte hémorragie, heureusement que le toubib était présent!

Mimouna est très malade, elle part demain pour l'infirmerie d'Ouezzane, elle devra y rester deux mois, Lhassen part avec elle, c'est le planton Siboutcha qui le remplacera. Nous allons téléphoner au docteur Chaubet pour lui recommander la malade; dans ces infirmeries indigènes on est installé dans de très mauvaises conditions. Nous ne savons pas au juste ce qu'elle a mais elle et Lhassen sont très inquiets, le marabout leur a prédit qu'ils mourraient empoisonnés, C'est une mort fréquente ici, aucune chance de guérir. Le poison se compose de têtes de serpents, séchées, pilées, pulvérisées, mêlées à la farine dont ils font le pain. On ne peut rien déceler. Préalablement ces têtes ont séjourné sur des plateaux en cuivre (vert de gris) il paraît qu'ils deviennent ainsi poitrinaires. Cela ne pardonne pas. Le toubib qui l'a vue jeudi et qui a ordonné son transport à Ouezzane croit que c'est le foie. Quant au vieillard qui a reçu la pierre de sel gemme sur la tête, il est à l'agonie. Drôles de mœurs l

Sur cette note médicale je mets un point à cette lettre, je vous embrasse et vous dis à bientôt.

rent eu condez vous. Je refusale de les dépanner, ce procédé as à chaque fois blous na saxons jamels le jour ni l'haure que

Marie-Elisabeth.

La Kelaa des Bou-Korra, le 24 février 1930.

Mes chers parents,

Cher papa, tu me dis que le film sonore est merveilleux, il me tarde de m'en rendre compte.

André a passé la journée hier à Teroual, il y a rencontré le capitaine Sales, qui prenaît les consignes du lieutenant Pedron. Ce dernier a regagné son nouveau poste à Fez, il a loué un appartement dans la ville indigène, dans les villes on perçoit en plus de la solde 350 francs par mois, pour le loyer. Il est heureux de quitter Teroual et je l'envie. Le capitaine Sales est très aimable, en qualité de voisins il nous a invités. Il vient d'acheter une jolie Citroën pour promener sa femme et sa belle-sœur, ces dernières sont malades (foie et dysenterie) à cause des eaux de Fez qui sont très polluées. Pour cette raison ils ont demandé leur changement.

Pendant ce temps j'étais à la source pour surveiller le lavage du linge. Quand André te parlait de mes bains de soleil, ça consistait à être tranquillement assise, tout comme un promeneur sur un banc de la place Arago. Cher papa, nous attendons ton arrivée, j'espère que tu as reçu tous les papiers autorisant ta venue car nous sommes toujours ici en zone d'insécurité. Donc nous serons à Fez pour ton arrivée, il ne sera guère possible de passer à Teroual sans y prendre un repas. L'étape Fez la Kelaa est très longue, en quittant Fez à 6 heures nous serons à Teroual vers 10 heures, il faut se changer et au pas il y a 2 heures et demie de cheval pour arriver « at home ». Bien que André soit militaire comme toi, je compte toujours une heure en plus de l'heure fixée surtout le matin, l'exactitude militaire se perd. Cher papa, console-toi, car si nous passions par Ouezzane nous n'en sortirions plus! Visite et repas chez le docteur Chauvet, cheg l'agitateur, à Zoumi chez le colonel Herique ,chez le chef de bureau, le lieutenant Poinsot et peut être aussi chez le caïd. Donc la route de Teroual est la plus courte pour accéder et sortir de notre exil. Vous n'avez rien à craindre sur notre sort, après quelques trahisons, je suis devenue méfiante.

Dans tous les bureaux de renseignements il y a des informateurs, autrement dit espions. Ces derniers sont des civils mêlés aux indigènes qui vont, viennent et discrètement se mettent au courant de ce qui se passe pour le raconter ensuite au chef de bureau. Ils sont grassement payés, ce sont des hommes de confiance. Celui d'André s'appelle Stitou (le petit) il arrive le soir à la tombée de la nuit une ou deux fois par semaine et après avoir informé il s'en va très discrètement avec quelques douros dans la poche. A plusieurs reprises il avait signalé le passage de contrebandiers à tel ou tel endroit, on avait beau garder les chemins et les gués des nuits entières rien, jamais rien. Hier, enfin un goumier aperçut une bande à la tête de laquelle se trouvait le fameux Stitou. Surprise, voilà un métier qui était sans risque, la garde surveillait des chemins indiqués et eux passaient ailleurs. Le fameux Stitou ne se doute encore de rien; il va être arrêté et finir sa peine dans les prisons de la Kelaa.

Les annales sont terminées. A bientôt, d'autres faits divers de la Kelaa. Je vous embrasse très affectueusement.

Marie-Elisabeth.



# Maryvonne

Ce n'est pas une femme mystérieuse, celle que dépeint avec tant de délicatesse notre ami le chanoine Grasselli. C'est l'épouse du fils d'un prestigieux guerrier, commandant de spahis et grand mutilé de guerre en 1940, Si Bekkaï, qui fut pacha de Sefrou, membre du Conseil de Régence, premier président du Conseil du Royaume du Maroc.

Maryvonne, j'avais un jour, osé prier
Discrètement Achour, oui, je vous le confie,
De daigner m'envoyer votre photographie,
Car je suis curieux comme un vieux chartrier!

La voyant ce matin, mise dans mon courrier,
Avec émotion, oui, je la qualifie
D'excellente estimant qu'en vous tout justifie
Le choix fait par le fils d'un valeureux guerrier.

Car vous n'y semblez pas contempler le grand large, Mais le baroud d'honneur des spahis dont la charge En affrontant la mort, sauve la liberté.

En chacun de vos traits que cette image donne, Se décèle sans fard, dans toute sa beauté, L'ancestrale valeur de la fierté bretonne.

Chanoine P. GRASSELLI.

Marseille, le 8 juin 1984.

#### **Poésies**

(Extraits de A cœur ouvert, grand prix de la poésie classique des Amitiés méditerranéennes, Nice 25 juin 1984)

#### LE TIERS MONDE

Des enfants, par milliers, meurent dans le Sahel. A six heures de là, nos véhicules roulent, Leur appétit d'un jour pourrait sauver des foules, Et dispenser à tous l'eau, le vivre et le sel.

Mais il faut satisfaire au Moloch éternel. Un flot d'or, chez certains, entre leurs doigts s'écoule, L'amour de son prochain ,de toutes parts, s'écroule, Chacun de nous devient Caîn tuant Abel.

L'âpreté, la folie et l'orgueil s'accumulent. Nous recréons, avec les choc des particules, Les feux de la Genèse, à l'Esprit dérobés...

Au lieu des noirs desseins auxquels les hommes pensent, Si nous utilisions autrement ces dépenses, Dites, combien d'enfants pourraient être sauvés?

#### **VULNERANT OMNES ULTIMA NECAT**

Il faut payer un jour le prix de nos erreurs, Nos lâches abandons, quelque faute secrète, Car chacune, en son temps, vient présenter sa retraite, Avec son lourd bilan d'amertume et de pleurs.

Il faut payer l'indifférence à la douleur, Cet égoïsme ingrat de l'âme insatisfaite Qui nargue impudemment ,au mépris de sa dette, Nos créanciers muets, la mort et le malheur.

Après un temps clément vient celui des bourrasques, Si vous êtes passés dans des églises basques, Votre âme s'est troublée et votre voix s'est tue

Devant cette inscription qui nous parle des heures, Et dont vous rêverez parfois dans vos demeures : « Toutes doivent blesser et la dernière tue. »

n'e pes ulspan, complétèment à une image d'Épinal, inspirée du célébre tables;

Docteur Henri DUPUCH.



il n'y dus vingt-puetre ens -- la foule assamblée aux portes de Maskera l'acclause comme la suttan des Arabes , appaié à prendre la bête du téres et à mister

Dés lors, jusqu'au d'anouement îiral en décesible 1947, le vie du file de Mais eu Digg, hodine l'histoire des premières unitée de la présence franțalus dans la Répens, Clost l'occasion, pour l'auteur de matre en lumière les files

## BIBLIOGRAPHIE

Louis LATAILLADE

#### ABDELKADER, ADVERSAIRE ET AMI DE LA FRANCE — 1803-1883

Paris, 1984, Editions Pygmalion, 245 pages.

Dans la mémoire populaire, le souvenir d'Abdelkader se réduit, lorsqu'il n'a pas disparu complètement, à une image d'Epinal, inspirée du célèbre tableau d'Horace Vernet : la prise de la smala par le duc d'Aumale, le 16 mai 1843.

Louis Lataillade se propose d'aller plus loin et de nous faire découvrir sous sa plume érudite, la personnalité aux multiples facettes de ce personnage hors du commun, dont l'Algérie moderne a fait un héros national.

Son père, Mahi ed Dine, (le défenseur de la religion), est le chef, dans les environs de Mascara, d'une petite zaouïa qui relève de l'ordre mystique du plus grand saint de l'Islam, Moulay Abdelkader el Jilani. Lorsque l'enfant nait, en 1808, c'est tout naturellement qu'il lui donne le nom du maître dont il est le disciple fervent, Abdelkader.

En 1830, un nouveau pouvoir s'installe dans la Régence d'Alger. A l'occupant turc abhorré, mais musulman, succède un nouvel occupant, français cette fois, donc chrétien, contre lequel la guerre sainte, le « jihad », est aussitôt déclarée.

Le jeune Abdelkader s'y distingue autant par son courage personnel que par son ascendant naturel sur ses compagnons d'armes. En novembre 1832, — il n'a que vingt-quatre ans — la foule assemblée aux portes de Mascara l'acclame comme le « sultan des Arabes », appelé à prendre la tête du jihad et à rejeter l'infidèle à la mer. Faisant preuve de sagesse politique, il décline le titre de sultan, qui pourrait porter ombrage à l'empereur du Maroc, et prend celui, plus modeste, d'émir, de prince, qui lui restera dans l'histoire.

Dès lors, jusqu'au dénouement final en décembre 1847, la vie du fils de Mahi ed Dine domine l'histoire des premières années de la présence française dans la Régence. C'est l'occasion, pour l'auteur, de mettre en lumière les hésitations du gouvernement sur la politique à définir et à suivre à l'égard de ces « possessions françaises en Afrique », auxquelles Casimir Périer donnera le nom d'Algérie.

Parfaitement informé de ces incertitudes, Abdelkader les exploite habilement sur le plan militaire. Il harcèle sans trève les arrières d'une armée française engoncée dans ses uniformes de drap épais, alourdie par ses convois de charriots, totalement ignorante des lois d'une guerre qu'elle subit au lieu de la mener, dans un pays vide, écrasé de soleil mais où éclatent des pluies interminables, contre un ennemi invisible et insaisissable, qui bénéficie toujours de l'effet de surprise.

L'émir, en outre, a l'habileté de laisser toujours entrevoir quelque possibilité de paix. Et les généraux français se laissent prendre à ce mirage. Le général Desmichels, qui commande à Oran, signe en 1834 un traité qui reconnaît l'autorité d'Abdelkader sur la province d'Oran, en même temps que son titre d'Emir

el Mouminin » (de commandeur des croyants). Trois ans plus tard, le général Bugeaud soumet à la ratification du roi, qui l'accepte, un nouveau traité, dit « de la Tafna », qui fait de l'émir le maître des deux tiers de la Régence. Les possessions françaises en Afrique sont alors réduites aux deux têtes de pont d'Alger et d'Oran et à quelques villes de la côte. C'est la partition, moins le mot, et la reconnaissance de fait d'Abdelkader comme chef d'un Etat, dont la capitale est Tlemcen. S'il n'a pas d'emblème national, son fanion vert et blanc préfigure le drapeau du Front de libération nationale (le F.L.N.) qui deviendra celui de la République algérienne.

Lorsque, en 1839, il aura éliminé la puissante confrérie religieuse du « Tijani », favorable à la France, et détruit sa ville sainte d'Ain Mahdi, Abdelkader sera parvenu au faîte de sa puissance.

Pour rétablir la situation, le gouvernement nomme à Alger le général Bugeaud. Dès sa prise de commandement, celui-ci adapte l'armée française à la guerre qu'elle doit conduire, et, tout de suite, obtient des résultats remarquables, parvenant à contrôler en 1841 toutes les provinces de la Régence, tandis que, le 16 mai 1843, le duc d'Aumale, quatrième fils du roi Louis-Philippe, s'empare de la smala d'Abdelkader, après la folle chevauchée des cavaliers du général Youssouf.

L'armée régulière de l'émir est détruite, son camp dispersé. C'est alors que l'empereur du Maroc, le sultan Moulay Abderrahmane vient au secours du vaincu en mettant à sa disposition 25 à 30.000 cavaliers placés sous le commandement de son propre fils. Mais l'armée marocaine est défaite et taillée en pièce par les 12.000 hommes de Bugeaud, le 24 août 1844, sur les bords de l'oued Isly.

Ce n'est pas encore la fin. Dans un ultime sursaut d'énergie, Abdelkader inflige une sanglante défaite à l'imprudent colonel Montagnac, qui, en violation des ordres reçus, quitte son poste de Jemas el Ghazaouet (Nemours) pour se porter à la rencontre de l'émir, qu'il rêve de capturer, mais qui l'écrase. Tous les officiers, tous les sous-officiers sont tués. Les survivants se rassemblent derrière les murettes du marabout de Sidi Brahim, où ils écrivent une des pages les plus glorieuses de l'histoire des chasseurs. Seuls quatorze hommes parviennent à s'échapper.

De la mer au désert, l'émir est partout et nulle part. La lutte se poursuit, impitoyable. On croit toucher enfin au but, lorsque le général Youssouf, par hasard, tombe sur le camp d'Abdelkader, s'empare de sa tente et de ses bagages. Mais, encore une fois, l'émir au cheval noir parvient à s'échapper.

Sa « baraka » va bientôt l'abandonner. Pris en tenailles entre les forces du sultan du Maroc, qui, après le désastre d'Isly, a fait la paix avec les Français et les troupes du général Lamoricière, il arrive à l'heure du choix décisif. Et c'est aux Français qu'il décide de se rendre, plutôt qu'aux Marocains, qui l'ont trahi. Le 23 décembre 1847, il se présente aux avant-postes du général Lamoricière, près de ce marabout de Sidi Brahim où il avait remporté sa dernière victoire.

Conduit en France, il séjourne à Toulon, à Pau, à Amboise, avant que l'empereur Napoléon III, tenant les promesses du roi Louis-Philippe, autorise son départ pour Constantinople, chez ces Turcs contre lesquels il avait fait ses premières armes. Il y est reçu avec faste, avant de s'installer à Damas, où il organise sa vie entre la prière et l'étude, la méditation aussi.

En juillet 1860, alors que la guerre se déchaine entre les Druzes musulmans et les Maronites chrétiens, il s'engage personnellement entre les deux camps et parvient à sauver, au péril de sa vie, 12 à 13.000 chrétiens. Son courage et sa grandeur d'âme sont immédiatement reconnus par Napoléon III qui l'élève à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur.

Il meurt à Damas le 25 mai 1883, après avoir effectué un second pèlerinage aux saints de l'Islam. Il est inhumé au milieu d'une foule immense, après les prières dites à la mosquée des Ommeyades, dans le cimetière de Salahieh, auprès de son maître spirituel Ibn el Arabi.

Après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, son corps sera ramené de Damas à Alger, où sa mémoire est honorée comme celle d'un héros national. Peut-être un jour, alors qu'il était au faîte de sa puissance, avait-il rêvé d'éten-

dre son autorité sur toute l'Afrique du Nord, créant ce « Grand Moghreb » auquel pensent toujours aujourd'hui certains hommes politiques musulmans, dont le colonel Mouammar el Kadhafi.

A côté de celle d'Abdelkader, Louis Lataillade campe avec un égal bonheur la silhouette d'un personnage énigmatique, Léon Roches, «Lioun ben Rouch», qui fut l'ami, le confident, le conseiller de l'émir. On ne peut s'empêcher de mettre en parallèle la vie de ce chrétien converti à l'Islam et prenant le parti d'Adelkader, et celle d'un autre chrétien converti lui aussi à l'Islam, Giuseppe Ventini, qui prit le parti des Français et devint le général Youssouf, l'un des meilleurs sabreurs de la cavalerie française.

envised of As so after in J.S. You

### Le Dr Henri Dupuch, nous communique ce qui suit, concernant l'auteur Louis Lataillade :

Louis Lataillade, né à Pau en 1910, médecin de la Santé publique, exerce d'abord en Algérie, puis poursuit une carrière internationale à l'Organisation mondiale de la Santé. Médecin-chef d'un régiment de blindés, il participe, avec les troupes d'Afrique du Nord aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Titulaire de la Légion d'honneur et de Croix de guerre avec trois citations. A publié deux recueils de poèmes et un roman Le Groupe Sud, paru chez Gallimard, et collaboré à divers ouvrages médicaux.



medify dietrifiched community as ub-entring the State of the State of the state

### AVIS DIVERS

### Avis de messe

Messe le 13 mars 1985, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, place Joffre, pour le deuxième anniversaire de la mort du général d'armée Augustin Guillaume.

# Rappel du président

Dans notre bulletin de décembre 1984, le président avait demandé aux ahdérents de transmettre au Service historique des armées, à Vincennes, tous renseignements concernant l'histoire des unités tant en Afrique du Nord qu'en Europe et en Indochine. C'est ce qu'a fait notre ami Hubert Courvoiseir.

Voici un extrait de la lettre de remerciements du général Delmas, chef du Service historique, à notre secrétaire général :

... « Vous avez bien voulu me transmettre l'historique du III/8° R.T.M., de la part de M. Hubert Courvoisier. C'est exactement ce genre de documents que je recherche. Cet envoi est d'autant plus précieux que l'historique du III/8° R.T.M. pour la bataille de 1940 n'existe pas dans nos archives.

Je remercie directement le donateur, je vous exprime ma reconnaissance d'un avoir été l'intermédiaire etc. ».

En foi de quoi, le président remercie M. Courvoisier et renouvelle son appel...

# 11 mai 1985

La Koumia participera à une cérémonie, place d'Italie, devant le monument du maréchal Juin, puis ranimera la flamme au tombeau du Soldat inconnu le 11 mai 1985.

Après cette cérémonie pour laquelle les précisions d'heures seront communiquées ultérieurement, les participants pourront se réunir — éventuellement — autour d'un couscous, 112, boulevard de Grenelle, au restaurant « Le Djurdjura » (à la descente du métro La Motte-Picquet). S'inscrire à la Koumia, 14, rue de Clichy, Paris, avant le 30 avril 1985.

## Inauguration de la statue du maréchal Lyautey le 4 mai 1985 à Paris

Le président de la Koumia souhaite que le plus grand nombre possible d'adhérents puisse assister à l'inauguration de la statue du maréchal Lyautey, le 4 mai 1985, place Denys-Cochin, Paris-VII<sup>e</sup>

# Appel en faveur du Bleuet de France

# UN DEMI-SIECLE DE SOLIDARITE NATIONALE ISSUE DU COEUR DU MONDE COMBATTANT

En novembre 1984 a été célébré le cinquantième anniversaire de la première vente sur la voie publique de l'emblème des anciens combattants et victimes de la guerre : le BLEUET DE FRANCE.

La répartition des fonds venant de la vente du bleuet est effectuée en faveur des ressortissants les plus déshérités par l'Office national des Anciens Combattants et ses services départementaux, et par le conseil d'administration de l'Association du Bleuet de France.

Cette collecte est faite deux fois par an : le 11 novembre et le 8 mai, anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

La situation économiquement difficile actuelle demande un effort accru de générosité. La Koumia, qui se doit de pratiquer, avec les associations des anciens combattants et victimes de la guerre, la solidarité la plus grande et la plus désintéressée, fera en sorte — son président vous le demande — que les résultats de la vente du bleuet sur la voie publique le 8 mai 1985 soient un réel succès dont bénéficieront ceux d'entre nous que l'âge, la maladie, l'abaissement du niveau de vie, accablent davantage chaque jour.

(Siège social du BLEUET DE FRANCE : Hôtel national des Invalides, corridore de Bayonne, Paris-VII°. — C.C.P. Paris 1863-75. — Tél. : 705-05-62)

## Avis de recherches

Mme Faure, fille de Mme Richert, d'Andelnans (Vosges), et le chanoine Grasselli (26, rue du Commandant-Mages, 13001 Marseille) seraient heureux d'avoir des nouvelles du capitaine (e.r.) Lafenachère, qui a fait la campagne d'Italie au 51° Goum, et celle de France au 61° Goum, et qui a été lieutenant en 1949 au Goum de Berkane.

Mme Faure a connu M. Lafenachère à Andelnans quand le 61° Goum a remplacé le 62°. Le chanoine Grasselli recherche son ancien paroissien de Berkane avec qui il a fait des recherches archéologiques dans la région de la Moulouya.

## Demande de documents

Le lieutenant-colonel Henry-Jean, descendant, fils du lieutenat-colonel J.-A. Fournier, secteur postal 69 895 / A, se permet de rappeler qu'il a demandé à ses anciens, dans le « Bulletin de la Koumia » de juillet 1984, des documents qui se rapporteraient à la thèse qu'il va présenter cette année.

# Recherche d'insignes

Notre adhérent le capitaine J. Antonini, faisant la collection des insignes des G.T.M., Tabors, Goums, serait reconnaissant aux anciens de lui en procurer ou de lui signaler les sources où il peut en trouver.

Lui écrire : 7, Palais des Alliés, 20220 L'Ile Rousse.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

#### **MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS**

Colonel CARRERE (4), Colonel PICARDAT, Colonel LUCASSEAU (4)

#### **MEMBRES FONDATEURS**

Michel AUNIS - Georges BOYER de LATOUR - Catherine COUSIN, née LUCASSEAU - François DELHUMEAU - Florence LECHAT, née de MAREUIL - Chantal L'HERITIER, née FEAUGAS - Francine de LIGNIERES, née PICARDAT - Hélène de LIGNIERES - Max de MAREUIL - Michel PASQUIER

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| Président :  | Georges BOYER de LATOUR   | (6) 007-32-19   |
|--|---|---|
| Vice-présidente :  | Francine de LIGNIERES   | (1) 651-36-17   |
| Vice-président :   | Robert COUDRY   | (1) 326-70-96   |
| Secrétaire générale :  | Antoinette-Marie GUIGNOT  | (1) 260-29-98   |
| Trésorier :  | Michel PASQUIER   | (47) 50-94-49   |
| Administrateur : | Jean BERTIAUX Maëva HOVASSE Jean-Francis CARRERE Guy ADAM Hubert CHANOINE Cyril VILLERBU Jacques PASQUIER | (86) 62-20-95 (1) 842-28-46 (6) 008-01-40 (3) 054-10-47 (1) 578-82-94 (1) 638-05-77 (1) 253-72-91 |
| La cotisation pour l'anne  | še 1984   | 40 F  |
|  | n de la Koumia » pour l'année 1985 .  |   |
|  |   | 100 F   |

Chèque à libeller au nom de l'Association des Descendants des membres de la Koumia et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président, 1, rue Thiers, Thorigny-sur-Marne 77400 LAGNY SUR MARNE

# LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte;
- fond blanc et bordure bleue;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 330 F plus 20 F de frais d'envoi en province.



# Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE Diplômé d'Etat Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-rue

Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

## UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie 75004 PARIS — Téléphone : 887-30-22

M. GUILLETTE, Directeur

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Caeque Gants de protection — Civières — Boites à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES